ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE
Année 1936 N° 11

CONTRIBUTION
A
L'AMÉLIORATION DE L'ÉLEVAGE OVIN
EN DORDOGNE

THESE
POUR
LE DOCTORAT VÉTÉRINAIRE
(Diplôme d'Etat)

Soutenue publiquement en février 1936

DEVANT LA
FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE TOULOUSE

PAR

Maurice HAUTEFORT
Né le 16 mars 1914 à Perigueux (Dordogne)

JURY { *Président :* M. CLERMONT, Professeur à la Faculté de Médecine.
Assesseurs : { M. PONS, Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire.
M. LASSERRE, Professeur agrégé à l'Ecole Nat. Vétérinaire.

TOULOUSE
IMPRIMERIE F. BOISSEAU
34, RUE DU TAUR
—
1936

Contribution à l'amélioration de l'élevage ovin en Dordogne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

PERSONNEL ENSEIGNANT

	MM.
DIRECTEUR	CUILLÉ.
PROFESSEURS HONORAIRES	LECLAINCHE.
	GIRARD.

PROFESSEURS

	MM.
I. — Physique et chimie médicale. Pharmacie	HERVIEUX.
II. — Anatomie descriptive et appliquée. Tératologie	PETIT.
III. — Physiologie. Thérapeutique générale	LAFON.
IV. — Hygiène. Botanique. Agronomie	CHELLE.
V. — Histologie. Anatomie Pathologique. Inspection des viandes	LOMBARD.
VI. — Parasitologie et maladies parasitaires. Dermatologie	MARTIN.
VII. — Pathologie et clinique médicales. Législation vétérinaire	DARRASPEN.
VIII. — Pathologie et clinique chirurgicales	N...
IX. — Pathologie et clinique du bétail et aviaire. Obstétrique	CUILLÉ.
X. — Pathologie générale. Microbiologie et maladies microbiennes. Police Sanitaire	DAILLE.
XI. — Zootechnie. Economie rurale	PONS.

PROFESSEURS AGRÉGÉS

Pathologie et clinique chirurgicales	LASSERRE.

COURS COMPLEMENTAIRES

Apiculture et maladies des abeilles	N...
Pisciculture et maladies des poissons	M. le Dr JAMMES.

CHEFS DE TRAVAUX

	MM.
Pathologie et clinique du bétail et aviaire	BERLUREAU.
Parasitologie et maladies parasitaires. Dermatologie	BRIZARD.

ASSISTANTS

MM. LADRAT et FLORIO.

La Faculté et l'Ecole déclarent n'être pas responsables des opinions émises par les candidats (Délibérations de la Faculté en date du 10 mai 1891 et du Conseil de l'Ecole en date du 13 juin 1924).

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE
Année 1936 N° 11

CONTRIBUTION
A
L'AMÉLIORATION DE L'ÉLEVAGE OVIN
EN DORDOGNE

THESE
POUR
LE DOCTORAT VÉTÉRINAIRE
(Diplôme d'Etat)

Soutenue publiquement en février 1936

DEVANT LA
FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE TOULOUSE

PAR

Maurice HAUTEFORT
Né le 16 mars 1914 à Perigueux (Dordogne)

JURY
Président : M. CLERMONT, Professeur à la Faculté de Médecine.
Assesseurs : M. PONS, Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire.
M. LASSERRE, Professeur agrégé à l'Ecole Nat. Vétérinaire.

TOULOUSE
IMPRIMERIE F. BOISSEAU
34, RUE DU TAUR
1936

R. UNIV.
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

A MON PÈRE ET A MA MÈRE

Je leur dois tout, qu'ils trouvent ici un faible témoignage de ma reconnaissance et de mon affection.

A TOUS LES MIENS

A MES AMIS
ET A MES CAMARADES D'ÉTUDE

A MONSIEUR LE PROFESSEUR CLERMONT

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE TOULOUSE

Qui a bien voulu nous faire l'honneur d'accepter la présidence du jury de notre thèse.

A MONSIEUR LE PROFESSEUR PONS

Témoignage de notre gratitude.

A MONSIEUR LE PROFESSEUR LASSERRE

Qu'il veuille bien trouver ici un nouveau gage de la respectueuse reconnaissance de son jeune élève et compatriote.

A MES MAITRES
DE L'ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE
DE TOULOUSE
ET DE L'ÉCOLE D'APPLICATION DE SAUMUR

AVANT-PROPOS

« J'ai cherché à découvrir le moyen d'élever à la « plus haute somme possible d'utilité sociale la fonc- « tion à laquelle je dois appliquer mon activité person- « nelle et il est précisément résulté de mes recherches « à cet égard, que la formule la plus conforme aux « lois normales de la logique des choses, relativement à « l'utilisation rationnelle et complète de cette fonction, « est celle qui l'appelle à propager dans les campagnes « les enseignements de la science agricole ». Sanson, *Les Missionnaires du Progrès agricole.*

Le champ offert au vétérinaire est très vaste, et chaque jour, à la suite des progrès scientifiques, il s'accroît ; déjà, pendant nos quatre années d'études, nous avons pu mesurer l'étendue des connaissances indispensables à un bon « praticien ». Et maintenant, il nous apparaît combien il serait dangereux pour nous de diriger nos recherches vers la médecine pure, le praticien lui-même ne le faisant que lorsque, grâce à son expérience, il est en mesure de fournir à l'appui de ses arguments le résultat de nombreuses observations personnelles.

Sur les indications de M. Grégoire, directeur des Services vétérinaires de la Dordogne, qui a bien voulu nous aider de ses conseils, nous avons orienté nos études vers l'élevage.

Certes, le vétérinaire n'est pas un éleveur ; il doit rester avant tout un médecin, mais, à l'heure actuelle surtout, son devoir est d'apporter aux questions d'éle-

vage le concours de la science. Les conditions d'exploitation sont le plus souvent déplorables et le Professeur Porcher a pu dire : « En France, l'étable est au-dessous de « tout ». Or, dans chaque région, chaque climat, le mode d'élevage comporte des caractéristiques quant à l'éclosion et au développement des maladies et, mieux que tout autre, le vétérinaire est en mesure de faire comprendre à l'éleveur la nécessité de l'hygiène. Et puis, combien parmi ceux-ci ignorent encore les données zootechniques indispensables (méthodes de reproduction, choix des reproducteurs, alimentation rationnelle). Le cultivateur a besoin de recevoir une éducation afin de comprendre que l'intérêt général et son intérêt particulier sont en conformité, mais cette éducation nécessite une grande connaissance du caractère paysan et de l'esprit rural.

Le paysan périgourdin, plus encore peut-être que celui des autres régions de France, est prudent ; avant de prendre la moindre décision, il veut réfléchir longuement. Il n'est pas rebelle au progrès, mais il se méfie de tout ce qui vient brusquement modifier ses habitudes ; il accepte d'autant mieux les conseils qu'ils lui sont donnés par des gens qu'il connaît bien et dont il a pu souvent apprécier le savoir. Les expositions, les comices ont certes une grande influence sur l'esprit du paysan, mais encore ces manifestations ne s'adressent-elles qu'au paysan cultivé, avide de s'instruire, d'introduire dans son exploitation les résultats des progrès de toutes sortes, tandis que le petit cultivateur (et chez nous il forme la majorité) après une belle conférence, réfléchit quelques heures, le temps de retourner chez lui, et conclut : « Evidemment, ces Messieurs ont raison, ils « l'ont démontré avec chiffres à l'appui ». Et lorsqu'il retrouve sa ferme ... il se replonge dans ses vieilles habitudes.

Ayant économisé lentement, sou par sou, rien de plus naturel à ce qu'il hésite longtemps avant d'engager une dépense importante. Mais « le paysan a la vanité de son « bien », dit le Docteur Fiessinger, et c'est pour lui une joie que de recevoir des félicitations pour ses beaux animaux, ses belles récoltes; de même il n'aime pas entendre vanter les biens de son voisin. On pourrait dire avec le Docteur Gustave Le Bon « Un traité de l'art « de persuader pourrait ne contenir que cinq chapitres : « l'affirmation, la répétition, le prestige, la suggestion « et la contagion mentale ». Or, seul le vétérinaire connaît suffisamment la construction, le fonctionnement, les exigences, les faiblesses de nos machines animales. Seul il peut, au cours de ses nombreuses visites à la ferme, se rendre un compte exact des besoins de l'élevage local, répéter sans se lasser au cultivateur les mêmes conseils comme il le fait déjà dans l'exercice de la médecine animale.

Quant au prestige, il faut reconnaître que souvent il en possède auprès du cultivateur qui le tient au courant de ses travaux, lui fait part de ses préoccupations, même parfois personnelles, et nous ne saurions en trouver une meilleure preuve qu'en remarquant combien on lui confie fréquemment un rôle important dans les conseils municipaux, d'arrondissement, généraux, dans les associations agricoles, d'élevage, etc. Bien souvent, ce prestige est accru par le fait que le vétérinaire, originaire de la région, sait parler la même langue que le cultivateur et comprend mieux sa pensée. N'y a-t-il pas aussi cette idée que nous avons déjà entendu répéter bien souvent « le vétérinaire doit être plus savant que le « médecin, car les animaux ne parlent pas et ne peuvent « indiquer le siège de leur mal ». Ce qui importe beaucoup aussi, c'est que seul le vétérinaire est là lorsqu'un accident vient à léser les intérêts du propriétaire et c'est

à ce moment surtout qu'il lui sera facile de démontrer le danger et d'obtenir du cultivateur les améliorations si longtemps souhaitées en vain.

D'ailleurs le vétérinaire n'est-il pas déjà, en fait, dans bien des cas, le conseiller des éleveurs ? C'est à lui que le cultivateur demande avis lors d'un achat, tant au point de vue aptitudes, âge, qu'au point de vue sanitaire et à cette occasion il tient bien des fois à lui faire parcourir toute sa ferme, à lui montrer tous ses animaux, heureux de recevoir des conseils en même temps que des félicitations. C'est le vétérinaire seul qui peut conseiller utilement le cultivateur, pour tout ce qui se rapporte à la production rationnelle du lait et de ses dérivés, et pour toutes les questions si générales des assurances-mortalité, des mutuelles agricoles etc.

Ce rôle du vétérinaire est grandement facilité et élevé lorsque le vétérinaire départemental vient, par des conférences, des cours dans les Ecoles pratiques et les Ecoles normales, renforcer l'action des praticiens, non pas auprès des habitués des grands concours, mais auprès du petit cultivateur et seul, le vétérinaire départemental peut, grâce au réseau des vétérinaires ruraux, être sans cesse au courant de l'état de l'élevage, le diriger, l'améliorer.

INTRODUCTION

Au cours des séances de mai 1934, le Congrès de l'Agriculture française, réuni à Brive, a émis le vœu suivant : « Le Congrès, considérant que l'élevage du mouton, « dans les circonstances actuelles, représente une spécu- « lation intéressante, estime qu'il mérite d'être développé, « principalement dans la petite et moyenne exploitation « rurale. Il engage les agriculteurs à étudier les possi- « bilités de réaliser cet élevage en s'appuyant sur leurs « organisations professionnelles, générales ou spécialisées, « et invite tous les groupements qui se proposent l'orga- « nisation et le développement de la production agricole, « à collaborer à un programme d'encouragement à « l'élevage ovin, en vulgarisant les méthodes d'élevage « appropriées et en donnant leur appui aux initiatives « déjà réalisées ».

Partout en effet, autour de nous, nous entendons les cultivateurs se plaindre des difficultés au milieu desquelles ils sont obligés de se débattre : la « Crise agricole » est à l'ordre du jour. Mais bien souvent, il nous a semblé que, si les revendications des paysans étaient justifiées, ils attendaient trop d'une intervention gouvernementale, oubliant le vieux précepte : « Aides-toi, le ciel t'aidera ». Certes, dans bien des cas, nous devons reconnaître combien faibles sont les récompenses à leur dur labeur, mais nous voudrions que, se laissant guider, conseiller par des voix autorisées comme celles des Directeurs des Services vétérinaires ou agricoles, des Sociétés d'agriculture, ils cherchent eux-mêmes à améliorer leur sort.

Cultiver du blé, donner des soins combien attentifs à la vigne, c'est se heurter souvent à un marché surabondamment pourvu ; dans beaucoup de cas, les produits obtenus dans notre département n'ont qu'une valeur bien inférieure à celle qu'atteignent ceux des régions spécialisées et leur prix de revient est cependant très élevé, d'où mévente.

Mais il est en élevage une production qui existe de temps immémorial en Dordogne, qui, par exception, voit son cours rester à un niveau à peu près stable, qui offre des débouchés multiples puisque ses produits, appartenant à des marchés indépendants, sont moins soumis aux variations : c'est l'élevage du mouton.

En agriculture, la grande règle doit être de travailler pour le marché, or la consommation de viande de mouton va en croissant.

Trop souvent, le mouton a été considéré comme un animal des régions pauvres, on le trouve partout à l'apogée dans la phase pastorale, mais dès que, grâce aux améliorations permises par son fumier, la phase agricole s'est installée, c'est la dépécoration qui commence. Le mouton est éliminé comme indigne de voisiner avec les magnifiques champs de céréales ; on ne conserve plus que quelques têtes pour ne pas rompre avec l'habitude. On devrait, tout au contraire, envisager une période de culture mixte dans laquelle il conserverait une large place ; c'est ce qui s'est produit en Angleterre, pays de culture très perfectionnée qui, sur une superficie à peine égale aux trois quarts de celle de la France, entretient 30 millions de moutons. Actuellement, à la faveur de la crise, la situation tend aussi à se modifier en France ; dans beaucoup de départements, le mouton retrouve la juste place qu'une exploitation intelligente et rationnelle du sol doit lui réserver.

Lorsqu'on se trouve devant de grandes étendues,

pauvres, incultes ou ne donnant que des produits de qualité médiocre, ce serait une erreur de penser à d'opulentes moissons. Celles-ci ne viennent pas seules, elles nécessitent de grosses dépenses pour amender, fertiliser le sol, et dans la situation actuelle le cultivateur ne peut pas consentir à engager ces dépenses ; l'essentiel est de gagner de l'argent, et cela le plus rapidement possible. La faible population de nos campagnes périgourdines entraîne la cherté de la main-d'œuvre et le paysan ne pouvant compter sur de grosses recettes, est obligé de réduire le plus possible ses dépenses.

Aucun animal ne saurait comme le mouton utiliser toutes les ressources de la ferme ; lui seul permet de tirer profit des repousses des prairies, des fanes de betteraves, des épis tombés dans les champs, des refus d'herbages laissés par les bovins. En utilisant cela, il donne des bénéfices, non seulement par la vente de la viande, de la laine ou par ses reproducteurs, mais encore il fournit en grande quantité des nitrates qui fertiliseront le sol ; c'est là un point de vue très important. En Angleterre, de l'aveu même de certains agronomes, on élève des moutons non pas tant pour les revenus directs qu'ils donnent, mais comme agents nécessaires à la fertilisation du sol.

La ressource principale est la vente des agneaux de boucherie ; la consommation de viande de mouton va en augmentant sans cesse, dans des proportions supérieures à celle de la viande des autres animaux. Elle n'est plus considérée comme un aliment de choix mais apparaît de plus en plus sur les tables ouvrières. Cependant, si pendant longtemps le troupeau français a suffi à satisfaire aux besoins du marché national, il n'en est plus ainsi, et depuis la guerre surtout, l'équilibre est totalement rompu ; jusqu'en 1914, malgré une baisse d'effectif d'environ 50 %, la quantité de viande produite

était presque la même, grâce à une amélioration sensible de l'élevage, mais aujourd'hui, les importations vont en augmentant.

Il est également un autre produit qui, bien que sa valeur ait bien diminué depuis quelques années, ne doit pas être négligé : la laine. Les besoins de l'industrie sont considérables, mais les laines françaises ne sont pas toujours obtenues d'une façon satisfaisante. On ne doit cependant pas oublier qu'il n'y a pas opposition entre la production de la laine et celle de la viande.

Un autre avantage de l'élevage du mouton, c'est qu'il ne nécessite pas une grosse mise de fonds ; le capital engagé est très faible et pourtant il se renouvelle très vite, condition essentielle pour réaliser un gain élevé. Une brebis porte cinq mois et son agneau à l'âge de cinq mois peut être vendu à la boucherie où il atteint une valeur presque égale à celle de la mère ; en moins d'un an le capital est renouvelé. Le praticien ne doit pas oublier en effet que son choix doit s'inspirer avant tout des conditions particulières dans lesquelles il est appelé à exercer son activité ; la solution doit essentiellement être économique, ce n'est plus qu'une question de comptabilité.

Et pourtant, alors qu'il apparaît si nettement combien l'élevage ovin est à peu près la seule spéculation remplissant ces conditions, on est frappé par l'intensité de la dépécoration en Dordogne. C'est qu'en effet, l'élevage du mouton, pour être économique, doit être intelligent, rationnel ; il ne suffit pas d'avoir « des » moutons par habitude, de les laisser se nourrir de ce qu'ils peuvent trouver au hasard des chemins, sans aucun soin ; il ne suffit pas davantage d'importer un magnifique troupeau, sans savoir s'il pourra vivre et prospérer dans nos régions. En agissant ainsi, on aboutirait d'une façon certaine à de graves mécomptes et on incriminerait bien à tort de ces échecs « le » mouton.

Dans de nombreux départements voisins, les éleveurs ont réussi à améliorer leurs animaux, à perfectionner leurs méthodes ; pourquoi le paysan périgourdin ne les imiterait-il pas, profitant de leur expérience, faisant mieux si possible ? Dans un pays aussi varié que le nôtre, plusieurs spéculations sont possibles suivant les ressources ; on ne doit pas élever les mêmes moutons et de la même façon sur les plateaux du Nontronnais ou dans la vallée de la Dordogne.

Elever des animaux de tout venant sur un sol riche, c'est négliger une grande partie des ressources qu'il nous offre ; élever des animaux très améliorés dans une région pauvre, c'est les vouer à une déchéance certaine ; erreur d'un côté comme de l'autre, perte de bénéfices. Certaines régions de maigres pâturages nécessiteront des animaux dont la qualité essentielle sera la rusticité ; dans d'autres au contraire, le cultivateur aura intérêt à introduire des races fortement améliorées qui seules utiliseront complètement les ressources de la ferme. Mais, pour être intéressante, une amélioration qualitative doit pouvoir devenir quantitative ; c'est une condition indispensable si l'on veut augmenter le rendement, unique préoccupation des éleveurs. Tous doivent comprendre qu'il y a là un moyen pour eux de faire des bénéfices, en réalisant des spéculations conformes à la situation dans laquelle ils se trouvent.

Quelques beaux troupeaux sont loin de refléter toute la production de la région ; c'est une amélioration générale de l'élevage de notre département que nous souhaiterions voir se réaliser et c'est à cela que nous apporterons notre modeste contribution.

Dans une première partie nous étudierons le milieu, toutes les conditions, naturelles ou artificielles, qui président à l'élevage ; ensuite nous envisagerons l'état actuel de la production et des débouchés, puis dans une

troisième partie nous traiterons des améliorations qui nous semblent assez facilement réalisables (orientation de l'élevage, amélioration des productions culturales, de l'alimentation, des méthodes de reproduction, de l'hygiène, des débouchés).

Pour cette étude, nous nous baserons sur les précieux conseils que nous avons pu recueillir au cours de visites très intéressantes chez quelques éleveurs des différentes régions de la Dordogne, en particulier chez M. Dujarric, propriétaire aux Maines (commune de Chancelade), chez M. Lachaud à Maisonneuve (commune de Savignac-Ledrier), chez M. Rieupeyroux, régisseur de Mme de Génis à Salegourde, et M. Sauvinet, à Château-l'Evêque.

Leurs efforts, pour l'amélioration de notre élevage ovin, doivent servir d'exemple à ceux qui veulent réaliser quelques progrès ; ils trouveront toujours auprès d'eux les conseils leur permettant de réussir et de supporter plus aisément les difficultés que laisse peser sur le monde agricole le spectre de la crise.

Nous remercierons aussi M. Lurbe, Inspecteur régional de l'agriculture, ainsi que ses collaborateurs : MM. Laforêst, Directeur des Services agricoles de la Dordogne et son adjoint M. de la Bathie.

Mais notre gratitude ira toute entière à M. Grégoire, Directeur des Services vétérinaires dont les précieux conseils ont toujours été pour nous d'un grand secours ; sa compétence et son inlassable activité ont déjà beaucoup fait pour l'amélioration de l'élevage dans notre département.

Nous voulons exprimer aussi notre reconnaissance à M. le Professeur Pons pour toute la bienveillance qu'il n'a cessé de nous témoigner au cours de nos études et surtout dans l'élaboration de notre thèse.

PREMIÈRE PARTIE

Le milieu

« Pour tirer parti de la nature, il « faut la comprendre, on n'en profite « qu'en lui obéissant ».

M. Henry Girard,
Congrès du mouton, 1929.

Avant d'aborder l'étude d'une production agricole quelconque et son amélioration, il est de première nécessité de connaître l'ensemble des conditions, surtout naturelles, au milieu desquelles on se trouve.

Malgré des soins attentifs, l'homme ne pourra modifier à volonté les animaux qu'il élève ou utilise, ceux-ci resteront toujours plus ou moins en harmonie avec leur « milieu ». C'est par une exacte compréhension de ce rapport que l'éleveur pourra diriger avec fruit ses spéculations.

I. Situation et limites

Le département de la Dordogne, qui doit son nom à la rivière qui le traverse, est situé au Sud-Ouest de la France. Limité au Nord par la Haute-Vienne, à l'Est

par la Corrèze, au Sud par le Lot-et-Garonne, il touche à l'Ouest la Charente-Inférieure et la Charente et au Sud-Ouest la Gironde.

Formé par le Périgord, une partie de l'Agenais, de l'Angoumois et du Quercy, il a des limites presque entièrement conventionnelles ; comme frontières naturelles, on trouve seulement la Dronne sur 31 km., la Nizonne sur 26 km., la Dordogne dans la région de Sainte-Foy-la-Grande et aussi la Vézère.

Sa superficie est de 918.216 ha, ce qui en fait donc, à ce point de vue le troisième département de France.

II. Hydrographie

Peu de départements sont aussi bien arrosés que celui de la Dordogne : une grande rivière, six moyennes et près de 600 ruisseaux le parcourent en tous sens.

La Dordogne est la plus belle rivière de France après les cinq grands fleuves ; issue du Mont-Dore, au Puy-de-Sancy, elle coule, dans sa partie supérieure, au sein de gorges très étroites et pénètre dans notre département un peu en aval de Souilhac, pour le quitter au confluent de la Lidoire, entrer dans le département de la Gironde et se joindre à la Garonne au Bec d'Ambès. Ses principaux affluents sont la Vézère et l'Isle qui se grossit de l'Auvézère et de la Dronne.

La Vézère, née sur le plateau de Millevaches, dans la Corrèze, est des plus pittoresques ; après avoir arrosé la région des Eyzies et du Bugue, elle se jette dans la Dordogne à Limeuil.

L'Isle, qui est le plus grand tributaire de la Dordogne, naît dans la Haute-Vienne, aux environs de Nexon. Navigable jusqu'au confluent de la Dronne, elle l'est ensuite artificiellement grâce à un canal, jusqu'à Périgueux.

L'Auvezère, qui prend sa source dans la région de Masseret, dans la Corrèze, est remarquable par les très belles gorges qu'elle traverse aux environs de Génis et qui ont fait donner à cette région le nom de « Petite Suisse ».

La Dronne, le plus important des affluents de l'Isle, naît dans les Monts du Limousin, aux environs de Châlus (Haute-Vienne). C'est une rivière très poissonneuse, aux eaux d'une parfaite limpidité ; après avoir traversé les beaux cantons de Brantôme et de Bourdeilles, elle se jette dans l'Isle aux environs de Coutras.

Une quantité de petites rivières et de ruisseaux de moindre importance baignent de leurs eaux plus ou moins calmes les différentes régions du département : la Néa, la Cuze, le Céou, le Cern, le Coly, la Doux, la Couze dont les eaux actionnent plusieurs usines, la Gardonnette dont les eaux disparaissent sous terre formant une belle grotte de 1 km. environ, la Glane, le Manoir, la Source du Toulon qui fournit les eaux potables à la Ville de Périgueux, le Vern, la Salembre, la Crempse, la belle source en cascades de Sourzac, la Côle, le Trincou, la belle source de Fontas, près Bourdeilles, et près d'elle le Boulou, l'Euche, la Donzelle, la Nizonne, etc.

Trois cours d'eaux assez importants, mais n'appartenant pas au bassin de la Dordogne, arrosent enfin certaines parties du département ; ce sont : le Dropt, la Tardoire et le Bandiat.

Justement célèbre par les vestiges innombrables laissés par chaque période de l'histoire et surtout de la préhistoire, le Périgord, s'il intéresse l'archéologue, doit aussi attirer l'attention de l'agronome. Grâce à la diversité de ses régions, il offre des ressources variables dont certaines ont acquis une renommée mondiale.

III. Régions naturelles

La Dordogne comprend sept régions naturelles :

1° Nontronnais (Roches cristallines, primaires).	Région de terrains anciens.
2° Ribéracois (Crétacé)	Région à majorité de terrains secondaires.
3° Périgord blanc (Crétacé, jurassique, sables tertiaires)	
4° Périgord Noir (Crétacé, jurassique, sables tertiaires)	
5° Double (Sables et argiles du Périgord)	Régions de terrains tertiaires.
6° Landais (Sables et argiles du Périgord)	
7° Bergeracois (Calcaires tertiaires. Alluvions)	Région de terrains tertiaires et quaternaires.

Le Nontronnais. — C'est la région située au Nord-Est du département ; elle s'étend sur environ 125.250 ha soit à peu près 1 /7 de la superficie totale et comprend les cantons de Bussière-Badil, Nontron, Saint-Pardoux-la-Rivière et quelques communes des cantons de Thiviers, Excideuil, Hautefort et Terrasson.

Elle présente à peu près l'aspect du Limousin, qu'elle ne fait d'ailleurs que prolonger au Sud-Ouest : vastes plateaux, croupes, vallées étroites abritant des cours d'eaux à allure rapide. Elle est couverte de bois, de prairies largement irriguées grâce aux nombreuses sources qu'on y rencontre. Son aspect est souvent un peu sauvage, mais très pittoresque. Cependant, dans la région de Lanouaille, on trouve des terres très fertiles produisant en abondance des céréales ; des prairies très riches permettent d'entretenir un bétail nombreux ; cette région a été très améliorée grâce à de nombreux drainages et à des chaulages répétés.

Au point de vue physique on peut distinguer :

a. terres siliceuses : ce sont des terres de landes ;

b. terres d'argile et de silice ;

c. terres argileuses ;

Tous ces sols, sauf les terres argileuses, sont assez perméables, mais les roches sous-jacentes sont très compactes, rendant l'écoulement des eaux difficile lorsque la pente n'est pas suffisante. Si le drainage n'a pas été effectué, les labours doivent permettre cet écoulement. C'est cette imperméabilité du sol qui explique l'abondance des sources, permettant la création de prairies irriguées.

Ces terres sont assez faciles à travailler, mais leur profondeur est variable de quelques centimètres sur les plateaux à plus de deux mètres dans la région de Lanouaille en particulier. Toutes sont acides et nécessitent des apports nombreux de calcaires dont elles sont très pauvres ; elles sont riches en potasse mais pauvres en acide phosphorique, aussi l'emploi des phosphates naturels a-t-il toujours donné de très bons résultats.

Les terres du Nontronnais sont donc assez meubles, mais de fertilité généralement faible et nécessitent, pour leur amélioration, le drainage, les amendements calcaires et des engrais phosphatés.

Le Nontronnais comprend environ 33 % de terres labourables, 26 % de bois, 21,8 % de prairies, 1,5 % de vignes, 9,4 % de terres incultes.

La ressource principale réside surtout (sauf pour la la région de Lanouaille) dans l'élevage bovin, porcin, équin et ovin (36.314 ovins).

Le Périgord blanc, situé au centre du département, s'étend sur environ 260.244 ha soit presque 1/3 de la superficie totale. Il comprend les cantons de Brantôme, Saint-Astier, Périgueux, Saint-Pierre-de-Chignac, Saint-Alvère, Thenon, Champagnac-de-Belair, Savignac-les-

Eglises, Vergt, Neuvic et quelques communes des cantons de Villamblard, Thiviers, Excideuil, Hautefort, Mussidan.

La diversité des paysages y est assez grande et due aux origines différentes des terrains. En bordure des terrains anciens du Nontronnais, on trouve de nombreuses prairies favorisées par un sol argileux, des terres fertiles avec des boqueteaux assez nombreux, très peu de landes. A côté de ces régions, de vastes plateaux, légèrement inclinés vers le Sud-Ouest, formés d'une faible épaisseur de terre reposant sur un calcaire fissuré oolithique et où on ne trouve qu'une herbe rare, utilisée pour le pacage des moutons ; à peine sur les sommets quelques bois et des vignes. Dans les dépressions où la terre est plus abondante, il y a quelques cultures, mais surtout des noyers qui donnent de bons profits. Succédant à cette zone, et recouvrant la plus grande partie du Périgord, s'étendent les côteaux crétacés à ondulations lentes séparés par de larges vallées. Les cultures y sont abondantes avec quelques rares landes, des vignes, sur les sommets de petits massifs boisés et au fond des vallées de nombreuses prairies. Partout des noyers nombreux, épars dans les terres, donnent à la région un aspect caractéristique. Deux vallées très fertiles, celles de l'Isle et de l'Auvézère avec des cultures de céréales et de tabac, et de riches prairies.

Au point de vue physique on peut distinguer :

a. terres siliceuses, assez rares, surtout sur les sommets ;

b. terres d'argile et de silice ;

c. terres argilo-calcaires : c'est le type le plus fréquent ; elles forment souvent des friches infertiles ;

d. terres calcaires : fréquentes sur les plateaux et au flanc des côteaux ;

e. terres argileuses ;

La plupart de ces terres, reposant sur des calcaires fissurés, sont très sèches, mais celles des vallées, de nature argilo-siliceuse, sont humides et gardent assez bien leur fraîcheur en été. Ces sols sont assez faciles à travailler mais souvent (sur les plateaux de l'oolithe) leur épaisseur est insuffisante, entraînant une grande difficulté pour les travaux. Bien que leur constitution chimique soit assez variable, ils sont en général très pauvres en acide phosphorique et parfois, même sur le calcaire, les chaulages sont nécessaires. Leur fertilité est variable et dépend souvent de leur profondeur. En général ils conviennent mieux à des céréales qu'à des plantes sarclées ; la vigne y prospère assez bien mais a diminué à la suite du phylloxéra et a été remplacée par des bois et des landes. On y trouve aussi quelques forêts de pins maritimes constituées sans l'intervention de la main de l'homme.

Actuellement cette région comprend à peu près 40,6 % de labours, 11,8 % de prairies, 4,5 % de vignes, 27,1 % de bois, 11 % de landes.

Région de polyculture où l'exploitant cherche à produire tout ce qui est nécessaire à l'alimentation de sa famille et de son cheptel. Il tire ses revenus surtout du blé, des noyers, du tabac et de la vigne, et aussi de l'engraissement des bovins et de l'élevage du mouton (101.705 ovins).

Le Périgord noir ou Sarladais, situé au Sud-Est du département, s'étend sur environ 213.650 ha, soit presque le 1/4 de la superficie totale ; il comprend tout l'arrondissement de Sarlat, le canton de Cadouin, et quelques communes de ceux de Beaumont et de Saint-Alvère.

Nous ne saurions mieux le décrire qu'en citant cette page de M. Yvon Delbos, député de la Dordogne, Vice-président du Conseil :

« Le charme du Périgord noir est fait aussi de la « variété de ses aspects : plateaux dénudés, où les genévriers rabougris et les ajoncs aux fleurs d'or jaillissent « des pierres grises et où flottent les parfums de la lavande, « du thym, et du serpolet ; pics escarpés aux arêtes dures ; « molles collines harmonieusement ondulées, avec leur « tapis violet et vert de bruyère, de fougère, de mousse, « avec leurs châtaigneraies, et leurs *garrissades* qui se « parent au printemps et surtout en automne des plus « riches et des plus tendres couleurs ; *combes* endormies « au bas des côteaux, sous l'ombre dense des noyers ; « larges plaines riantes et fertiles, où s'étire la claire et « majestueuse Dordogne, entre ses rideaux de sveltes « peupliers ; vallées ombreuses où se hâte la torrentueuse « Vézère, comme pour fuir les martyres que lui inflige « l'industrie moderne, et retrouver du côté du Moustier « et des Eyzies la tranquillité de la préhistoire ; entre ces « deux rivières, le peuple menu et nombreux de leurs « affluents qui serpentent dans les vallons, s'attardent « près des moulins où ils rêvent un instant sous les joncs « et les nénuphars, pour reprendre leur course entre la « bordure des *vergnes* et le chemin creux hérissé d'aubépines ».

Au point de vue physique on peut y distinguer :

a. terres siliceuses ;

b. terres d'argile et silice qui atteignent parfois une très grande profondeur et, lorsqu'elles sont assez riches en calcaire, présentent une très grande fertilité ;

c. terres argilo-calcaires : surtout dans les dépressions ;

d. terres calcaires : surtout sur les plateaux de l'Est et du Sud du Sarladais, surmontant des causses analogues à ceux du Lot ;

e. terres argileuses : très rares, au fond de petites vallées ;

f. terres humifères : dans des vallées sillonnées par

des rivières à écoulement très lent ou dont le lit est obstrué, véritables marécages dont le sol, toujours humide, est inexploitable.

La fertilité des sols du Sarladais est en général faible à cause de leur sécheresse due au drainage effectué par un sous-sol très perméable, exception cependant pour les vallées recouvertes d'alluvions très fertiles. La décroissance agricole y a été très intense depuis les ravages du phylloxéra et la mort des noyers lors des gelées de 1870-1871. Aussi y a-t-il aujourd'hui beaucoup de terres incultes et un bétail bien moins abondant.

Terres labourables 36,5 %, prairies 9,8 %, vignes 3 %, bois 18,6 %, landes 23,8 %.

Région de polyculture, élevage des bovins, des porcs, et aussi d'ovins (71.110) qui font l'objet d'une vente active.

Le Ribéracois. — Constitue la bordure Ouest et Nord-Ouest du département, couvre 97.306 ha, soit presque 1/9 de la superficie totale. Il comprend les cantons de Ribérac, Verteillac, Montagrier, Mareuil et quelques communes de ceux de Nontron et de Saint-Aulaye.

Il est formé d'un ensemble de plateaux, de croupes arrondies entre lesquelles circulent de nombreuses vallées peu encaissées. Vastes terres blanches d'où la vue s'étend parfois jusqu'à la Charente, à l'Ouest, dominant des vallons couverts de fraîches prairies coupées de haies et de plantations de peupliers. Les sources y sont nombreuses.

Au point de vue physique on peut distinguer :

a. terres argilo-calcaires : à teintes rougeâtres, assez fertiles ;

b. terres calcaires ou silico-calcaires : apparaissent blanches, légères, surtout dans les cantons de Montagrier et de Verteillac ;

c. terres silico-argileuses : sur les alluvions des vallées ;

d. terres tourbeuses : en certains points des vallées de la Lizonne, de la Pude et de la Sauvanie.

Les terres argilo-calcaires et calcaires reposant sur les roches calcaires fissurées des plateaux sont très perméables et craignent la sécheresse ; la teneur en calcaire en est toujours assez forte. Par contre les terres silico-argileuses et tourbeuses des vallées sont fréquemment humides et portent des prairies d'assez bonne qualité ; elles sont souvent acides. Toutes nécessitent des apports assez abondants de superphosphates car leur teneur en acide phosphorique est très faible.

Si la viticulture en particulier a fortement diminué, il y a eu une assez forte augmentation des prairies naturelles et un accroissement marqué des prairies artificielles, du sainfoin surtout. Parallèlement, on constate une assez forte augmentation de la population animale qui est passée pour les ovins de 16.500 à 19.300 têtes pour les cantons de Ribérac, Montagrier et Verteillac.

Actuellement, la répartition est à peu près la suivante : terres labourables 53,6 %, prairies 13,5 %, vignes 3,1 %, bois 16,3 %, landes 7 % ; le troupeau ovin s'élève à 27.095 têtes.

La Double. — Cette région s'étend à l'Ouest du département sur 56.789 ha, couvrant le canton de Montpont, la plus grande partie de celui de Saint-Aulaye et quelques communes de celui de Mussidan.

C'est un vaste plateau boisé, peu ondulé, présentant deux versants, l'un vers la vallée de l'Isle, l'autre vers celle de la Dronne.

Cette région est couverte de futaies, de taillis alternant avec de vastes landes où se mêlent bruyères et ajoncs. De-çi, de-là, autour de petits hameaux, quelques terres cultivées, quelques prairies ; et souvent, perdus dans les bois, au fond des vallons, on découvre de petits

étangs, des marécages, qui ajoutent à la monotonie de la région. Les terres sont assez homogènes, constituées presque en totalité par un mélange d'argile et de sable fin très infertile et qui recouvre une épaisse couche d'argile imperméable ; gorgés d'eau en hiver, impraticables, ces sols sont rapidement asséchés en été, durcis et transformés parfois en véritables foyers pestilentiels. A peine vers l'Ouest, quelques terres sablonneuses, mélangées de galets de quartz, moins humides. Les sols sont très acides, très pauvres en calcium, en azote, en acide phosphorique, peu riches en potasse assimilable. Leur travail est très pénible car leur épaisseur est très faible ; ils nécessitent des soins constants.

Couverte autrefois par une vaste forêt de chênes, elle fut presque entièrement rasée de 1866 à 1876 ; puis on fit de nombreux semis de pins maritimes.

L'élevage des troupeaux y fut longtemps impossible par suite de la distomatose qui y sévissait constamment. La création de routes, l'assainissement des fonds humides, la création de prairies, l'aménagement des étangs ont grandement amélioré l'état sanitaire.

Actuellement la répartition est à peu près la suivante : terres labourables 22 %, prairies 19 %, vignes 4,6 %, bois 41,9 %, landes 8,5 %.

Les terres cultivées sont rassemblées autour des hameaux, mais assez médiocres. Les prairies sont basses, de mauvaise composition, encombrées d'ajoncs et abandonnées à elles-mêmes ; cependant, on en trouve d'assez bonnes sur les pentes où l'écoulement des eaux est plus facile. Le drainage des fonds, les apports de scories et de chaux seraient susceptibles d'améliorer rapidement leur valeur et seraient une source abondante de revenus.

L'élevage, qui ne se fait que sur la moitié à peine de la superficie, comporte un troupeau d'environ 5.050 têtes.

Le Landais. — Cette région s'étend au Sud-Ouest du département, sur une superficie de 33.925 ha ; elle est limitée par les vallées de l'Isle et de la Dordogne. Elle comprend le canton de Villefranche-de-Longchapt, presque tout celui de La Force et quelques communes des cantons de Bergerac et de Villamblard.

L'aspect est un peu celui de La Double, mais moins monotone, formant un vaste massif boisé avec, sur les pentes, des vignes, des cultures et, dans les vallons, des prairies. Le sol est moins argileux, moins humide que celui de La Double, l'écoulement étant facilité par des pentes, plus accentuées vers l'Isle et la Dordogne. Le sous-sol est constitué par des sables et des argiles du Périgord.

La répartition est à peu près la suivante : terres 22,1 %, prairies 13,1 %, vignes 11,8 %, bois 42,6 %, landes 5,1 %.

Les ressources proviennent surtout de l'exploitation des forêts et de la vigne ; il y a peu d'élevage, on y trouve environ 4.670 ovins.

Le Bergeracois. — Cette région s'étend au Sud du département sur une superficie de 131.422 ha, soit à peu près 1/7 de la superficie totale. Elle se compose des cantons de Beaumont, Bergerac, Eymet, Issigeac, Lalinde, Montpazier, Sigoulès, Vélines, et de quelques communes des cantons de Cadouin, Laforce et Villamblard.

Cette région est traversée par la Dordogne de l'Est à l'Ouest, bordée sur chaque rive d'une large plaine très fertile et où on trouve surtout des vignobles avec quelques boqueteaux et des prairies ou des cultures.

Sur la rive gauche, un immense plateau, coupé seulement par les vallées de petits affluents et couvert de cultures et de vignes ; à peine de place en place trouve-t-on quelques landes arides aux points d'affleurement du calcaire.

Au point de vue physique on peut y distinguer :

a. terres siliceuses, assez rares ;

b. terres à silice et argile ;

c. terres argilo-calcaires : surmontent les calcaires tertiaires ;

d. terres calcaires : assez rares dans les landes du plateau de la rive gauche ;

e. terres argileuses : sur les alluvions des vallées ou sur les calcaires tertiaires.

Dans les vallées, les sols sont en général humides en hiver, soit par leur nature, soit par la présence d'un sous-sol argileux. Cependant, par endroits, ils sont plutôt secs à cause du sous-sol graveleux ; sur les plateaux à sous-sol perméable, les terres sont assez sèches. Toutes les terres basses et celles dérivant des sables sidérolithiques sont acides, celles des côteaux calcaires ont au contraire une teneur en chaux élevée.

La fertilité est très grande dans les sols riches et frais des vallées, bien moindre pour les terres peu épaisses et plutôt sèches des plateaux ; la vigne y est très cultivée, les céréales ont diminué et les prairies permanentes au contraire ont augmenté.

Les proportions sont à peu près les suivantes : labours 38,7 %, prairies 14,4 %, vignes 14,9 %, bois 19,4 %, landes 6,7 %.

Les ovins y sont assez nombreux : 19.148 en 1929.

IV. Climat

Rares sont les renseignements précis sur les variations climatiques des différentes régions de la Dordogne, mais en se basant sur les observations faites à Périgueux, on peut avoir une vue d'ensemble suffisante. La moyenne annuelle de température est de 19°99 avec de faibles variations qui, si l'on en croit toutes les personnes âgées,

iraient même en diminuant à peu près constamment d'amplitude, les hivers en particulier étant moins rudes.

La température descend rarement au-dessous de 0° ; cependant, exceptionnellement, elle a pu atteindre : — 14°4 en décembre 1920 et — 16°5 en février 1929. De même en juillet, on note parfois seulement des températures dépassant 36° et la moyenne reste aux environs de 20°.

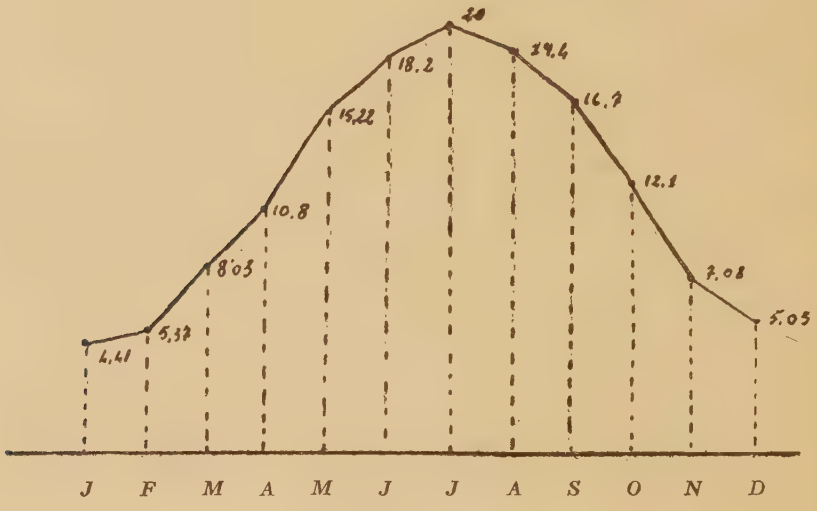

Les saisons sont nettement différenciées, la moyenne de l'hiver est de 5°1, du printemps de 11°34, de l'été 19°21, de l'automne 12°07. Assez souvent cependant, on constate des périodes froides anormales apparaissant au printemps et qui peuvent avoir de graves conséquences sur la végétation. De même, on constate très souvent une période chaude en automne, au mois de novembre, c'est « l'été de la Saint-Martin ».

Les gelées apparaissent surtout en novembre et en février et la température ne descend jamais au-dessous de 6° d'avril à octobre.

Pluies. — La moyenne du total annuel des pluies dans la période de 1901-1930 a été de 850 mm 538. Les années

se succèdent sans aucune régularité et les variations sont parfois très importantes.

Les mois les plus pluvieux sont : décembre, novembre et mai ; les plus secs sont au contraire : juillet, août et septembre ; mais les maxima journaliers observés l'ont été de mai à novembre. Il semble que les pluies soient moins abondantes dans les régions de Périgueux, Bergerac, Montpont, Sarlat que dans le reste du département, en particulier les régions de Nontron et Lanouaille.

Neiges. — C'est là un phénomène assez rare, les chutes ont lieu généralement en janvier et février mais leur nombre va en diminuant de l'Est à l'Ouest du département. En outre la température allant en s'adoucissant, elles sont de moins en moins fréquentes.

Vents. — Les vents du Sud-Ouest et d'Ouest sont les plus fréquents ; peu violents, ils amènent un adoucissement de l'atmosphère et sont précurseurs de pluie.

Les vents du Nord-Ouest, plus violents, apparaissent surtout en hiver, contrairement aux précédents, et sont fréquemment suivis de grosses chutes de pluie.

Par contre, les vents d'Est et du Nord amènent le beau temps.

Orages. — Ils sont fréquents dans le Sud du département, dans la région de Bergerac et de Montpont surtout, parcourant même toute la vallée de la Vézère ou s'engouffrant dans celle de la Dordogne. Dans ces mêmes régions, ils sont fréquemment suivis de grêle, amenant, comme il y a quelques mois à peine, la destruction totale des vignobles qui couvrent ces si belles régions.

Parfois ils sont très étendus, couvrant la presque totalité du département, emportant les toitures, arrachant les arbres, en particulier les noyers splendides, grande source de revenus pour de nombreuses communes du Périgord.

Un des plus terribles fut celui de juillet 1931, qui sévit surtout dans la région du Bugue et ravagea 43 communes.

V. Ressources

La Dordogne est dans son ensemble un pays de polyculture et cela semble dû surtout à sa division en petites exploitations dont la grande majorité sont comprises entre 0 et 10 ha. Le propriétaire ou l'exploitant cherche alors à obtenir ce qui lui est nécessaire dans les différentes productions végétales ou animales possibles et il vend le surplus qui peut varier dans de grandes proportions suivant les années. Cependant, il semble que commence à se dessiner une sorte de spécialisation bien souvent à préconiser et encore beaucoup trop faible.

La répartition était à peu près la suivante en 1935 :

	1929	1935
Terres labourables	349.180 hectares	315.575 hectares
Prairies, pacages	127.500 —	116.700 —
Vignes	49.420 —	49.240 —
Cultures maraîchères et diverses	—	6.168 —
Bois et forêts	222.538 —	266.262 —
Landes et terres incultes	121.014 —	122.463 —

Cependant étant donnée une constitution géologique parfois très différente, cette répartition subit d'assez grandes variations suivant les régions.

	Plantes sarclées	Céréales	Fourrages annuels	Prairies	Friches et jachères
Bergeracois	26.70	45.1	3.86	11.97	11.87
Double	37.57	41.2	5.22	8.10	7.41
Landais	28.36	41.9	4.09	8.41	16.74
Nontronnais	37.83	50.4	1.12	6.44	3.51
Périgord	32.94	39.7	2.38	11.90	12.58
Ribéracois	26.71	47.9	0.67	15.79	8.43
Sarladais	33.15	36.9	3.09	11.92	14.64
département	31.93	42.8	3.08	11.72	9.97

Cette production agricole est très variée, mais nous n'envisagerons ici que celle des ressources utilisables pour l'élevage du mouton.

Dans la statistique annuelle de 1934, nous trouvons : Pommes de terre, 41.800 ha ; rutabagas et navets fourragers, 14.500 ; choux fourragers, 1.100 ; prairies artificielles, 35.300 (trèfle 14.600, luzerne, 11.700 ; sainfoin, 9.000) ; prairies temporaires, 4.900 ; fourrages annuels, vesces, pois, 11.000 ; près naturels, 107.800 ; pâturages et pacages, 8.900.

La pomme de terre est très cultivée dans certaines régions, le Nontronnais en particulier, où elle couvre plus de 20 % des terres labourables et constitue une des principales sources de revenus. Employée surtout pour l'engraissement des porcs, c'est la fameuse « bacade », mais quelques éleveurs l'utilisent cuite pour la nourriture des bovins ou ovins ou encore crue, coupée au coupe racines. Sa production est très variable et a diminué depuis 1925 par suite de l'apparition du doryphore.

Betteraves fourragères. — Seules cultivées en Dordogne sur une superficie de 13.000 ha environ, surtout dans le Périgord, le Ribéracois et le Sarladais. Leur production est allée en augmentant pendant de longues années quantitativement et qualitativement.

On fait consommer aux animaux les jeunes betteraves arrachées lors des éclaircies, ainsi que des feuilles cassées, puis la totalité des betteraves, que l'on récolte avant l'hiver et conserve dans des granges ou des hangars.

Topinambours. — Cultivés en Dordogne depuis 1892 seulement, on en trouve surtout dans le Nontronnais et le Ribéracois ; l'étendue qui leur est consacrée, après avoir considérablement augmenté jusqu'à la guerre, semble avoir diminué depuis, par suite de l'extension donnée à la culture d'autres plantes. Son rendement est toujours supérieur à celui de la pomme de terre, surtout

lors des années de sécheresse ; sa valeur nutritive est très grande et justifierait une plus grande extension. La récolte a lieu en hiver, au fur et à mesure des besoins ; il sert exclusivement à l'alimentation des animaux de la ferme.

Rutabagas et navets. — La production du rutabaga est assez importante, soit qu'il constitue une culture principale, soit qu'on utilise pour lui les chaumes. Certains cultivateurs le préconisent et sa production semble appelée à une assez grande extension.

Quant aux navets ils sont l'objet d'une culture dérobée sur les chaumes.

Choux fourragers. — Leur culture qui avait subi un très grand accroissement a diminué depuis quelques années. Obtenus surtout dans le Nontronnais et le Ribéracois, les feuilles sont utilisées dans la préparation de la « bacade » distribuée aux animaux pendant l'hiver.

Prairies artificielles. — Constituées par le trèfle, la luzerne et le sainfoin, la surface qui leur est consacrée semble avoir augmenté depuis quelques années. Le trèfle est cultivé surtout dans le Ribéracois, la Double, le Nontronnais ; la luzerne au contraire tient une grande place dans le Sarladais et aussi en Périgord ; quant au sainfoin, c'est surtout dans le Ribéracois qu'on le trouve en très grande quantité. On tend de plus en plus à accroître la superficie ainsi cultivée. On doit aussi signaler l'apparition du lotier corniculé qui, bien que ne recouvrant que quelques centaines d'hectares a déjà montré de nombreux avantages. Nous avons eu l'occasion, au cours de quelques visites à des éleveurs, d'apprendre que cette plante leur donnait toute satisfaction et semblait très bien réussir dans certaines contrées du Nontronnais ou du Ribéracois. Trèfle, luzerne et sainfoin sont le plus souvent semés au printemps, dans des céréales diverses (blé surtout). La luzerne est parfois semée en

culture directe ; la première coupe est consommée en vert, seule ou après mélange, la deuxième coupe est généralement fanée. La luzerne donne parfois trois coupes.

Prairies temporaires. — Les prairies temporaires proprement dites sont assez rares ; le plus souvent on appelle ainsi des prairies artificielles conservées plusieurs années, généralement de mauvaise qualité, parce que manquant d'entretien.

Fourrages annuels. — Ils sont constitués par le trèfle incarnat, les vesces, le seigle, le maïs. La surface qui leur est réservée a très notablement diminué ; elle semble aujourd'hui s'accroître légèrement. Le trèfle incarnat, généralement appelé « farouch » est cultivé sur les chaumes retournés ; assez souvent on sème en même temps un peu d'avoine. De même, le seigle fourrage et les vesces sont semés sur des terres ayant déjà porté des céréales. La vesce est toujours semée avec un peu de graine de seigle ou d'avoine pour l'empêcher de se coucher sur le sol et pour donner un meilleur fourrage. Ces plantes, trèfle en particulier, sont parfois semées dans le seul but d'être enfouies ensuite, afin de servir d'engrais verts pour la culture du tabac.

Le maïs fourrage est le plus souvent obtenu en culture dérobée ; c'est un très bon fourrage, mais utilisé surtout pour le cheval et les bovins.

Dans le Bergeracois on cultive encore le lupin, mais là, il sert surtout d'engrais vert.

Prairies naturelles. Pâturages et pacages. — Ils occupent une assez grande superficie en Dordogne, surtout les prairies naturelles qui sont en constante augmentation. La surface réservée aux pâturages et pacages semble au contraire diminuer, et ceci est explicable par le fait que les pâturages humides des vallées sont de plus en plus livrés à la culture.

Une grande partie de ces prairies est irriguée soit naturellement par des crues, soit artificiellement au moyen de travaux.

Les prairies naturelles sont surtout étendues dans le Nontronnais, la Double, le Bergeracois ; les pacages dans la Double, le Nontronnais, le Ribéracois.

Situées sur des terrains d'origines géologiques très diverses, leurs qualités, leur composition sont très variables.

Les meilleures prairies, celles où une utilisation rationnelle de l'eau a été faite, soit par des drainages lorsqu'elle surabondait, soit par l'irrigation lorsqu'elle faisait défaut, sont sans contredit les vastes prairies du Nontronnais. La composition botanique n'est pas toujours excellente, mais l'herbe y est abondante, à tel point qu'une grande quantité de foin est expédiée, achetée en particulier pour les besoins de l'armée. Dans les autres régions les prairies sont plus sèches, chassées bien souvent des vallées par la culture. La récolte y est peu abondante, mais généralement de bonne qualité. Le foin, le regain sont fauchés, mais souvent des prairies sont ensuite livrées au pacage jusqu'au printemps suivant et la récolte en souffre. Le foin récolté est conservé dans les granges le plus souvent, sur les greniers à foin, tel qu'il a été fané, ou après addition de sel, et cette méthode semble de plus en plus utilisée. Quant aux silos ils sont encore très rares en Dordogne, et réservés à quelques grandes exploitations.

Les pacages sont surtout constitués par des pacages secs, dans des régions où la faible épaisseur de terre meuble ne permet aucune culture ; l'herbe y est assez rare et ne peut convenir qu'à des moutons. Les rares pacages humides ne doivent être utilisés que pour les bovins.

VI. Mode de tenue

Le nombre des propriétés a beaucoup diminué depuis un demi siècle par suite de la crise phylloxérique atteignant surtout la toute petite propriété et aussi par suite de la guerre qui obligea les grands propriétaires à se débarrasser d'une partie de leurs domaines, achetés surtout par les agriculteurs voisins.

Il semble qu'il y ait eu augmentation de la petite et de la moyenne propriété aux dépens de la très petite et de la grande. Pour la petite propriété, c'est le plus souvent le propriétaire qui exploite directement ; la propriété moyenne est exploitée tantôt par le propriétaire lui-même, tantôt en partie par lui-même et le reste par des métayers. Pour la grande propriété, il y a presque toujours division en domaines exploités chacun par un métayer.

De même pour l'exploitation, il y a évolution parallèle et disparition de la très petite ; la petite exploitation est la plus nombreuse.

Culture directe. — En 1882, les exploitations cultivées directement étaient les plus nombreuses ; depuis, leur nombre n'a fait qu'augmenter. On a évalué à 80 % la surface ainsi cultivée, mais d'après M. Lurbe ce chiffre serait sensiblement trop élevé.

a. Petites exploitations : forment la majorité ; en général la famille suffit à assurer les travaux, la main-d'œuvre ainsi abondante et peu coûteuse remplace un outillage souvent insuffisant et permet des cultures rémunératrices mais minutieuses (tabac, vin, légumes) (1 à 30 ha suivant les régions).

b. Moyennes exploitations : souvent outillage, bâtiments insuffisants, vendues par un propriétaire qui ne veut pas faire effectuer les réparations nécessaires, ne

donnent que des rendements insuffisants. Quelques unes sont cultivées par des domestiques sous la conduite d'un régisseur ; mais si l'outillage, les bâtiments sont insuffisants les dépenses sont souvent telles qu'au point de vue économique elles sont d'un faible rendement.

Seules, celles qui sont aux mains de cultivateurs disposant d'un petit capital, ont pu être améliorées et apporter de bons revenus.

Leur étendue varie en moyenne de 20 à 50 ha suivant les régions.

c. Grandes exploitations : rares (Ribéracois, région de Lanouaille) ; souvent bénéfice considérablement réduit par les frais de main-d'œuvre d'où très souvent tendance à étendre les prairies, à conserver les bois, pour diminuer les cultures.

Le métayage. — « Le métayage serait pour notre région « la meilleure forme d'exploitation si toutes les condi- « tions qui lui sont favorables étaient toujours réunies. « Pour donner ses pleins effets, cette association doit en « effet comprendre d'une part un propriétaire libéral « et aisé, d'autre part un colon travailleur et intelligent » (Lurbe).

Le propriétaire ne doit pas hésiter à fournir à son métayer un outillage moderne, un cheptel de choix et à entretenir les bâtiments en bon état. « Or trop souvent, « le matériel mis à la disposition du métayer est rudi- « mentaire, le cheptel insuffisant pour les travaux et la « quantité de fumier nécessaire, les logements sordides, « mal clos, mal couverts, les chemins impraticables. « On place le colon dans des conditions déplorables de « vie et de travail : rien d'étonnant dès lors à ce que les « produits de la propriété ne soient que proportionnels aux « moyens archaïques et parcimonieux de production ».

Mais aussi bien souvent, le colon n'est pas un très bon exploitant ; manquant en grande partie d'instruction

professionnelle, aimant à se rendre aux multiples foires alors qu'il n'a rien à acheter ou à vendre, il se montre rebelle à toute innovation et reste attaché à une culture extensive peu fatigante. Combien rares sont ceux qui prennent la peine d'améliorer la production, de faire des plantations d'arbres, de noyers par exemple ; ils ne restent que quelques années sur les terres dont ils ont uniquement cherché à tirer le maximum de profits.

Cependant assez fréquemment, lorsque propriétaire et colon ont conscience de leurs devoirs réciproques, c'est là un très bon mode d'exploitation et nous connaissons de nombreux cas où il réussit parfaitement, procurant au métayer, aussi bien qu'au propriétaire, des bénéfices appréciables ; on voit même assez souvent les colons se succéder de père en fils sur la même terre, réalisant ainsi la plus favorable continuité de labeur.

S'il y a souvent une crise de métayage on peut se demander si la dépécoration n'en serait pas justement une des causes les plus graves. Le troupeau était une source de revenus que rien n'a pu remplacer, surtout dans nos régions assez pauvres ; on a voulu remédier au déficit par des cultures de céréales, en particulier, mais le prix excessif des engrais oblige le cultivateur à travailler à perte dans l'état actuel du marché ; d'autres fois, on s'est lancé inconsidérément dans une production unique et souvent on s'est heurté aux problèmes de la surproduction.

Seul le mouton, malgré le prix peu élevé de la laine, pouvait, par la vente des agneaux de boucherie, l'utilisation complète de toutes les herbes, la production d'un fumier agent améliorateur excellent, permettre aux métayers de réaliser quelques bénéfices, sans exiger de main-d'œuvre et avec un faible capital.

Le fermage. — C'est un mode de faire valoir autrefois peu fréquent mais qui s'est répandu surtout depuis la

grande guerre de 1914-1918. Le faible nombre des fermiers tient en partie à une raison psychologique : le propriétaire qui loue sa ferme se sent un peu dépossédé et le cultivateur qui détient quelque avoir préfère « se mettre chez lui » au lieu de travailler le bien d'autrui.

Le plus souvent, les fermiers de nos régions ne sont pas originaires du département, ce sont surtout des Bretons, des Vendéens ou des Belges. Les premiers surtout, habitués dans leur pays au fermage, n'acceptent que difficilement chez nous le métayage et transforment dès qu'ils le peuvent leur bail en bail à ferme, ou se rendent propriétaires.

D'ailleurs on doit remarquer qu'ils s'assimilent très rapidement chez nous, tout en conservant quelques pratiques intéressantes souvent imitées par leurs voisins.

Il serait à souhaiter que cette méthode se développât mais à condition d'avoir des fermiers intelligents qui ne se contentent pas de tirer le maximum de revenus d'une terre à laquelle ils ne consentiraient pas les soins suffisants (engrais, fumier, etc.).

L'évolution de ces modes d'exploitation se manifeste assez clairement par les statistiques suivantes :

Années	1892	1933
Exploitations en culture directe	61.113	50.050
Exploitations cultivées par métayer	17.174	9.013
Exploitations cultivées par fermier	5.831	3.467
Exploitations abandonnées	—	437

VII. La population

C'est là une question très importante en ce qui concerne l'élevage des ovins, en Dordogne, comme dans beaucoup de départements français, la conduite du troupeau

est une sorte d'artisanat rural ; le problème du berger est lié à celui de la natalité.

Or si nous consultons quelques statistiques, nous constatons une très forte diminution de la population rurale.

Année 1846	population rurale	466.468
Année 1911	—	374.152
Année 1926	—	322.184

donc perte d'un tiers environ, qui n'a fait que s'accentuer depuis ; les régions les plus atteintes ont été le Sarladais, le Ribéracois et le Landais.

Cette désertion des campagnes n'a été que faiblement atténuée par l'arrivée de nombreux cultivateurs bretons ou par l'immigration étrangère.

Les bergères ne sont plus aujourd'hui qu'une légende, elles ont disparu, et avec elles la plupart des troupeaux importants.

DEUXIÈME PARTIE

Etat actuel de l'élevage ovin

I. La population ovine

Importance.—La Dordogne, qui, au point de vue superficie vient au troisième rang des départements français, n'est que le cinquième comme producteur de moutons.

De tout temps on y en élève, et là, comme dans tous les départements français, cette production a subi de nombreuses fluctuations ; la dépécoration s'y est intallée depuis la guerre de 1914-1918, mais beauçoup moins importante que dans beaucoup d'autres régions.

Il nous a été impossible de retrouver les statistiques de cette époque mais celles des dix dernières années nous montrent les résultats suivants :

Annécs	Béliers de plus de 1 an	Brebis de plus de 1 an	Moutons castrés de plus de 1 an	Agneaux et agnelles de moins de 1 an	Totaux
1925	10.110	120.680	31.730	61.100	223.620
1926	10.440	129.460	47.160	63.180	240.240
1927	10.240	139.210	43.940	62.330	255.720
1928	10.870	138.520	43.130	63.580	256.100
1929	10.760	139.730	43.430	63.790	257.710
1930	9.430	136.720	43.430	63.790	253.370
1931	9.430	137.720	43.320	62.850	253.320
1932	9.320	137.800	41.210	60.980	249.310
1933	9.320	138.240	38.250	63.500	249.310
1934	9.320	139.750	37.130	66.480	252.680
1935	10.975	128.770	27.750	63.440	230.935

La dépécoration n'est donc pas sensible pendant ces deux dernières années ; elle s'est produite plutôt pendant et après la grande guerre et malgré une légère augmentation du nombre des ovins la production est nettement insuffisante. Dans beaucoup de fermes où il y avait autrefois un troupeau, il n'y a plus rien aujourd'hui.

Les causes sont ici les mêmes que partout ailleurs :

1° perfectionnement de la culture qui, bien insuffisante encore, est cependant plus sensible chaque jour ; le progrès sous toutes ses formes a pénétré nos campagnes ; la multiplication des routes, des moyens de transport, a modernisé le paysan ; une des conséquences les plus immédiates a été la réduction des terrains de parcours ; plus de jachères nues, partout où il le peut le paysan fait des cultures dérobées ;

2° vulgarisation des engrais chimiques qui, employés avec plus ou moins de raison, ont fait diminuer l'importance des fumiers, et en particulier de celui de mouton. Mais si sur les prairies, ces engrais donnent de bons résultats, à un taux plus économique que le fumier, ils ne sauraient le remplacer entièrement et longuement pour la plupart des cultures ;

3° chute de la valeur des laines ; le paysan périgourdin élevait des moutons produisant de la laine, mais comme dans beaucoup de régions françaises, il ne se souciait pas de savoir si elle répondait aux besoins du marché ; et lorsque des pays neufs sont venus le concurrencer en s'adaptant aux demandes, il a réduit sa production, sans chercher à l'améliorer ou à utiliser d'autres qualités de ses animaux ;

4° diminution de la population rurale ; nous l'avons montrée dans un chapitre spécial ; les grandes fermes ont été divisées en nombreuses petites propriétés dans lesquelles il est assez difficile d'entretenir un troupeau sans y apporter de grands soins. Beaucoup d'exploita-

tions ont même été abandonnées ; ont-elles vraiment si peu de valeur qu'on ne puisse y élever quelques moutons ?

5° question du berger ; cette difficulté de se procurer des bergers qui pour les grandes régions d'élevage est à la base même du problème, prend chez nous une importance bien moindre. Il est bien rare que chez nous un troupeau ait été confié à un homme vraiment digne de ce titre, et puis, n'est-ce pas plutôt la disparition des troupeaux qui entraîne la difficulté de se procurer de bons bergers.

On pourrait même dire que cette pénurie est à l'avantage de ces régions de petites propriétés comme la nôtre. Si son influence, néfaste dans les pays de grand élevage où les immenses parcours permettaient l'entretien de troupeaux nombreux, a obligé le propriétaire à abandonner cette spéculation pour s'adonner à des cultures, elle a, par là même, ouvert à nos petits éleveurs les marchés qui jusqu'alors leur étaient interdits.

Les différentes populations ou races. — La population ovine de la Dordogne présente un aspect très divers ; les races locales y sont en état de variations désordonnées. Issus d'ancêtres différents, les animaux actuels sont forcément disparates malgré leur homogénéité apparente ; il n'y a pas à proprement parler de race du pays ; les animaux oscillent autour d'un type moyen, fixé sans précision, variable avec les régions, les éleveurs. La configuration naturelle du terrain, divisant le pays en parties distinctes, a créé une sorte d'isolement, d'où apparition de diverses variétés.

Le voisinage des départements limitrophes dans lesquels au contraire les éleveurs se sont attachés à sélectionner, à améliorer leurs animaux, a souvent influencé nos agriculteurs. Cependant, nous devons signaler les efforts, les initiatives de quelques éleveurs avisés, qui,

reconnaissant les avantages qu'ils peuvent tirer de la production d'animaux de choix, ont créé dans notre département des exploitations souvent bien conçues, véritables pépinières dont l'effet est déjà assez sensible dans les environs.

On trouve donc en Dordogne, à côté d'une population très diverse, quelques souches d'animaux sélectionnés appartenant à différentes races déjà bien adaptées à notre climat, aux conditions dans lesquelles elles se trouvent.

A. *Race du pays.* — Assez rare à l'état pur aujourd'hui, cette race était beaucoup plus répandue il y a une vingtaine d'années, surtout dans le Nontronnais, le Périgord et le Ribéracois. Elle réalise assez bien un type intermédiaire entre la race Limousine et la race des causses du Lot, avec prédominance de l'une ou de l'autre suivant la région considérée. C'est un ovin de format assez grand, à tête forte, allongée, chauve, au profil toujours plus ou moins busqué ; les oreilles sont longues, épaisses, rabattues ; les cornes, sauf exception, sont inexistantes. La poitrine est assez plate, la côte longue, le dos bien droit, la croupe peu large et anguleuse. Les membres, assez bien musclés, sont résistants avec de bons aplombs ; la toison, généralement blanche, présente parfois des taches ; assez souvent on rencontre des sujets de teinte marron ; la laine est assez commune, légèrement ondulée et laisse la tête et les membres nus. Des taches sombres apparaissent souvent sur les parties dépourvues de laine. Les qualités essentielles de ces animaux sont la rusticité et la sobriété ; les femelles sont très fécondes et beaucoup d'éleveurs sélectionnent dans le sens d'une parturition gémellaire, la quantité de lait étant généralement suffisante pour les deux produits.

Mais les animaux de race pure sont assez rares aujourd'hui et presque tous les animaux rencontrés ont été

améliorés par des sangs Berrichon, Southdown ou Charmois.

B. *Race Berrichonne.* — Ces animaux ont été importés depuis de nombreuses années, tant ceux de l'Indre que ceux du Cher. Elle existe très rarement à l'état pur, ayant surtout servi à l'amélioration des populations locales. On trouve cependant quelques animaux dont le front large et bombé, sans saillies osseuses, les arcades orbitaires effacées, les larmiers profonds, les grandes oreilles horizontales, les membres forts, le dos et la croupe larges, rappellent assez bien cette race.

Ce sont des animaux rustiques, bons marcheurs, et très féconds, donnant une viande supérieure aux précédents.

Assez souvent aussi, les animaux importés, après s'être adaptés au pays, ont été livrés à des croisements avec des races plus précoces pour donner de très bons animaux de boucherie.

C. *Race Southdown.*—Introduite en Dordogne presque uniquement sous forme de béliers destinés à améliorer la production locale. On trouve, en particulier aux environs de Périgueux, des sujets purs achetés aux plus grands élevages français et on distingue sur de très nombreux animaux l'introduction de sang Southdown.

Cette race se manifeste par un grand développement de l'animal, une poitrine ample, des reins larges, un cou court, des oreilles bien dressées, une toison couvrant tout le corps jusqu'aux genoux, avec une plaque sur le front.

Ces produits, doués encore d'une grande rusticité, sont précoces et donnent de bons animaux de boucherie.

D. *Race de la Charmoise.* — Introduite depuis de nombreuses années en Dordogne, cette race n'a fait d'abord que constituer quelques élevages où un très petit nombre de sujets, objets de toute l'attention

d'éleveurs expérimentés sont devenus en tous points remarquables. Depuis quelques années, grâce aux efforts de ces éleveurs, et de techniciens, cette race, une des plus belles de notre élevage national, commence à se répandre dans notre département.

En 1932, à l'exemple de ce qui avait été fait dans les départements voisins, en Haute-Vienne par exemple, ces éleveurs, voulant unir leurs efforts, ont constitué un Syndicat départemental dont le siège est à Périgueux. Actuellement, il ne groupe qu'un faible nombre d'adhérents parmi lesquels 34 éleveurs ; le nombre des animaux de race pure inscrits au Flock-Boock n'est encore que de 550, répartis dans de nombreux élevages, en quantités variables, certains comprenant de 45 à 110 sujets purs, d'autres 5 ou 10 seulement. Mais ce sont là des chiffres qui vont en augmentant chaque jour, les éleveurs important directement des sujets de choix achetés dans les grands élevages de la Vienne, ou encore se groupant pour se rendre propriétaires des animaux primés lors des concours, de Montmorillon en particulier. L'extension de cette race va sans cesse en s'accentuant, grâce aux efforts du Syndicat, en particulier lors des foires-expositions et malgré son bien faible effectif, l'action du Charmois se fait déjà sentir en Dordogne, la plus grande partie des éleveurs ne possédant que quelques béliers destinés à être accouplés à des brebis du pays.

Ces animaux s'adaptent très bien dans notre région en y conservant toutes leurs qualités de précocité et de fécondité.

Si nous examinons les différentes régions, la population ovine s'y répartit à peu près de la façon suivante :

1° Nontronnais : nombreux troupeaux de faible importance ; sujets se rapprochant du type Limousin, mais le plus souvent améliorés par du sang Charmois ; leur poids est d'environ 40 kgr. pour les femelles, 60 kgr.

pour les mâles; quelques élevages de Charmois purs aux environs de Nontron, La Coquille, Thiviers, Eyzerac.

2° Périgord blanc : très bonne région à moutons; troupeaux nombreux formés par un croisement d'animaux du pays avec des Southdown et des Charmois; animaux plus lourds dont le rendement est souvent supérieur à 50%.

3° Ribéracois : surtout dans les côteaux du Nord de cette région; on y rencontre des sujets rappelant assez bien la race du pays; ils atteignent 40 et 50 kgr.; ils sont d'un rendement en boucherie assez faible.

4° Double et Landais : l'élevage y serait possible à l'Est, le reste étant trop humide; les troupeaux y sont peu nombreux et de seconde qualité; leur amélioration a été tentée par l'importation de Charmois.

5° Bergeracois : les moutons y sont peu nombreux et pourtant les essais ont toujours été très heureux; il semble que les cultivateurs de ces régions riches devraient ne pas négliger cette possibilité.

6° Sarladais : le mouton est ici représenté par la race du pays avec dominance de Caussenard, qui, bon marcheur, très résistant, convient très bien à la région. Quelques éleveurs voulant produire des agneaux de lait ont tenté avec de très bons résultats le croisement avec le Charmois.

II. Mode d'exploitation

Nous n'envisagerons ici que ce qui s'applique à la plus grande partie des éleveurs, à l'exclusion de ceux qui depuis plusieurs années déjà ont réalisé de grands progrès et se livrent à la production d'animaux de race pure ou au croisement industriel bien compris.

De tous temps en Dordogne on s'est adonné à l'élevage des ovins, aussi s'est-il créé une sorte d'habitude, de

« routine » et nombreux sont encore les agriculteurs qui ont des moutons parce que leurs parents en avaient, parce qu'ils en ont toujours vu dans leur propriété ou leur ferme. Ils les élèvent encore aujourd'hui comme les élevaient leurs ancêtres, sans avoir fait le moindre progrès ; il ne leur est pas venu à l'idée que peut-être d'autres moutons, de race perfectionnée, pourraient leur rapporter davantage. On a amélioré les bovins, mais le mouton est resté un animal négligé ; autour de lui s'est créée une véritable légende « le mouton vit de peu » et ... on ne lui donne presque rien, comme s'il était incapable de transformer avantageusement des aliments. Le cultivateur s'est attaché à améliorer ses méthodes de culture, sans comprendre qu'il devait y avoir harmonie entre cette culture et l'élevage ; au contraire, augmentant ses productions, il a réduit son troupeau.

Les moutons occupent trop souvent à la ferme la dernière place ; relégués dans un bâtiment plus ou moins sombre, insalubre, mal aéré, ils sont laissés à la conduite d'un enfant ou d'un vieillard dont l'attention fait souvent défaut. Pour créer son troupeau, le cultivateur achète souvent quelques animaux dans le voisinage, sans appréciation soignée, heureux surtout de ne pas « dépenser » une forte somme d'argent, sans savoir que si un mauvais sujet est trop cher, un très bon possède toujours une grande valeur et n'est jamais trop payé. Dans le choix des brebis, il recherche surtout celles qui produisent à chaque parturition deux jumeaux.

Le mode d'accouplement employé est presque toujours la lutte libre ; le bélier est toujours au milieu du troupeau et féconde les brebis au fur et à mesure qu'elles entrent en chaleur. Il reçoit rarement une alimentation particulière. D'autres fois, au contraire, le bélier est un sujet sacrifié, admis à fournir la preuve de son formidable potentiel génésique quelques jours par an et le plus

souvent enfermé dans une cage solide où il engraisse et s'étiole ou se développe très mal.

Les brebis en gestation ne sont pas l'objet de soins spéciaux ; restant toujours, ou presque, mélangées au reste du troupeau, à peine sont-elles l'objet d'une surveillance un peu attentive lorsque leur embonpoint annonce une mise-bas imminente.

L'agnelage se produit sans l'intervention de l'homme, ce qui est préférable ; pendant quelques jours on garde les mères à la bergerie, puis on les laisse sortir ; les agneaux restent enfermés jusqu'à trois ou quatre mois. Les mères reçoivent assez souvent un supplément de ration constitué par du son, des racines. Le sevrage est souvent effectué un peu trop rapidement, il est couramment opéré, la production des agneaux blancs restant le fait des éleveurs avisés dont nous ne parlons pas ici.

La queue est souvent amputée soit au fer rouge, soit tout simplement à l'aide d'un instrument tranchant, une serpe par exemple. Pas de répartition en lots différents, tous les animaux sont réunis, entassés dans un local étroit. L'alimentation est une des parties les plus défectueuses de cet élevage. Contrairement à toute logique, on a réservé pendant longtemps aux moutons les pâturages bas, infestés de parasites. Le plus souvent les animaux sont conduits deux fois par jour à l'extérieur, soit dans des pâturages plus ou moins pauvres dont les légumineuses sont totalement absentes, soit le long des routes ou des chemins, soit encore, mais de moins en moins, dans les bois où leur sont réservées les pousses ou les jeunes semis au détriment de la sylviculture. Conduits par un enfant ou un vieillard souvent distrait, ils errent ainsi, s'arrêtant parfois sur des chemins ou des friches. A la rentrée à la bergerie, ils reçoivent un supplément constitué par du foin, quelquefois même du regain qui

leur est réservé pour l'hiver, mais souvent aussi par des fanes de légumineuses. En hiver, on leur donne assez souvent, lorsque le mauvais temps ne permet pas de les laisser sortir, des racines (betteraves, topinambours), ou du son. Dans la bergerie, quelques mauvais râteliers ; on met la plus grande partie du fourrage à même le fumier ; pas d'auge et souvent aussi pas d'abreuvoir. Les parois, salies par les déjections, humidifiées par l'air expiré, se recouvrent de salpêtre ; l'atmosphère est malodorante, chargée des émanations de l'urine et des excréta. Le fumier mal préparé n'atteint pas une aussi bonne qualité ; entassé ensuite au milieu d'une cour, il est abandonné aux dégâts des volailles, brûlé par le soleil, lavé par les pluies. Après l'avoir transporté dans les champs, on le dispose en petits tas qui restent ainsi plusieurs jours exposés aux intempéries ; il perd les principes essentiels à la végétation et, répandu sur le sol, n'a plus d'effet.

Quant au purin, une grande partie est laissée dans la bergerie lorsque on enlève le fumier ; le reste disparaît avant l'arrivée à la terre.

L'aération est aussi réduite que possible, l'éleveur s'attachant au contraire, malgré tous les conseils des vétérinaires, à mettre ses animaux dans un endroit bien chaud, obscur, persuadé qu'en cela il favorise l'engraissement.

III. Débouchés

Quels sont alors les débouchés offerts à ces animaux ? L'éleveur ne vise pas à proprement parler une spéculation définie ; le mouton n'est pour lui qu'un moyen d'utiliser des ressources qui sans lui seraient perdues. Il produit à la fois de la laine et de la viande, sans obtenir d'aucun côté des résultats bien brillants.

La laine fournie est de qualité assez médiocre, formée de mèches courtes, légèrement ondulées, toison ouverte dont le poids ne dépasse guère 2 kgr.

La viande est d'assez bonne qualité, mais les animaux sont mal conformés, présentant des cuisses plates. De plus, étant peu précoces, ce sont les agneaux gris ou les antenais qui sont élevés pour la boucherie. Le rendement oscille autour de 50 %.

Les débouchés sont constitués surtout par le marché local ; les expéditions assez réduites encore, se font en animaux vifs sur Paris (60 % environ) ou sur Bordeaux (40 %) ; des Charmois par exemple ont obtenus des prix beaucoup plus élevés, leurs animaux de race pure donnant toute satisfaction aux bouchers.

Quant aux métis, obtenus par le croisement de première génération, ils sont vendus à la boucherie locale ou encore très souvent livrés à un prix très rémunérateur à des bouchers limousins, qui terminent l'engraissement et expédient à Paris.

Des agnelles de race pure ont atteint au cours de la *Semaine agricole* de 1935, le prix de 300 fr. à cinq mois. De jeunes brebis du même âge se vendaient facilement de 600 à 800 fr., un adulte atteignait même 1.250 fr.

TROISIEME PARTIE

Les améliorations

« La parfaite amélioration ne consiste
« pas tant en une spécialisation qu'en une
« exacte appropriation des aptitudes aux
« conditions économiques ».

(Sanson)

Par l'étude de la production ovine actuelle dans notre département, nous venons de constater combien elle est loin de répondre aux conditions modernes de l'élevage.

Il importe donc que les éleveurs réalisent le plus rapidement possible les améliorations indispensables.

« Améliorer, en zootechnie, c'est augmenter la puis-« sance des fonctions économiques des animaux » autrement dit, c'est produire des animaux nombreux et beaux mais avec le sens très particulier que donnait Sanson à ce mot :

« Le beau n'est donc point ici l'agréable, mais bien l'utile ».

Comme un industriel dans son usine, le bon moutonnier doit adapter sa production aux goûts et aux demandes de sa clientèle.

Avant d'entreprendre la création ou l'amélioration d'un troupeau, il doit étudier l'orientation à donner à sa production et c'est en fonction de celle-ci qu'il modifiera ses cultures, l'alimentation de ses animaux, leurs modes de reproduction, leur hygiène.

CHAPITRE PREMIER

ORIENTATION DE L'ÉLEVAGE

Lorsqu'on pratique l'élevage des moutons, on ne doit pas oublier que ces animaux sont à la fois producteurs de laine, de lait et de viande ; tous les moutons ont une toison, tous rapportent par la production des jeunes pour l'entretien desquels les mères doivent être de bonnes nourrices et tous terminent leur carrière à l'abattoir.

Cependant, au cours des temps, les éleveurs ont, par un long travail de sélection, perfectionné chaque race en vue d'une production bien déterminée, au détriment des autres ; les races ont été « spécialisées ». Il faut donc, avant de faire l'achat d'animaux, savoir dans quel sens orienter sa production et cela en examinant les différents marchés ?

Autrefois le mouton était considéré avant tout comme un producteur de laine qui, constituant une matière indispensable à tous, nécessitait l'entretien d'immenses troupeaux ; mais actuellement ce marché subit une crise très grave ; l'accroissement formidable du cheptel ovin spécialisé (mérinos et dérivés) en Australie ou en Amérique du Sud, aboutit à la production d'énormes quantités de laine à un prix que l'éleveur français ne saurait concurrencer. Si quelques régions ont pu résister, c'est

grâce à la qualité supérieure des laines fournies, mais la plus grande partie du troupeau français doit forcément évoluer vers une autre spéculation. En outre, l'utilisation de la laine reste en partie soumise à l'influence de la mode, d'où nécessité pour l'éleveur de prendre de très grandes précautions.

Nous ne ferons que citer les marchés du lait et des fromages qui en dérivent ; c'est là une production réservée à quelques centres bien déterminés auxquels une vieille renommée assure un débouché très avantageux. Il n'en existe pas d'important en Dordogne.

Si au contraire, nous examinons l'évolution du marché de la viande, nous constatons une augmentation très importante de la consommation que ne peut satisfaire l'amélioration qualitative des sujets produits ; la France est obligée d'avoir recours à des importations. Mais les demandes de la boucherie ne font pas appel à n'importe quel type d'animal ; elle recherche surtout la qualité, aux dépens de la quantité ; pas de gros gigots dont la vente est souvent difficile, sur le marché français la préférence va aux petites carcasses peu chargées en suif. Les Anglais, au contraire, apprécient davantage des animaux plus forts, plus gras (Dishley, Kent).

Ce que veulent nos bouchers, ce sont des agneaux qui sur pied ne pèsent pas plus de 35 à 40 kgr. et qui peuvent donner de 15 à 20 kgr. de viande nette avec de petits gigots, de fines côtelettes, atteignant ainsi une valeur égale à environ dix fois la tonte annuelle de la mère. Deux gros moutons sont évidemment plus faciles à entretenir que trois moyens ; mais pour un poids total équivalent, le boucher paiera ceux-ci beaucoup plus cher, car ils lui donneront 1 /3 en plus de côtelettes et six gigots au lieu de quatre : l'opération se soldera par un bénéfice pour l'éleveur.

La production de tels animaux nécessite pour être

économique un choix au triple point de vue de la conformation, de l'âge d'abatage, celui-ci dépendant de la « précocité ».

Conformation. — De même qu'il y a un type pour le cheval de vitesse, un autre pour le cheval de trait, il y en a un pour l'animal de boucherie et celui-ci est à peu près le même, dans ses grandes lignes, quelle que soit l'espèce. Il s'agit toujours d'obtenir un animal au système musculaire très développé sur un squelette réduit, mais les parties auxquelles est accordée la préférence varient d'une espèce à l'autre.

Le bon mouton à viande tend à être cubique, avec un corps très ample sur un squelette réduit, bas sur pattes. La tête est fine avec des oreilles minces, portée par un cou court ; le poitrail large, le garrot épais suivi d'un dos rectiligne, aussi large que possible, bien soutenu, le rein massif ; la poitrine bien développée, à côtes rondes, recouvertes d'une épaisse couche de graisse traduit un appareil respiratoire puissant ; le ventre moyen indique le bon fonctionnement des organes digestifs, le flanc est étroit, la croupe doit être ample, la cuisse épaisse avec des gigots bien formés, bien descendus, fermes ; on recherche aussi des pattes fines, résistantes, permettant un bon aplomb.

La valeur des gigots n'a qu'un rapport assez vague avec la conformation générale des individus ; pour en avoir une idée exacte, il faut mesurer la distance allant de l'anus à la disjonction des cuisses : plus elle est grande, plus l'animal a des gigots amples, ronds. La carcasse idéale est donc celle qui donne le maximum de morceaux dits « de choix » (gigot, selle, côtes) par rapport aux « bas morceaux » (petit paré, haut de côtes, poitrine, collet, épaule).

Age d'abatage. — Il découle d'une règle immuable, loi physiologique à laquelle nul ne saurait se soustraire,

car, en élevage surtout, le rendement n'est jamais proportionnel aux dépenses (il faut toujours chercher le « rendement optimum » c'est-à-dire le plus élevé pour la dépense la plus réduite).

« L'organisme jeune est le convertisseur le plus écono-« mique d'aliments ». C'est un fait d'observation générale que, plus un animal est âgé, plus il lui faut de temps et de nourriture pour obtenir le même accroissement en poids. Ces variations de la croissance ont fait l'objet de nombreuses études; l'une des plus récentes est celle publiée en avril 1935, par MM. Lafon et Pons, Professeurs à l'Ecole Nationale vétérinaire de Toulouse sur la *Croissance et le rendement chez les veaux pendant l'allaitement maternel.* Nos maîtres concluaient : « Quant à la « cause de ce ralentissment du métabolisme (rapporté « à l'unité de poids ou à l'unité de surface) au fur et à « mesure que la croissance se poursuit, nous sommes « tentés de le rapporter à l'influence prépondérante du « travail de croissance, qui serait prédominante sur celle « des autres facteurs du métabolisme ».

Or ce travail de croissance est proportionnel à la masse des tissus nouvellement formés ; de plus, la surface du corps augmentant, il intervient une dépense supplémentaire d'entretien.

C'est ce qu'on constate en pratique : passée une certaine limite qui est celle du rendement optimum, l'augmentation quotidienne de poids va en décroissant ; il y a donc diminution du bénéfice. En Grande-Bretagne et en Amérique, on a abaissé systématiquement l'âge d'abatage des animaux de boucherie, car si leur poids est moindre, l'économie en aliments est considérable ; d'autre part, les capitaux engagés circulant plus rapidement, assurent des revenus plus importants.

Si on conserve un animal au-delà de ce délai, on répartit les ressources fourragères, généralement assez

limitées dans nos régions, entre un plus grand nombre de bouches ; les jeunes animaux, meilleurs transformateurs, sont privés de nourriture au profit d'adultes qui ne réalisent qu'un accroissement en poids bien moins important.

L'éleveur, qui, tout en sélectionnant de beaux animaux, en les nourrisant abondamment, ne se préoccupe pas de l'âge d'abatage, limite forcément ses bénéfices.

Précocité. — Cet âge optimum d'abatage est très variable même dans une espèce déterminée, suivant l'aptitude des animaux à produire de la viande c'est-à-dire suivant leur « précocité ».

La précocité c'est, d'après Girard et Jeannin « la « faculté acquise par certains individus de terminer leur « croissance et de prendre les formes adultes, en un « temps plus court que celui exigé par les individus de « la même espèce ».

Elle consiste donc à la fois dans une croissance accélérée et dans une réduction du format. Le mouton précoce est plus petit que l'animal commun, ses os, plus courts se forment plus vite, sa dentition est complète à 26 mois au lieu de 4 ans, sa peau est plus fine, plus souple, sa laine souvent de meilleure qualité ; le squelette allégé ne dépasse pas 5 % du poids du corps.

Parallèlement à ces variations, la puissance digestive est fortement accrue ; le mouton précoce utilise mieux les aliments absorbés et il est capable d'en ingérer une plus grande quantité. Son rendement en boucherie est bien meilleur, d'où bénéfices plus importants réalisés en un temps plus court.

Mais la précocité exige des soins attentifs ; un animal de choix est plus sensible à des affections de toute sortes ; aussi ne doit-on pousser cette qualité à l'excès ce qui entraînerait une trop grande diminution de résistance. La précocité est sous l'influence directe de l'hérédité ;

on a obtenu de véritables « races précoces » par une sélection méthodique longtemps poursuivie, mais on obtient aussi des animaux parfaitement doués en pratiquant des croisements judicieux.

Cependant la précocité n'est rien si la puissance digestive qu'elle suppose n'est satisfaite par une alimentation abondante et rationnelle ; déjà trop souvent en France a-t-on importé à grands frais de beaux reproducteurs issus des excellentes races anglaises, sans jamais introduire parallèlement les méthodes d'alimentation de nos voisins.

Et pourtant, c'est avec raison qu'on a pu dire :

« Le mouton précoce a des besoins doubles des races « communes et rend quatre fois davantage ».

CHAPITRE II

AMÉLIORATIONS DU SOL ET DES PRODUCTIONS CULTURALES. FUMURES

« *Tel sol, tel fourrage. Tel fourrage,*
« *tel bétail* ».

Lorsqu'un cultivateur, qui jusqu'ici se contentait d'élever des moutons sans race bien déterminée, se décide à acheter des sujets sélectionnés, il doit avant tout établir un bilan des ressources offertes par son exploitation et envisager les améliorations nécessaires.

Mais le point de départ doit toujours être l'amélioration du sol sur lequel les animaux sont appelés à vivre. Si sur un sol pauvre on introduit des animaux précoces, ils ne tarderont pas, — leurs besoins n'étant pas satisfaits — à perdre toutes leurs qualités et leur valeur sera bien vite inférieure à celle des animaux de tout venant, qui, plus rustiques, sont habitués à des conditions d'existence souvent difficiles. L'éleveur ne pourra pas lutter contre cette loi de la nature, loi de l'harmonie, que notre maître, M. le Professeur Girard, énonçait ainsi : « les « animaux sont à l'image du sol ».

Si le cultivateur obtient un sol plus riche, donc des cultures, des fourrages plus abondants et plus nutritifs.

il lui sera possible d'entretenir des sujets plus précoces.

De grands progrès ont été réalisés dans la plupart des régions du département en ce qui concerne la fertilisation des sols, mais encore ne s'adressent-ils le plus souvent qu'aux terrains couverts de cultures ; les prairies sont généralement négligées, on se contente de récolter le fourrage ou de les faire pacager, sans songer à les entretenir, à les améliorer. Pourtant, dans nos régions, la plus grande partie des ressources de la ferme est utilisée par les animaux ; c'est par la vente des sujets d'élevage que le cultivateur réalise le plus de bénéfices ; il importe donc qu'il songe à augmenter la superficie de ses prairies, leur richesse botanique.

Il est une seule région de la Dordogne où les agriculteurs apportent quelques soins aux opérations si importantes de drainage ou au contraire d'irrigation : le Nontronnais. Appliquées systématiquement, parfois sous la direction même du Génie rural, elles ont donné de bons résultats et méritent d'être utilisées dans tout le département.

Souvent après avoir irrigué une prairie, on ne surveille pas suffisamment les rigoles d'évacuation et on conserve ainsi dans les bas fonds une humidité favorable aux infestations parasitaires. Le cultivateur doit effectuer régulièrement le curage des fossés ; il évitera ainsi l'envahissement de ses prairies basses par toutes les plantes des terrains marécageux et les réservera le plus possible aux bovins.

Il doit aussi ne pas oublier que le chaulage des prairies est une très bonne opération, souvent nécessaire, et que ne saurait remplacer l'emploi des scories ni même des superphosphates ; elle réalise de plus une excellente prophylaxie contre les infestations parasitaires.

Mais le cultivateur ne doit pas s'arrêter là ; il est une opération qui, en Dordogne, est beaucoup trop négligée :

c'est la fumure. Chaque jour le paysan se plaint de la cherté des engrais dont il fait un emploi irraisonné et il néglige cet agent fertilisant exceptionnel qu'est le fumier, surtout celui de mouton, agent qui a l'immense avantage d'être gratuit.

C'est à cette particularité que le mouton a dû de jouer dans les pays neufs un rôle de véritable pionnier de la culture (Australie, Amérique du Sud) et que les Anglais entretiennent encore de nos jours d'immenses troupeaux.

Cette seule raison justifie l'introduction dans un pays vaste et pauvre de moutons qui amélioreront rapidement le sol et lui permettront de recevoir bientôt des graines de prairies artificielles ou des cultures.

Sa supériorité tient surtout à sa richesse en azote qui est l'élément fertilisant le plus coûteux ; en le comparant au fumier des autres espèces domestiques, nous trouvons :

Espèces	Eau	Azote	Acide phosphorique	Potasse
Cheval ..	71, 3	0, 59	0, 28	0, 53
Bovin ...	77, 5	0, 34	0, 16	0, 40
Mouton .	64, 6	0, 83	0, 23	0, 67
Porc	72, 4	0, 45	0, 19	0, 60

Cent kilogrammes de fumier de mouton équivalent à : 55 kgr. de nitrate de soude, 55 kgr. de superphosphates, 12 kgr. de chlorure de potassium.

L'alimentation des animaux influe évidemment sur sa composition et aussi sur sa qualité, la moyenne est d'environ 525 kgr. de fumier par an.

Dans l'élevage en bergerie, la litière séjourne longtemps en couche qui va s'épaississant ; c'est là une méthode qui permet l'obtention d'un fumier de bonne qualité. En effet, grâce au piétinement continuel des animaux, la paille fraîche est sans cesse tassée, supprimant l'action

de l'eau et celle de l'air, et, si elle est en couche assez épaisse, évite les émanations ammoniacales irritantes pour les animaux.

Le mouton qui urine peu et donne des excréments, plutôt secs permet l'emploi de litière peu absorbante (bruyères, fougères) mais le fumier ainsi obtenu n'a évidemment pas la valeur de celui obtenu avec de la paille ; de plus, autre inconvénient, il ne permet pas de garder les toisons aussi propres. Au moment de la sortie, ce fumier est donc relativement sec et chaud, mais pas assez pour amener une décomposition des substances organiques ; celle-ci ne se fera que lorsque les ferments pourront agir, dans les terres, amenant la transformation en ammoniaque et en nitrates.

Lorsqu'on parque les animaux, ils répandent eux-mêmes assez également le fumier qui est absorbé aussitôt sans grande perte.

Cent moutons parqués sur 1 ha y apportent 1.100 kgr. de nitrates, 140 kgr. de superphosphates, et 24 kgr. environ de chlorure de potassium. Ce procédé a l'avantage de supprimer toute manipulation : il y a diminution de la main-d'œuvre, donc des dépenses.

En quelque sorte, « l'animal ne prend que la quintes-« sence des aliments il restitue tout le reste sous la « forme de fumier, c'est-à-dire de l'agglomération des « éléments fertilisants puisés dans toutes les couches « du sol, auxquels il ajoute l'azote atmosphérique et « qu'il met directement à la portée des racines sous la « forme la plus assimilable ».

Pour obtenir un fumier de meilleure qualité, on ne saurait trop recommander aux éleveurs la construction des plateformes ou des fosses à purin avec citerne. Grâce à elles, on peut arroser le fumier à plusieurs reprises avec le purin, qui, à défaut du premier utilisé pour les

cultures, est répandu ensuite dans les prairies auxquelles il apporte une grande quantité d'azote.

Pour beaucoup de cultivateurs, en effet, le fumier de mouton doit être réservé aux cultures et cela en raison d'abord de sa richesse et aussi pour prévenir l'infestation des prairies en y répandant du fumier de troupeaux atteints d'affections contagieuses et qui n'aurait pas subi les manipulations spéciales recommandées par la méthode biothermique.

Il semble en effet qu'on doive réserver aux prairies le fumier de bovins, suffisant bien que moins riche, celui des moutons étant utilisé pour l'obtention des turneps, betteraves, et autres productions nécessaires à l'alimentation des animaux, et dont la culture doit être développée chez nous si l'on veut entretenir des troupeaux de sujets précoces.

Mais le cultivateur doit aussi améliorer la composition botanique de ses prairies ; il le pourra facilement lorsqu'il aura réalisé les perfectionnements précédents.

Trop souvent le foin est pauvre en légumineuses, le cultivateur se bornant à ensemencer avec la « fenasse » constituée par les résidus de foin ramassés dans les granges. Il devrait répandre dans ses prairies des mélanges de graines achetées dans le commerce et dont il pourrait faire varier la composition suivant la constitution du sol ; il associerait ainsi les graminées rustiques (ray-grass, dactyle, fétuque) avec des légumineuses (luzerne, sainfoin, trèfle), réalisant des mélanges qui réussiraient sur des sols assez pauvres, où les légumineuses seules ne donneraient rien.

Sur un côteau perméable et sec, M. Hitier indique le mélange suivant pour 1 ha :

Trèfle hybride	1 kgr.	Fromental	10 kgr.
Trèfle blanc	5 kgr.	Fléole	2 kgr.
Minette	5 kgr.	Houlque laineuse	1 kgr.
Ray-grass anglais	12 kgr.	Brome des prés ..	5 kgr.

On sème à l'automne, on fait une récolte de foin au printemps suivant, après quoi on y met le troupeau.

Sur un plateau calcaire, M. Guichard indique :

Trèfle jaune	5 kgr.	Dactyle	2 kgr.500
Sainfoin	10 kgr.	Fromental	6 kgr.
Minette	5 kgr.	Ray-grass	3 kgr.

On fauche pendant trois ans, on laisse pâturer ensuite pendant trois ans.

La superficie consacrée aux fourrages annuels devra être augmentée car ils constituent d'excellents aliments pour le mouton. Il est une plante aussi qu'on ne saurait trop recommander, c'est le lotier, dont l'introduction dans presque toutes les régions, a donné d'excellents résultats. Il réussit, même sur des terrains secs, là où, malgré les amendements, la luzerne vient mal et est bien vite envahie par des plantes sans valeur et même nuisibles. On peut créer des lotières ou répandre des graines sur les prairies déjà existantes pour les enrichir.

Nous n'insisterons pas davantage sur ces améliorations, les cultivateurs trouveront auprès des organisations professionnelles, des Services agricoles départementaux, les conseils nécessaires.

Il faut que l'éleveur se pénètre bien de cette idée que, avant d'importer dans sa ferme des sujets précoces, il faut qu'il assure des ressources abondantes, afin de pouvoir leur fournir une alimentation suffisante et économique.

CHAPITRE III

L'ALIMENTATION RATIONNELLE

« *Nourrir bien et à bon marché* ».
(Velu)

« *L'aliment n'est rien, c'est la façon de*
« *s'en servir qui est tout* ».
(Baron)

« Aujourd'hui encore, disait notre maître, M. le Pro-
« fesseur Girard, dans beaucoup d'exploitations, après
« les admirables travaux des physiologistes et en dépit
« des résultats accumulés par les praticiens en matière
« de rationnement, on nourrit les animaux comme il y a
« cent ans, de la même manière et avec les mêmes ali-
« ments. On utilise ce qu'on a sous la main, rien que ce
« que l'on a, mais pas tout ce que l'on a, sans peser ni
« calculer, sans préparation spéciale ni correction
« nécessaire, sans examen ni choix, toujours confor-
« mément à la loi du moindre effort et sous les seules
« suggestions de la routine ».

Ce sont les vétérinaires surtout, qui, grâce à leurs connaissances physiologiques, ont bien montré l'importance du régime dans l'amélioration des races. On ne peut plus aujourd'hui laisser les animaux se nourrir de

ce qu'ils trouvent au hasard des chemins, pas plus qu'on ne peut maintenir leur râtelier toujours plein, sans tenir compte du gaspillage.

L'éleveur qui veut entretenir son troupeau d'une façon économique, doit se conformer aux règles de « l'alimentation rationnelle » résultat d'une longue expérience. M. Mir, Président de la Société d'alimentation du bétail, la définit ainsi : « L'alimentation rationnelle « du bétail consiste à donner aux animaux dans toutes « les phases de leur existence et en raison des produits « qu'on leur demande la somme de matières alimentaires « qui leur est nécessaire en dépensant le moins possible ».

Les aliments sont les matériaux que les êtres vivants prennent dans le milieu extérieur et qu'ils transforment pour produire les éléments indispensables à la réparation, ou à la formation de leurs tissus et à la production d'énergie nécessaire.

Mais toutes les substances ingérées ne sont pas utilisées ; certaines sans aucune valeur alimentaire ne sont pas digérées, mais entraînées, expulsées et sont ainsi la source d'un travail inutile.

On a cherché à donner aux animaux tous les aliments qui leur étaient nécessaires, mais rien que ceux-là, afin d'obtenir un rendement maximum.

I. La ration

« La ration est la quantité d'aliments réclamée chaque « jour par un animal, tant pour son entretien que pour « sa production ». Cette ration varie dans une même espèce avec la race, l'âge, la taille et même l'individu, ses aptitudes, son mode de production. Les éleveurs se sont attachés à établir des moyennes, mais ce ne sont que des données approximatives, car il faut tenir compte de la valeur nutritive des plantes, de leur composition

qui varie avec la nature du sol, le climat, le moment de la récolte.

Tous les aliments sont composés d'eau, de matières azotées, d'hydrates de carbone, de matières grasses, de matières minérales et de vitamines, mais la proportion de ces différents éléments varie à l'infini depuis les aliments grossiers, ligneux, aux aliments concentrés.

Pour établir ces rations, il faut tenir compte à la fois de la valeur nutritive de ces aliments et des exigences de l'organisme.

Valeur nutritive. — Les aliments ne sont pas assimilés entièrement au cours de la digestion ; la partie absorbée par l'organisme constitue leur valeur nutritive et sert de base à la comparaison des diverses denrées.

On a adopté une « unité fourragère » qui est le kilogramme d'orge de bonne qualité, les « équivalents fourragers » sont alors le poids des différents aliments pouvant remplacer un kilogramme d'orge.

La valeur nutritive est alors égale à : $\frac{\text{1 unité fourragère}}{\text{équivalent fourrager}}$

On a établi cette valeur nutritive pour chaque denrée et on peut ainsi réaliser des substitutions.

Exigences de l'organisme. — La ration doit fournir à l'animal tout ce dont il a besoin, pour cela :

1° *La ration doit être riche,* c'est-à-dire renfermer une quantité suffisante de principes nutritifs pour assurer l'entretien de l'animal et sa production (croît, graisse, travail, lait).

La ration d'entretien est celle nécessaire à la rénovation des tissus, des cellules de l'organisme en continuelle évolution et aussi à la production d'énergie permettant l'entretien d'une température constamment voisine de 39° et le travail physiologique nécessaire pour l'exploitation des aliments utilisés par l'organisme au repos.

Elle n'est pas proportionnelle au poids, mais plutôt

à la surface ; elle est donc relativement plus élevée chez les petits animaux.

Le tableau suivant, d'après Velu, donne les besoins des animaux à l'entretien.

Poids de l'animal	Ration en U.F.	Poids de l'animal	Ration en U.F.
5 kgr.	0, 11	60 kgr.	0, 58
10 —	0, 17	70 —	0, 64
15 —	0, 22	80 —	0, 70
20 —	0, 27	90 —	0, 76
30 —	0, 36	100 —	0, 81
40 —	0, 45	110 —	0, 86
50 —	0, 50	120 —	0, 91

Pour trois agneaux de 10 kgr. chacun il faut : $0,17 \times 3 = 0,51$ U.F.
— deux — 15 — — — $0,22 \times 2 = 0,44$ U.F.
— un — 30 — — — 0, 36 U.F.

Il y a lieu de signaler que le mouton est l'animal qui, à poids égal, nécessite la ration d'entretien la moins forte.

Espèce	Poids	Ration d'entretien en U.F.
Cheval	100 kgr.	1, 4
Bœuf	—	1, 4
Mouton	—	0, 81

La ration de production sert à l'accroissement des jeunes, à l'engraissement des adultes, à la sécrétion lactée, à la production du travail, etc. Mais le rendement n'est pas proportionnel aux dépenses, les éleveurs savent tous que passé un certain degré d'engraissement, il leur est très difficile de faire gagner à leurs sujets les quelques kilogrammes qui doivent leur assurer la première place dans un concours.

L'augmentation du poids est d'autant plus rapide, c'est-à-dire nécessite d'autant moins d'aliments que l'animal est plus jeune. Il serait intéressant pour les

éleveurs de savoir quelle croissance ils peuvent espérer faire réaliser à leurs animaux, ce qui leur permettrait, le cas échéant, de modifier la ration. Mais à ce sujet, il y a de très grandes variations suivant les races, les individus.

MM. Lucas et Leroy donnent les moyennes suivantes :

AGE	Croissance journalière en kgr.			
	Races précoces		Races rustiques	
	Femelles	Mâles	Femelles	Mâles
De la naissance à 6 mois .	0, 200	0, 250	0, 120	0, 175
De 6 mois à 1 an	0, 080	0, 110	0, 050	0, 090
Au delà de 1 an	0, 050	0, 080	0, 080	0, 070
Poids à l'âge adulte	60	100	45	70

2° *La ration doit apporter une quantité d'azote suffisante*, celui-ci étant nécessaire à l'élaboration et à la réparation des tissus ainsi qu'à la production du lait. Ces besoins sont non seulement quantitatifs mais encore qualitatifs : les plantes sont formées de divers acides aminés, dont certains indispensables, ne se trouvent pas dans toutes les espèces (lysine, tryptophane). Le maïs par exemple qui ne contient ni lysine ni tryptophane ne permettra pas, s'il est employé seul, à l'adulte, de maintenir son poids, ni aux jeunes de s'accroître ; les légumineuses au contraire qui en sont très riches conviendront parfaitement aux jeunes, aux surmenés.

La ration devra donc comprendre des aliments différents, et c'est ce qui a lieu en pratique ; de même dans les substitutions on devra tenir compte non seulement de la quantité des substances azotées mais encore de leur qualité.

Les besoins en matière azotée diminuent à mesure que l'animal grandit et bientôt, les protéines qui ne sont

pas nécessaires, jouent le même rôle que les hydrates de carbone, ou ne sont que partiellement assimilées ; mais le gros inconvénient résulte du prix très élevé des aliments azotés ; on a donc intérêt à ne distribuer que la quantité nécessaire.

La « relation nutritive » est le rapport entre les substances azotées et les substances non azotées ; chez les jeunes elle doit être voisine de 1 /4 c'est-à-dire très riche : « étroite », chez les adultes au contraire elle est voisine de 1 /8 c'est-à-dire « lâche ».

3° *La ration ne doit pas dépasser un certain volume* ; celui-ci varie avec la capacité digestive de chaque individu. Le « coefficient d'encombrement » d'une ration est le rapport entre la quantité de matière sèche en kilogrammes et la valeur nutritive en unités fourragères ; le mieux équilibré est celui de l'herbe de pré. Il peut varier suivant l'âge de l'animal, devant être d'autant plus faible que l'animal est plus jeune.

Pour pouvoir donner aux animaux une ration suffisante, sans atteindre les limites de leur capacité digestive, il faut tenir compte du « coefficient de digestibilité » des aliments qui est le rapport entre la quantité des aliments assimilés et celle des aliments ingérés. Ceci ne correspond pas à la valeur nutritive des aliments car le travail de digestion, d'assimilation, nécessite une certaine dépense ; de plus intervient l'influence de la race, de l'âge des animaux ainsi que le mode de préparation des aliments et l'âge des fourrages.

Les fourrages jeunes sont beaucoup plus digestibles, les plantes ligneuses grossières peuvent être riches, mais les albuminoïdes sont soustraits à l'action des sucs digestifs par une épaisse couche de cellulose.

Pour augmenter la surface d'attaque par les sucs ou les microbes dont le rôle est particulièrement important

chez les ruminants, on fait subir aux aliments certaines préparations :

a. division mécanique des fourrages, des racines, concassage ou broyage des grains, des tourteaux ou des tubercules cuits ;

b. macération des graines ;

c. cuisson des racines, tubercules, graines ;

d. fermentation.

Grâce à ces procédés on peut faire utiliser des produits de qualité médiocre, réaliser facilement les mélanges d'aliments dans des proportions voulues, faire des substitutions sous un assez faible volume.

4° *La ration doit être riche en eau, substances minérales et vitamines.* Il est inutile d'insister sur l'importance de l'eau, élément indispensable à la vie, dont les rôles sont multiples. Les aliments contiennent tous de l'eau mais parfois en quantité insuffisante, d'où l'importance de l'abreuvement qu'on néglige trop souvent. La quantité d'eau nécessaire varie avec les conditions météorologiques, la nature des aliments ; d'une façon générale, il faut une ou deux parties d'eau pour une de matière sèche, soit 1 litre 5 à 3 litres par repas. Il suffit à l'éleveur de mettre toujours de l'eau à la disposition des moutons qui règleront eux-mêmes leur abreuvement.

Quant aux aliments minéraux, les principaux sont le chlorure de sodium qui est à la fois un aliment et un condiment, le calcium et l'acide phosphorique.

L'éleveur a toujours intérêt à mettre à la disposition de ses animaux des blocs de sel gemme ou de sel additionné de substances médicamenteuses ; leur appétit sera plus grand, même dans les dernières périodes de l'engraissement, leur sécrétion lactée augmentée. Quant aux besoins en chaux et en acide phosphorique, ils sont d'autant plus élevés que l'animal est plus précoce ; on doit tenir compte aussi de leur proportion relative,

l'excès de phosphore agissant comme un véritable décalcifiant. Le lait renferme en grande quantité les deux substances ; les graines, les tourteaux, les farines sont pauvres en calcium, mais riches en acide phosphorique, contrairement au foin de pré, aux légumineuses plus riches en calcium ; les pailles sont pauvres des deux substances. Au moment du sevrage, si l'alimentation parait insuffisante, on peut donner 10 gr. environ de poudre d'os vert.

Quant aux vitamines, dont l'importance apparaît de plus en plus, elles existent en quantité suffisante dans les fourrages verts composant un régime varié, qui en sont riches surtout au moment de la floraison. Bien que leur nature intime soit inconnue, on sait qu'elles sont indispensables à la croissance des jeunes, à la sécrétion lactée, à l'activité des glandes génitales et même à la prophylaxie de certaines maladies.

Tout régime doit donc comporter un minimum d'aliments frais, de fourrages verts.

5° *La ration doit être économique*, c'est le but principal de l'alimentation rationnelle. Il faut donner aux animaux tout ce dont ils ont besoin pour atteindre le plus vite possible le type, le poids désiré, mais il faut le leur donner en réduisant les dépenses au minimum, en évitant tout gaspillage.

Pour cela, l'éleveur doit apprécier les ressources de sa ferme, les répartir, les utiliser au mieux des besoins, n'acheter que ce qui est indispensable. Il n'y arrivera que par la pratique des substitutions réalisées tout en tenant compte des exigences précédentes.

II. Pratique de l'engraissement. Substitutions

L'engraissement a pour but d'obtenir non seulement une augmentation de poids, mais encore une amélioration de la qualité, donc de la valeur marchande.

Il ne s'agit nullement d'obtenir des animaux à proprement parler « gras » dont la vente serait difficile, mais de réaliser des animaux en bon état, donnant un bon rendement.

L'engraissement se pratiquera surtout sur les jeunes, où il sera facilité par une grande puissance digestive et où l'augmentation de poids bénéficiera de la croissance ; de même on préfèrera les animaux précoces.

Trois facteurs interviennent :

1° la gymnastique fonctionnelle de l'appareil digestif par une alimentation abondante ;

2° la diminution des dépenses extérieures ;

3° la neutralisation sexuelle.

Nous n'envisagerons ici que le premier facteur, les autres étant étudiés dans d'autres chapitres.

L'engraissement peut se faire de trois façons : pâturages, bergeries et parcage mixte.

1° *Elevage en plein air.* — Cette méthode est appliquée en France depuis les essais de Daubenton en 1786, en Bourgogne et qui furent couronnés de succès. Depuis quelques années on recommande beaucoup ce procédé, évidemment économique, puisqu'il supprime tous frais d'installation ou d'entretien d'une bergerie, réduit la main-d'œuvre, si chère actuellement, au minimum.

Cependant nous croyons que ce mode d'élevage n'est pas à préconiser dans nos régions, en raison des conditions climatériques. Si en effet les écarts de température ne sont pas très grands, les animaux seraient soumis pendant plusieurs mois à un froid humide préjudiciable à leur bon état général et nécessiteraient dans le plein air intégral des soins attentifs et éclairés, que peu d'agriculteurs seraient capables de leur donner.

C'est peut-être une méthode excellente dans les régions où les éleveurs sont spécialisés dans l'élevage du mouton, mais chez nous, pour le moment tout au moins, elle ne

donnerait certainement pas de bons résultats dans la majorité des cas.

2° *Elevage en bergerie.* — Cette méthode qui consiste à garder constamment les animaux à l'étable n'est pas à conseiller non plus. C'est renoncer à utiliser une grande quantité d'herbages que le mouton ne peut consommer qu'en allant les chercher sur place (bordures de chemins, chaumes, friches avant le détournement, etc.).

Cependant, c'est un procédé qui a l'avantage de permettre la réalisation d'un rationnement parfait de chaque animal; c'est l'industrialisation de l'élevage. Mais nécessitant des dépenses élevées, il doit, pour être avantageux, n'être appliqué qu'à des sujets d'élite, jeunes, très précoces, capables de fournir un rendement très élevé. C'est la méthode qui sera employée par exemple dans la préparation très spéciale des animaux de concours, pour lesquels le prix de revient est le plus plus souvent supérieur à leur valeur, mais qui sont destinés à la publicité de l'élevage et dont les récompenses retentiront sur tout le troupeau. D'ailleurs ce procédé en bergerie nécessite de la part de l'éleveur de nombreuses connaissances et un véritable sens du commerce.

3° *Parquage mixte.* — C'est à cette méthode intermédiaire que s'adressera le plus souvent l'éleveur périgourdin. Les animaux prennent au dehors tout ce qu'ils peuvent, suivant les conditions atmosphériques et on leur ajoute à l'étable le complément nécessaire à leur ration. Les moutons peuvent ainsi consommer sur place toutes les herbes de la ferme et l'éleveur peut leur faire utiliser, grâce à des préparations spéciales, des aliments récoltés dont il augmente la digestibilité et permet l'absorption en les mélangeant avec des produits concentrés.

Mais dans un troupeau moyen, il est impossible au propriétaire de consentir aux frais nécessaires à la

présence d'un berger professionnel ; la garde du troupeau devient un grave problème qui trouve une solution économique dans l'emploi des clôtures.

Les avantages de ce procédé sont nombreux :

1° réduction des gardiens : les employés de la ferme suffisent à assurer en quelques instants la conduite du troupeau de la bergerie au pacage ;

2° constitution de lots d'animaux de même sexe, âge, race, nécessitant parfois un régime ou des soins spéciaux ;

3° meilleure utilisation des parcours en empêchant une consommation trop précoce et en obligeant les animaux à ne pas laisser de refus trop abondants ;

4° meilleure conservation des pacages en permettant dans les enclos interdits la formation des graines qui se resèment naturellement et améliorent la prairie ;

5° réduction des déplacements en permettant un séjour plus long des troupeaux au pacage pendant la belle saison ;

6° bonne hygiène : les animaux ne sont pas bousculés, ils mettent tout le temps voulu pour absorber leur ration ; le dépistage des malades est plus facile par une brève surveillance, la contagion aux hôtes voisins est évitée, on peut isoler immédiatement le suspect dans un enclos particulier ;

7° fumure rationnelle et économique des parcs.

Quant à la clôture, elle peut être d'un prix de revient très variable ; de très nombreux modèles ont été employés, depuis celle qui est constituée uniquement par des pieux de châtaigner réunis par des traverses en bois, jusqu'à la clôture mobile formée de fils métalliques se croisant à angles droits, facilement démontable et qui est employée dans certains départements. Un très bon système est celui réalisé par de simples piquets de fer ou de bois assez espacés, dont la hauteur au-dessus du

sol est d'environ 1 m. 10 et qu'on réunit par des fils de fer lisses, de plus en plus distants l'un de l'autre de bas en haut (le premier à 10 cm du sol, le second à 15 cm du premier, puis 20, 25 et 30 cm.).

Le nombre et la durée du séjour des animaux dans un enclos varie avec sa richesse fourragère ; on ne peut donner aucune règle à ce sujet, c'est à l'éleveur d'apprécier le moment où doit être effectué le changement.

La « rotation des pâturages » consiste à effectuer ces changements dans un ordre constant afin d'obtenir du sol le maximum de ressources ; en interdisant au besoin pendant une saison ou même une année entière un enclos dont on récoltera l'herbe par fenaison.

La durée de la mise au parc variera selon les conditions atmosphériques, mais d'une façon générale elle devra être aussi longue que possible.

Pour utiliser les ressources au maximum, l'éleveur amènera en outre, son troupeau sur les chaumes, mais sans l'y laisser stationner trop longtemps, surtout s'il y a beaucoup de grains ; en automne, il lui fera parcourir les terres non encore défrichées. Un inconvénient du parcage mixte, s'il est mal conduit, est la fréquence des accidents de météorisation qui surviennent lorsqu'on amène le troupeau sur des prairies artificielles riches en légumineuses ; il faut, pour les éviter, distribuer avant le départ, à la bergerie, une petite quantité de fourrages secs.

Mais on ne peut donner là de règles précises ; chaque année, dans chaque exploitation, l'éleveur devra apporter les modifications lui permettant d'utiliser au maximum les ressources de sa ferme.

En hiver, lorsque le troupeau ne peut sortir, ou toutes les fois que l'éleveur juge les ressources de l'extérieur insuffisantes, il doit compléter la ration des ses animaux à la bergerie. Ayant évalué à peu près ce que ses moutons

ont déjà absorbé, il disposera de deux sortes d'aliments de complément qu'il donnera en respectant les lois des substitutions.

1° Aliments grossiers : la paille de blé et surtout d'avoine, qui, données le soir, constituent un excellent aliment de lest ; le foin qui, plus ou moins riche en légumineuses aura dû subir une longue préparation au soleil ; le regain qui, bien récolté, sec, est un excellent aliment réservé le plus souvent aux agneaux ; la luzerne, le sainfoin, ou le lotier qui n'auront pas été consommés sur place ; les fèverolles, les vesces qu'on distribuera de préférence avec leurs graines ou en vert, mais après la floraison ; les betteraves, navets, turnerps, topinambours, pommes de terre données surtout l'hiver (les betteraves sont données de préférence hachées et mélangées aux « balles » à raison d'une partie pour huit de betterave ce qui constitue la « provende » riche en azote ; on fait le mélange dix ou douze heures avant la distribution, il se produit une légère fermentation qui ramollit les balles et fait apparaître les principes odorants doués de propriétés apéritives).

2° Aliments concentrés : employés surtout lorsque les précédents font défaut ; ce sont surtout des tourteaux d'arachide, de colza, de lin, d'œillette, de sésame, de palmiste. Pour les jeunes agneaux, certains éleveurs ont essayé avec succès l'administration de 200 gr. par tête environ de grumeaux d'arachide.

Le son de blé constitue aussi un très bon aliment de complément, riche en azote et en matières minérales et doué de propriétés rafraîchissantes ; on le réservera surtout aux agneaux ou encore on l'associera aux tourteaux dont il combattra le pouvoir échauffant.

On peut donner aussi des farines basses, riches en acide phosphorique, qu'on mélange aux betteraves. L'avoine en grains est surtout réservée aux béliers en

période de lutte, à cause de ses propriétés énergétiques et excitantes et de sa grande richesse en vitamines de reproduction.

Le blé ne rentrait autrefois qu'exceptionnellement dans l'alimentation du mouton, mais l'état du marché actuel a amené les éleveurs à l'utiliser d'une façon courante. En 1934, un éleveur de l'Indre a entrepris de mettre des animaux en état pour un concours en les engraissant avec du blé et de l'orge qu'il employa simultanément.

Il opéra sur des animaux maigres, âgés de 18 mois à 3 ans 1 /2 et en moins de deux mois, il obtint une augmentation de poids de 20 kgr. par tête. Le blé dénaturé est actuellement l'aliment concentré le moins cher et semble pouvoir être utilisé avec plein succès.

III. Exemples de rations

Nous indiquerons successivement quelques rations types pour les agneaux, les brebis et les béliers ; mais ce ne sont là que des exemples, appelés à être modifiés selon les lois des substitutions, toutes les fois qu'un aliment viendra à faire défaut ou sera trop coûteux.

Toutes ces variations devront être effectuées graduellement et en respectant les exigences des différents organismes.

A. *Agneaux*. — A leur naissance les agneaux prennent uniquement le lait de la mère, mais dès l'âge de quinze jours, on met à leur disposition, en l'absence des mères, de petites quantités de son et même de betterave dans le but d'habituer le jeune être à prendre des aliments solides avant d'aborder la période de sevrage. Pendant le 2e mois on donne :

Son	50 gr.
Orge	50 gr.
Betterave	300 gr.
Foin de luzerne	100 gr.

Pendant le 3e mois on double cette ration ; on peut ajouter un peu d'avoine en farine. A partir du 4e mois on donne davantage de luzerne ou de foin et on ajoute du tourteau de lin (50 gr.) ou des agglomérés (jusqu'à 200 gr. à la fin) ; on donne aussi du maïs, jusqu'à 150 gr., et des balles avec les betteraves.

A 4 mois 1/2 environ, les agneaux de race précoce, les Charmois par exemple, atteignent ainsi 35 kgr. et peuvent être vendus sous le nom d'agneaux blancs. A partir de ce moment les agnelles qui doivent être conservées comme reproductrices commencent à être conduites aux champs ; leur alimentation est particulièrement surveillée à cause de la période difficile du sevrage.

On distribue par exemple à la bergerie :

Orge	100 gr.
Betterave	2000 gr.
Balles	200 gr.
Luzerne	500 gr.

Nous avons dit que l'éleveur n'avait pas intérêt d'une façon générale à conserver longtemps ses agneaux, mais l'état temporaire du marché ou des obligations quelconques peuvent l'y forcer. Il produira alors ce qu'on appelle « l'agneau gris » vendu vers 8 ou 12 mois. Après un sevrage réalisé comme nous l'avons indiqué, l'agneau qu'on aura intérêt à castrer, recevra une alimentation très complète.

Par exemple, en plus du pâturage, on donnera :

Betteraves et balles	3 kgr.
Regain et luzerne	0,800
Grains concassés	0,500

ration qu'on augmentera progressivement jusqu'à la vente.

Si ces animaux ne sont pas vendus avant 12 mois, ils constituent alors les « antenais », leur ration pourra s'établir ainsi :

Farine d'orge	200 gr. ou	Tourteau lin	150 gr.
Tourteau	50 gr.	Son	100 gr.
Betteraves	1200 gr.	Navets	1000 gr.
Sainfoin fané	300 gr.	Trèfle fané	400 gr.
Paille d'avoine	300 gr.	Paille d'avoine	300 gr.

Mais lors de croisements industriels surtout, l'éleveur devra s'attacher le plus possible à vendre ses animaux à 4 mois ou 4 mois 1 /2.

B. *Brebis.* — Vers l'âge de un an les agnelles reçoivent une forte ration surtout à la fin de l'hiver :

Betteraves	4 à 5 kgr.
Foin de luzerne	750 gr.
Avoine	750 gr.
Son	100 gr.

En suite, elles trouvent des pâturages riches qui leur permettent de bien se développer ; parfois cette nourriture suffit, mais on a intérêt à mettre à leur disposition à la bergerie des aliments de complément qui, s'ils sont refusés par les agnelles, seront absorbés par les brebis gestantes ou nourrices.

Si par suite du mauvais temps les brebis ne peuvent sortir, on distribuera par exemple :

1° Aux brebis gestantes :

		en automne :	
Fourrage vert	3 kgr. 500	Feuilles de betteraves	6 kgr.
Pailles	1 kgr. 500	Foin	0,750
Fourrages secs	1 kgr.	Paille à volonté	

2° Aux nourrices : cette ration fortement accrue ou encore :

avec agneaux de 15 jours		avec agneaux de 2 mois 1 /2	
Betteraves	5 à 6 kgr.		5 à 6 kgr.
Balles	0,500		0,500
Foin de luzerne	1 kgr.		1,250
Orge concassé	0,1000		0,100
Tourteau lin	0,075		0,075

Après l'allaitement on réduit la ration jusqu'à :

Luzerne	0,500
Betteraves	2,000
Menue paille	0,200
Paille	1 kgr.

Il va sans dire que seul l'appétit limitera et que les bonnes nourrices en particulier seront toujours abondamment alimentées.

C. *Béliers.* — Ils sont nourris pendant la plus grande partie du temps à la bergerie ; en dehors des périodes de lutte ils recevront :

en été		en hiver :	
Foin	2 kgr.	Foin	1 kg.
Paille	0,700	Paille	0,500
		Betteraves	3 kg.
		Balles	0,500

En période de lutte on ajoutera à ces rations 0,500 d'avoine et même si c'est nécessaire de l'orge et des tourteaux ; on a conseillé aussi de leur donner périodiquement 5 gr. de bicarbonate de soude pour éviter les accidents dus à des calculs urinaires. Toutes les fois que ce sera possible, on devra conduire ces béliers dans des enclos voisins de la ferme où ils prendront quelque nourriture et surtout un exercice très salutaire.

CHAPITRE IV

AMÉLIORATION DES MÉTHODES DE REPRODUCTION

Un des facteurs principaux de la réussite d'un élevage de moutons est, comme nous l'avons vu, la précocité. Or, si celle-ci est liée d'une façon certaine à l'alimentation des animaux, elle est sous la dépendance directe de l'hérédité. L'éleveur pourra nourrir abondamment un sujet commun, il n'en fera jamais un sujet précoce ; il réussira au contraire très vite, donc à peu de frais, en prenant un animal spécialisé, c'est-à-dire héritant de la somme des améliorations réalisées sur ses ancêtres par une longue et patiente sélection.

Il y a des « races précoces », il y a des « races rustiques » ce sont là les deux qualités essentielles que, grâce à la reproduction, l'éleveur pourra faire acquérir à ses animaux. C'est la faculté donné à l'homme d'intervenir, pour une large part, dans leurs variations.

Les méthodes de reproduction sont nombreuses : consanguinité, sélection, croisements divers, métissage ; chacune d'elles présente à la fois des avantages et des inconvénients. Nous allons examiner d'abord quelle méthode l'éleveur de notre département doit préférer, suivant les conditions particulières au milieu desquelles il se trouve, puis nous étudierons les grandes règles

présidant dans tous ces cas au choix de la race précoce, des reproducteurs et à la conduite du troupeau, règles trop souvent méconnues de nos agriculteurs.

I. Quelle méthode préférer ?

Le marché actuel réclame des animaux de boucherie précoces ; l'éleveur a donc intérêt à obtenir le plus rapidement des animaux répondant à ce besoin, mais il ne devra pas employer les mêmes méthodes dans une région relativement pauvre que dans une contrée ayant des ressources abondantes.

La première preuve d'intelligence pour un éleveur, c'est de choisir des animaux parmi ceux qu'il peut trouver dans la région même où il veut exercer son activité ; ce n'est que lorsqu'il sera sûr d'avoir des ressources suffisantes qu'il pourra faire l'achat de sujets précoces ; d'où toute la nécessité d'améliorer les productions culturales.

1° *Eleveur habitant une région à ressources réduites et ne disposant que d'un faible capital.* Ce sera le cas, par exemple, de nombreux petits agriculteurs du Sarladais ou du Ribéracois, dont les animaux sont souvent obligés d'aller chercher leur nourriture le long des parcours, sur de maigres côteaux.

Ce serait une erreur grave pour eux d'introduire dans leur exploitation des sujets précoces c'est-à-dire exigeant des ressources abondantes. Dans le Sarladais, l'éleveur devra conserver un mouton bon marcheur, comme celui qu'on rencontre dans toute cette région : le Caussenard ; dans le Ribéracois, il choisira le mouton limousin ou plutôt ses dérivés qui y sont déjà nombreux.

Mais il devra s'attacher à perfectionner ces animaux et il le pourra grâce à la *consanguinité* et à la *sélection*, c'est-à-dire au « choix » des animaux (la consanguinité

n'étant en réalité qu'une sélection consanguine). La consanguinité est une très bonne méthode ; on ne doit pas l'accuser de déterminer les nombreuses tares que lui ont incriminées les éleveurs qui tous la pratiquent plus ou moins. Elle est à la base de la création de toutes les races. Sanson dit même qu'elle « élève l'héré-« dité à sa plus haute puissance ».

Mais elle ne doit pas être prolongée avec excès, sinon, tendant à égaliser les produits, elle supprime tout polymorphisme, diminue la fécondité, comme si la sexualité n'était que le dimorphisme de l'espèce. « Le feu de la « vie serait semblable à celui d'un foyer ordinaire, si « on ne le remue pas de temps en temps, il s'éteint ».

Mais il est un artifice qui permet à l'éleveur de bénéficier des avantages de la sélection consanguine tout en évitant cet inconvénient ; c'est celui qui consiste à entretenir plusieurs familles bien distinctes de sujets, tous sélectionnés vers le même but et à pratiquer de temps en temps ce que Dechambre a nommé la « fécondation apparentée ». L'éleveur ne gênera ainsi en rien la progression de son troupeau, l'uniformité de ses sujets. Lorsqu'il s'agira de petits élevages, on s'adressera pour cette opération à un géniteur pris dans un troupeau voisin.

La sélection est une très bonne méthode qui permet à un élevage de réaliser des progrès par ses propres moyens tout en conservant son adaptation au milieu, sa rusticité ; on bénéficiera des avantages obtenus par la production de l'élite de reproducteurs tendant à devenir de plus en plus nombreux.

Elle nécessite l'appréciation des qualités individuelles des sujets, leur « appareillement », l'élimination des sujets défectueux.

2° *Eleveur disposant de ressources abondantes et pouvant engager une somme assez importante.* Dans ce

cás c'est aux races précoces qu'il faut faire appel ; seuls ces animaux pourront utiliser au mieux toutes les ressources dont dispose l'exploitation et acquérir une valeur marchande exceptionnelle.

Malgré le prix d'achat élevé de ces animaux, l'éleveur a intérêt à se les procurer car la valeur des produits sera telle qu'il sera bien vite remboursé ; ceux qu'il enverra à la boucherie, grâce à leur dénomination même « agneaux de telle race » seront classés comme animaux de choix ; ceux qu'il vendra comme reproducteurs atteindront une valeur trois ou quatre fois plus élevée que celle d'un animal de même poids mais de race quelconque. D'ailleurs, les prix élevés qu'ils atteignent se justifient aisément par leurs aptitudes exceptionnelles et surtout par leur puissance héréditaire, c'est-à-dire leur faculté de transmettre les qualités qu'ils possèdent. Ces animaux sont des « raceurs » et comme tels, des facteurs d'amélioration exceptionnels.

L'éleveur qui aura fait l'acquisition d'un troupeau de race pure, constitué par quelques mâles et des brebis opèrera alors la sélection ; à chaque génération, il conservera les animaux qui tout en étant très précoces et en montrant tous les caractères de la race considérée, seront les plus rustiques.

Il aura intérêt au début à garder le plus possible de femelles, vendant les mâles comme reproducteurs ou à la boucherie s'ils sont défectueux. Pour éviter les méfaits de la consanguinité trop poussée, il pourra infuser de temps en temps le sang d'un bélier de même race, étranger à son troupeau.

3° *Eleveur disposant de ressources assez abondantes mais d'un capital peu élevé* ; c'est le cas le plus général dans notre département. En améliorant un peu ses cultures, en modifiant leur répartition dans son exploitation, le cultivateur peut être en mesure d'entretenir un trou-

peau assez nombreux ; mais, éprouvé par les difficultés qui pèsent sur le monde agricole depuis plusieurs années, il lui est impossible de consentir à une mise de fonds importante. C'est alors qu'il aura recours aux croisements.

Nous ne ferons que citer le croisement de retrempe et le croisement alternatif ; leur emploi n'est nullement indiqué dans les conditions présentes. Quant au croisement continu ou d'absorption, il consisterait à prendre des brebis de race primitive et des brebis de race précoce, les produits femelles obtenus seraient accouplés, à chaque génération, aux béliers précoces. C'est une assez bonne méthode mais ces métis perdraient bien vite la rusticité de leur mère tout en ne pouvant jamais prendre le nom de la race paternelle, c'est-à-dire ne pouvant jamais être vendus comme reproducteurs.

Il est une méthode au contraire qui doit retenir toute l'attention de l'éleveur : c'est le *croisement industriel* ou *de première génération*. Il permet d'obtenir, par le croisement de sujets de deux races choisies des métis, des « demi-sang » possédant immédiatement les qualités recherchées, mais qui ne seront jamais livrés à la reproduction.

Le but est d'adapter sans cesse la production aux besoins du moment dans des conditions aussi économiques que possible ; on le réalise en pratique en conservant une souche de race autochtone, c'est-à-dire rustique, d'entretien facile, et en croisant un certain nombre de femelles avec des béliers pris dans une race améliorée, perfectionnée dans le sens demandé au moment considéré et doués d'une grande puissance héréditaire.

Il ne s'agit pas de créer une nouvelle race mais, actuellement, d'obtenir des animaux précoces destinés à être conduits à l'abattoir sans avoir fait œuvre de reproduction.

C'est le procédé employé déjà avec tant de succès par M. de Behague dans son élevage de Dampierre ; c'est aussi celui qui est utilisé dans l'élevage bovin pour obtenir dans les races laitières des veaux de meilleure qualité, en les croisant avec des animaux de race de boucherie.

Cette méthode est appelée à prendre aujourd'hui, dans l'élevage ovin en particulier, une très grande importance et c'est en vain que M. Jeannin s'est élevé contre elle au Congrès du mouton en 1929. Contrairement à son opinion, nous ne la croyons pas nuisible ni pour l'avenir des races locales, ni pour celui des races améliorées. Il y a en effet, et il doit toujours y avoir à la base même de cette méthode la volonté chez l'éleveur de sélectionner, de conserver à l'état de pureté, à la fois une souche locale et des animaux de la race utilisée, sans quoi l'élevage est voué à l'échec.

Si l'éleveur se laisse aller aux opérations de métissage, il lui devient impossible de prévoir les produits ; il est sans cesse en lutte contre les tendances naturelles des êtres, contre « l'atavisme » ; il doit éliminer les nombreux sujets défectueux, le prix de revient est donc très élevé, d'autant plus que les débouchés sont difficiles.

Grâce au croisement industriel au contraire, l'élevage du mouton étant devenu rémunérateur a pu se maintenir dans beaucoup de régions.

L'éleveur entretient un troupeau de race locale, rustique, qu'il améliore par une sélection suivie ; à chaque génération il ne conserve que les femelles et quelques mâles destinés à maintenir la souche pure. En dehors de ce troupeau, il n'a à élever qu'un ou deux béliers de race précoce, parfaitement doués des qualités recherchées, d'une forte puissance héréditaire, qu'il aura pu en raison de leur petit nombre acquérir pour un prix élevé et auxquels il consentira des soins attentifs,

chacun d'eux représentant une quantité considérable de produits susceptibles de résister au milieu défavorable grâce à l'immunité conférée par le sang maternel.

Si les besoins du marché changent, l'éleveur qui a conservée intacte la race locale, pourra, par l'introduction de béliers d'une autre race judicieusement choisie, adapter sa production aux nouvelles circonstances ?

Mais pour opérer ces croisements il importe d'observer certaines règles :

1° *affinité des races à mélanger* ; il ne faut pas croiser des races trop éloignées ; on pourra prévoir le résultat plus facilement et l'obtenir plus aisément ;

2° *éloignement des aires géographiques* qui doit être aussi réduit que possible pour éviter les inconvénients de l'acclimatement. Mais là intervient aussi le « cosmopolitisme » des races, certaines s'adaptant très aisément à des milieux très divers ;

3° *soins exigés par les métis* qui, comme l'a montré Cornevin, doivent être placés dans une situation presqu'équivalente à celle requise par la race la plus exigeante.

En respectant ces conditions, l'éleveur obtiendra trois catégories de produits :

1° agneaux de race locale, dont la qualité ira en s'améliorant au fur et à mesure de la sélection : livrés à la boucherie sauf quelques géniteurs ;

2° agneaux de race locale, élevés et conservés pour la reproduction soit avec des béliers de même race, soit avec des béliers de race précoce ;

3° agneaux et agnelles métis livrés à la boucherie à l'âge de quatre mois si possible ; tout en n'ayant pas la valeur commerciale des sujets de race pure perfectionnée, ils seront bien supérieurs aux animaux locaux.

Si l'éleveur produit lui-même ses brebis précoces par l'entretien d'un troupeau très réduit de race pure, il

aura, en plus, des reproducteurs à vendre (femelles et béliers en excès) mais d'une façon générale il sera plus économique pour lui d'acheter ceux dont il aura besoin aux éleveurs spécialisés de la catégorie précédente.

II. Choix d'une race précoce

Il est commandé par l'examen du climat, des ressources, des débouchés.

Quelques essais ont déjà été tentés en Dordogne ; en les examinant et grâce aux conseils recueillis auprès des éleveurs compétents, nous allons essayer de fixer un choix.

1° *Race Berrichonne.* — Les essais tentés en particulier dans la région de Savignac-Lédrier ont assez bien réussi, mais les animaux obtenus, moyennement précoces, n'atteignent pas un bien grand développement.

Ils conviendront pour être élevés à l'état pur, ou encore pour être croisés avec des races plus précoces. Mais cette dernière opération sera plus avantageuse en prenant tout simplement des femelles de races locales.

2° *Race de l'Ile de France.* — Ce sont des métis Dishley (1/4), Mérinos (3/4), très précoces, très développés, couverts d'une toison étendue, mais qui nécessitent des ressources abondantes et conviennent aux régions à culture intensive de l'Ile-de-France et pas du tout à nos côteaux plus ou moins pauvres.

Les métis obtenus par croisement avec nos races locales manquent souvent de rusticité et sont d'un engraissement difficile.

3° *Race Southdown.* — Dont les sujets représentent le type exact de l'animal de boucherie, peut-être même trop étoffés pour le goût français.

Leur viande a une très grande finesse et leur toison est très abondante ; le rendement est de 55 à 60 %.

Les béliers sont employés comme facteurs améliorateurs, dans les régions riches, à fourrages abondants, aux environs de Périgueux par exemple.

4° *Race de la Charmoise.* — Créée en 1837 par Edouard Malingié dans sa ferme de la Charmoise, près de Pont-Levoy, en Loir-et-Cher. Après avoir entretenu sans grand succès un troupeau de Kent, il pensa réaliser un métis à partir de béliers de cette race et de brebis obtenues par croisement de Mérinos × Berrichon × Tourangeau et Solognot. Le métis ainsi réalisé est donc constitué par :

1 /8 de sang Mérinos
1 /8 de sang Berrichon
1 /8 de sang Tourangeau
1 /8 de sang Solognot
4 /8 de sang Kent

Mais au cours des générations, il fut nécessaire aux éleveurs d'intervenir, pour éliminer les sujets en retour aux formes primitives.

Pendant longtemps, le Charmois eut à subir de nombreuses attaques. Sanson lui-même déclare que ce n'était qu'un « horrible mélange ». Il ne constitue pas peut-être, à proprement parler, une race pure, mais laquelle de nos races françaises actuelles, surtout de boucherie, est-elle absolument exempte de sang étranger, en particulier de sang anglais ?

Le Charmois a fait ses preuves ; il est bien devenu comme le voulait Malingié « aussi bien le mouton des « pays pauvres que celui des pays riches ». Doué d'une très grande puissance héréditaire, il est très peu de régions en France où il n'ait pu se développer utilement, bien qu'il ne constitue presque jamais de groupes nombreux couvrant toute une province.

Standard (communiqué par le Syndicat départemental de la Dordogne des éleveurs de la race ovine de la Charmoise).

Tête : petite et nue, un peu forte, blanche ou rosée, facies plan et élargi ;

Oreilles : courtes, minces, droites, mobiles, pas de cornes ;

Cou : court et assez gros ;

Tronc : poitrine large et profonde, côtes rondes, dos horizontal ;

Croupe : large se terminant par des gigots bien rebondis ;

Membres : fins mais solides, écartés et bien d'aplomb ;

Toison : blanche, fine, à mèches courtes et tassées laissant la tête, les jambes et le ventre complètement dénudés, poids moyen 2 kgr. 500.

Taille moyenne :

béliers adultes : 0 m. 70, poids : 75 à 90 kgr.

brebis adultes : 0 m. 65, poids : 40 à 50 kgr.

La pigmentation est souvent tolérée, mais on doit rechercher les animaux dépigmentés ; toute tache dans la laine est éliminatoire, ainsi qu'une toison ouverte à mèches pointues.

L'allure générale de ce mouton aux formes harmonieuses est vive, distinguée ; elle est à la fois légère et robuste.

Qualités. — Le mouton Charmois est essentiellement un animal de boucherie, très précoce, dont le rendement atteint de 55 à 65 %. Sa viande est de première qualité et même de qualité extra, juteuse et finement persillée ; elle est très appréciée sur le marché parce qu'elle est très peu chargée de suif. Le gigot, moins développé que celui du Southdown par exemple, donne souvent moins de déchets et est, dans notre pays, d'écoulement plus facile. En outre c'est une race douée d'une très grande précocité, sa puissance d'assimilation est remarquable, à tel point que sa croissance est terminée aux environs de 18 mois ; d'autre part, ses qualités sont harmonieusement combinées à une très grande rusticité

et à une faculté d'adaptation peu communes. De nombreuses expériences ont été faites, toutes couronnées de succès ; on trouve ces animaux dans toutes les régions de France, en Espagne, en Allemagne, en Roumanie, en Afrique du Nord, au Congo, à Madasgascar et même en Amérique du Sud où ils sont élevés à l'état pur ou bien utilisés pour des croisements.

Nombreux sont les témoignages venant confirmer cet énoncé de qualités remarquables.

Dans la *Revue Zootechnique*, M. Legendre écrivait : « La chair ! Ici aucune hésitation n'est possible, sa produc- « tion est le triomphe de la Charmoise : précocité, quan- « tité, finesse, toujours tout s'y trouve réuni. M. Lebrun, « de la Chambre syndicale de la Boucherie de Paris a « déclaré que le mouton de la Charmoise était « supérieur « à toutes les autres races, y compris les races anglaises, « comme rendement en viande ». Et plus près de nous, au cours de notre rapide enquête dans le département, nous avons entendu les éleveurs nous vanter, d'une voix unanime, les quatre qualités de ce mouton :

« Précocité, rusticité, résistance, puissance héréditaire ».

Défauts. — Nulle race ne peut en être exempte ; on en a reproché deux aux Charmois :

1° Petitesse, mais le mouton de la Charmoise produit par Malingié n'avait pas ce défaut ; certains éleveurs ont sélectionné les petits animaux parfois avec excès ; mais il est facile d'y remédier en prenant un reproducteur dans un troupeau de grand format.

D'ailleurs, à ce point de vue, l'éleveur n'agira pas à son gré ; quoi qu'il fasse, il n'obtiendra jamais un grand mouton en sol pauvre et granitique, contrairement à ce qu'il pourra faire sur un sol riche, calcaire.

2° Manque de laine : c'est là une objection assez sérieuse, mais dont on ne doit pas exagérer l'impor-

tance. Si ces deux productions ne sont pas opposées, il est difficile de les réunir à un haut degré sur le même animal. D'autre part, la toison du Charmois est de bonne qualité ; l'éleveur pourra sélectionner dans le sens de son étendue et de la longueur des mèches.

Un Flock Boock a été créé en 1927, et depuis 1932 il existe un Syndicat départemental de la Dordogne des éleveurs de la race ovine de la Charmoise.

III. Centres d'élevages. Pépinières animales

Le choix de la race étant fait, où pourra s'approvisionner l'éleveur ? Lorsqu'il voudra se procurer des animaux de race locale, il s'adressera aux élevages de la région dans laquelle il se trouve.

Dans le Sarladais, il recherchera des Caussenards, achetés sur place ou dans le Quercy, aux environs de Martel ou de Gramat.

Dans le Nontronnais, il recherchera au contraire des animaux de race limousine, souvent déjà améliorée par un apport de sang anglais ; les marchés locaux les mieux approvisionnés sont ceux d'Excideuil et de Thiviers ; il trouvera aussi de très beaux sujets aux foires de Meymac et de Bugeat.

Quant aux animaux de race très améliorée comme les Southdown et les Charmois, il devra surtout rechercher les élevages bien conduits auxquels une sélection méthodique, de longue durée a assuré la production d'animaux de choix.

Le Southdown ne constitue pas une race couvrant une région déterminée ; on en trouve dans tous les coins de France ; grâce aux Syndicats français des éleveurs de Southdown, on peut se procurer de très beaux sujets déjà adaptés à notre climat.

Pour ce qui est du Charmois, le centre d'élevage est

dans le département de la Vienne, surtout dans la région de Montmorillon, où les éleveurs, voulant éviter les méfaits de la consanguinité et combattre les variations apportées par la vie des animaux dans notre département, pourront, pour retrouver des sujets types, aller s'approvisionner. Les meilleurs élevages leur seront indiqués par les Services vétérinaires ou les Services agricoles ; ils figurent aussi dans l'*Union ovine* qui a beaucoup fait pour l'amélioration de nos races françaises.

Mais le plus souvent il ne sera pas besoin pour la plupart des éleveurs, et en particulier pour ceux qui n'utilisent que quelques béliers en vue du croisement industriel, de se déplacer ainsi. Ils rencontreront, dans notre département même, des élevages très bien conduits qui pourront leur fournir des sujets de choix ; là encore ils trouveront auprès des Services agricoles ou vétérinaires des conseillers autorisés, toujours prêts à les aider.

Mais pour favoriser un développement plus rapide de la production, il serait d'un grand intérêt de développer les sources de reproducteurs existant déjà dans les exploitations départementales, annexées aux principaux établissements hospitaliers, ou dans les fermes-écoles. Il ne s'agit nullement de créer là une concurrence pour les éleveurs, ces administrations se contentant de produire des sujets d'élite sans réaliser de bénéfices. On aurait ainsi de véritables pépinières animales constituant des établissements dans lesquels les éleveurs trouveraient à la fois un enseignement vivant, placé sous la haute direction des services compétents, et des reproducteurs d'élites destinés à essaimer dans le pays. Déjà de grands efforts ont été accomplis dans ce sens par M. Grégoire, Directeur des Services vétérinaires de la Dordogne, grâce auquel des troupeaux de choix ont pu être créés tant à l'Asile d'aliénés de Vauclaire, qu'à l'Hôpital de Périgueux, au Préventorium de Lammary et à la Ferme-

Ecole du Fraysse. Mais il reste beaucoup à faire, et il est à souhaiter que les administrations de ces établissements, reconnaissant la grandeur de cette tâche, continuent à la seconder pour le plus grand bien de notre élevage départemental.

IV. Choix des reproducteurs

C'est une des opérations les plus importantes en élevage ; c'est d'elle que dépendra tout l'avenir de l'exploitation puisque le choix judicieux du bélier et des brebis détermine la valeur de chaque génération de produits, le rendement du troupeau.

Ce choix demande une longue pratique, car connaissant bien le type à réaliser, il faut apprécier le sujet présenté et aussi deviner ce qu'il sera dans ses descendants. Il est nécessaire aussi bien pour les animaux de race commune que pour ceux qui appartiennent à une race très précoce.

Choix du bélier. — Père de tous les agneaux, le bélier est l'élément le plus important de la bergerie. Son prix, souvent élevé, se répartit sur tout le troupeau ; il se justifie par le grand nombre de produits fournis, qui auront bien remboursé l'éleveur, leur valeur étant proportionnelle à celle du géniteur.

1° Il sera de race pure, un métis ne pouvant donner que des produits disparates dont les qualités sont imprévisibles, très variables.

2° Il sera en bon état de santé, exempt de toute maladie ou tare ; on éliminera les sujets indolents, qui s'isolent, gardent la tête basse, ont la conjonctive pâle ; normalement le mouton baisse la tête seulement pour manger ; couché, il repose sur la poitrine et le ventre, les membres repliés ; en se relevant il s'étire longuement.

3° Il sera apte à la reproduction ; on examinera pour

cela l'intégrité de ses organes génitaux, son âge (qui devra être au minimum de 12 à 15 mois pour les races précoces, de 15 à 18 mois pour les races communes ; s'il a été bien conduit, bien alimenté, on pourra le conserver même après quatre ans). Un autre facteur réside dans la vigueur sexuelle qui limite la productivité des animaux et est liée à leur fécondité et à leur puissance génitale ; le plus souvent elle est plus grande chez les animaux de race commune.

4° Il possèdera les qualités et les caractères à reproduire, mais il suffit qu'il les ait en puissance.

5° Il sera doué d'une grande puissance héréditaire, sera un « raceur ». Pour le juger, on examine son ascendance qui montre les tendances des lignées successives, en consultant le Flock Bloock de sa race ; on voit ainsi la pureté de ses origines, la valeur de ses ascendants, si on a eu soin d'inscrire sur les livres généalogiques les résultats obtenus par les sujets présentés dans les concours de toutes sortes.

L'examen de la descendance serait aussi très intéressant car il montrerait la « valeur d'élevage » du sujet, souvent différente de sa valeur personnelle ; mais en pratique il est rare qu'on puisse juger un bélier sur ses produits, car on achète le plus souvent des jeunes.

Choix des brebis. — Bien que moins important que celui du bélier si l'on considère la totalité du troupeau, il n'en mérite pas moins tous les soins de l'éleveur. Si en effet on examine chaque agneau isolément, la mère a sur lui une influence au moins égale à celle du bélier.

Les mêmes facteurs devront être examinés avec soin, en insistant peut-être plus encore sur l'état de santé qui influera sur la gestation. On ne livrera pas d'agnelles à la reproduction avant 12 à 15 mois et encore faudra-t-il leur fournir une nourriture abondante, permettant à la fois la croissance et la gestation. L'appréciation des

agnelles d'élevage étant très difficile vers 3 ou 4 mois, on effectuera un nouveau tri aux environs du 12e mois. On recherchera toujours la largeur des hanches, le développement d'une mamelle régulièrement conformée, recouverte d'une peau souple, onctueuse. Beaucoup d'éleveurs sélectionnent dans le sens de la parturition gémellaire, c'est une méthode qui n'est à conseiller que dans les troupeaux de race locale.

V. Conduite du troupeau

La lutte. — C'est le nom donné à l'accouplement chez les ovins ; si la fécondation peut, en théorie, avoir lieu à toute époque de l'année, on reconnaît en pratique trois époques de lutte qui se situent en mars, juillet, novembre.

La facilité de vente des agneaux nés ainsi en août, décembre ou avril fixera le choix de l'éleveur suivant les ressources dont il peut disposer. On peut aussi livrer les femelles à la saillie à la même période (celle qui permettra d'obtenir les agneaux lors du maximum de denrées alimentaires) mais l'éleveur ne produit alors des animaux qu'à une seule période et n'utilise peut-être pas au mieux toutes les facultés de reproduction de ses animaux.

Si les ressources d'hiver sont suffisantes, il sera préférable de faire lutter une partie tout au moins du troupeau en juillet, de façon à avoir des agneaux en décembre, vendables en avril ou mai, époque à laquelle ils atteignent des prix élevés.

Certains éleveurs spéculant sur des races qui possèdent au plus haut point l'aptitude à l'accouplement, ont voulu profiter de celle-ci et obtenir trois agneaux en deux ans. Pour y parvenir, ils divisent leur troupeau en deux parties et ils opèrent de la façon suivante :

1° *Lutte de mars* : première partie des femelles ; la

plupart seront fécondées (75 %) et donneront un agneau en juillet ou août.

2° *Lutte de juillet* : deuxième partie des brebis, avec celles qui n'ont pas été fécondées en mars ; elles donneront pour la plupart un agneau en novembre ou décembre.

3° *Lutte de novembre* : brebis fécondées en mars (donc en lactation depuis trois mois) ainsi que celles qui n'ont pas été fécondées en juillet ; elles donneront des agneaux en mars ou avril et seront saillies de nouveau en juillet pour donner leur produit en décembre ce qui fait trois agneaux en deux ans.

Grâce à cette méthode, sans augmenter sensiblement es frais d'entretien (alimentation et nombre de béliers), on obtient davantage de produits. Les brebis non fécondées à une période de lutte, sont saillies quatre mois après au lieu de rester un an au repos et l'éleveur obtient systématiquement des jeunes à trois périodes de l'année.

Cependant, cette spéculation nécessite des ressources suffisantes, car les brebis gestantes ou en lactation ont besoin d'un surcroît de nourriture et de soins ; d'autre part, l'éleveur devra s'efforcer de ne produire en hiver que des agneaux de lait dont le débouché aura du être arrêté d'une manière certaine à l'avance. Aussi ce procédé reste-t-il réservé aux exploitations dotées de ressources suffisantes, de débouchés faciles et par conséquent surtout à celles entretenant un petit nombre d'animaux auxquels l'éleveur peut apporter des soins beaucoup plus attentifs.

Les chaleurs chez l'agnelle débutent à dix mois, mais on a intérêt à attendre 12 et même 15 mois pour la mise au bélier ; la croissance, alors moins active, laisse davantage d'éléments disponibles pour la formation des jeunes, tout en pouvant se parfaire si l'alimentation est suffi-

sante. Chez la brebis, les chaleurs débutent quatre mois après la parturition et reparaissent à des intervalles variables de 15 à 24 jours pour durer deux jours. Elles se manifestent par les signes ordinaires.

Quant aux béliers, ils ne seront guère livrés à la reproduction avant 14 ou 15 mois ; s'ils ont été bien conduits, ils auront conservé encore toute leur vigueur à 4 ans. Toujours prêts à la lutte, ils peuvent féconder de 30 à 100 brebis pendant une période de monte.

A deux ans, ils font sans inconvénient deux à trois saillies par jour.

La lutte peut se faire de deux façons différentes :

a. Lutte en main qui rappelle la monte des équidés ou des bovidés ; elle consiste à amener la brebis dans le compartiment du bélier choisi ; on la retire ensuite après l'accouplement.

Mais pour procéder ainsi, il est indispensable de connaître d'une façon certaine les femelles en chaleur ; on utilise pour cela l'ardeur génésique d'un « boute-entrain » ; il s'agit généralement de bélier réformé muni d'un tablier de toile l'empêchant de féconder, mais percé d'un trou pour l'écoulement de l'urine. Ce tablier est enduit de peinture et le bélier, lâché dans le troupeau, marque les brebis qui sont en chaleur et évite ainsi des erreurs. L'avantage de ce procédé est surtout de permettre une sélection rigoureuse, une détermination exacte de l'époque d'agnelage, le minimum de fatigue des béliers. Mais c'est un procédé qui nécessite une très grande surveillance et ne peut guère être employé que dans les troupeaux d'élite.

b. Lutte libre : les béliers réunis au troupeau s'accouplent à leur fantaisie ; si on a plusieurs béliers, il faut les lâcher alternativement ; dans ce procédé on risque que les béliers luttent plusieurs fois la même brebis et s'épuisent sans résultat ; il reste alors souvent, à la

fin de la période, un grand nombre de brebis non fécondées.

c. *Un procédé mixte* consiste à répartir, dans un troupeau important, les brebis à saillir en deux groupes dans lesquels on lâchera, la nuit, à la bergerie, le même bélier pendant 15 jours ; puis, après quelques jours de repos, on y mettra un nouveau mâle ; la proportion de brebis non fécondées sera ainsi infime et la date d'agnellage permettra d'attribuer sans erreur les produits à chaque bélier. On pourra faciliter cette division des brebis en lots, en les marquant par exemple avec des taches de peinture de couleur différente.

Pendant la période de lutte, les animaux dont la santé, l'état général, feront l'objet des soins du berger recevront une ration riche, surtout les béliers auxquels on donnera 1 à 2 litres d'avoine par jour.

La gestation. — La durée moyenne de la gestation est de 150 jours mais on peut avoir comme variations extrêmes 145 et 155 jours.

Le diagnostic, assez difficile au début, se manifeste surtout par la cessation des chaleurs, le calme de la femelle et une certaine tendance à l'engraissement ; vers l'âge de 4 mois il est assuré par le développement de l'abdomen et celui des mamelles.

L'état de santé des femelles gestantes doit être particulièrement surveillé, leur alimentation abondante, mais assez alibile pour éviter un encombrement des voies digestives ; on évitera tout spécialement les aliments moisis et ceux trop froids ou capables de météoriser.

Lors des déplacements, on devra éviter de la fatigue et surveiller les chiens ; on évitera les bousculades au moment de la rentrée à la bergerie (une bonne précaution consiste à mettre des rouleaux aux portes pour amortir les angles). Dès qu'une brebis pleine manifeste quelques signes d'inappétence, de maladie, il faudra l'isoler et

la surveiller attentivement ; on procèdera de même lors d'avortement pour parer à une contagion, pour le cas où il serait d'origine microbienne.

L'agnelage. — A partir du 140e jour environ, on devra commencer à observer d'une façon toute particulière les brebis portières ; l'approche de leur mise bas se manifeste par les signes habituels : creusement des flancs, gonflement des mamelles, épaississement des lèvres vulvaires, etc. Il serait préférable, lorsqu'on s'en est aperçu assez tôt, de conserver les brebis à la bergerie sur une litière propre, surtout dans le cas d'agnelage en décembre. Le plus souvent, l'opération se passe toute seule, facilement, mais si le berger se croit obligé d'intervenir, il devra le faire en suivant les règles d'une propreté absolue et avec la plus grande douceur possible ; trop souvent le praticien appelé au dernier moment ne peut que constater les fausses manœuvres du propriétaire et il lui est parfois bien difficile d'y remédier. On peut aider la mère en lui administrant des boissons tièdes, toniques, légèrement alcoolisées par exemple. La délivrance se fait presque toujours spontanément, mais si elle tardait plus de 24 heures, il serait préférable de faire appel au vétérinaire.

Une bonne précaution consiste à badigeonner l'ombilic du nouveau-né au moyen de teinture d'iode ou de glycérine iodée ou encore de le saupoudrer avec des mélanges de talc, sous-nitrate de bismuth, alun, charbon animal, mais ne pas le ligaturer.

Les gestations gémellaires, si souvent recherchées dans les races communes ne sont pas à conseiller dans celles très sélectionnées en vue de la production de la viande ; en effet les agneaux naissent plus petits et souvent la mère n'a pas assez de lait ; on est alors obligé d'avoir recours à l'allaitement artificiel qui est une opération toujours très délicate.

L'allaitement. — Dès l'agnelage, si on n'a pu le faire avant, on enferme la brebis et son produit dans les petits boxes réservés à cet usage. C'est une bonne précaution, surtout lorsque la mère est jeune, car, parfois, elle délaisse un peu son agneau ; de plus on évitera au nouveau-né, toujours fragile, les accidents résultant de bousculades. La brebis reconnaît toujours son agneau au milieu des autres et la réciproque est également vraie ; cependant on pourra, par surcroît de précaution et pour prévenir des erreurs, marquer le jeune du numéro de la mère dès que celle-ci l'aura léché. La mère est abondamment nourrie avec des aliments de bonne qualité, des betteraves, turneps, topinambours, qui sont favorables à la lactation.

On ne devra pas laisser la mère avec le jeune lorsque celui-ci aura pris suffisamment de forces. Quelques jours après la naissance, elle sera remise dans le groupe des brebis et l'agneau sera enfermé dans un compartiment spécial avec tous les autres jeunes non sevrés, compartiment qui sera séparé de celui des mères par une barrière munie d'un dispositif spécial permettant de laisser passer les agneaux au moment de la tétée, mais ne pouvant livrer passage aux mères. On le réalise facilement en ménageant des ouvertures de 40 cm. de haut sur 25 cm. de large environ, laissées libres au moment voulu à l'aide d'une portière à coulisse et qu'on pourra, pour faciliter le passage, garnir de rouleaux. Dans le compartiment réservé aux agneaux, sont disposés des râteliers avec mangeoires dans lesquels on peut donner, lorsque les animaux ont environ 15 jours, des aliments tels que son, agglomérés d'arachides, farines, fourrages de choix. Pendant ce temps, on distribue leur ration aux mères, qui peuvent ainsi manger en toute liberté sans être dérangées par leurs agneaux ; puis, le repas terminé, on ouvre les petites portes, en ne laissnt passer d'abord

que les agneaux les plus chétifs pour qu'ils ne soient pas chassés par les plus forts.

Lors de naissances doubles, si la mère n'a pas suffisamment de lait, ou encore si l'agneau a perdu sa mère, on a recours à l'allaitement artificiel à l'aide du biberon ; on augmente progressivement la quantité de lait, en observant toujours des règles de propreté absolue.

Sevrage. — Ce passage du régime lacté à celui de l'adulte doit être considéré comme une des périodes les plus difficiles de la vie de l'animal ; mais il est nécessaire pour des raisons physiologiques et des raisons anatomiques. Obligeant l'animal à passer d'un régime liquide à un régime solide, il doit s'opérer suivant des règles strictes : il doit être « tardif, graduel, prolongé, appuyé sur une diététique spéciale ».

Il faut attendre en effet que l'appareil digestif soit suffisamment évolué pour pouvoir utiliser des aliments contenant de la cellulose ; le temps nécessaire à cette évolution est égal à la moitié de la durée de la gestation, ce qui fait donc deux à trois mois chez les ovins. La durée du sevrage, comme pour toutes les espèces, devra être égale au quart de la durée de la gestation.

Mais il faut distinguer deux cas, suivant la destination des jeunes :

1° Agneaux blancs destinés à la boucherie vers 4 mois 1 /2 ; leur allaitement est poussé aussi longtemps que possible pour des raisons physiologiques et économiques ; la croissance s'opère beaucoup mieux, l'animal ne supportant pas l'épreuve toujours difficile du véritable sevrage ; en outre, le jeune, absorbant le lait de la mère, ne nécessite qu'un supplément de nourriture peu important si on le compare à la ration d'un animal sevré ; sa qualité au point de vue boucherie est aussi bien supérieure.

2° Agnelles et jeunes béliers d'élevage. Pour ces

animaux le sevrage est opéré tardivement et rationnellement en respectant le plus possible les lois des substitutions ; on commence à partir de trois mois seulement si possible. Les jeunes, séparés de plus en plus longtemps de la mère, voyant leurs tétées devenir de plus en plus rares et aussi de moins en moins riches, s'habituent assez facilement à prendre les aliments mis à leur diposition. Habitués depuis l'âge de trois mois à sortir au pâturage, recevant une ration suffisante, on peut supprimer totalement leur allaitement vers quatre mois ou quatre mois et demi. Pendant cette période, on diminue un peu la ration des brebis nourrices, on examine leurs mamelles et si on constate qu'elles ont beaucoup de lait, il sera préférable de les traire pendant quelques jours pour éviter des mamites.

Amputation de la queue. — Cette opération se pratique de plus en plus fréquemment ; elle se justifie aisément, la queue ne servant chez le mouton qu'à salir la toison et ayant chez les femelles le gros inconvénient de gêner l'accouplement et la mise bas. En outre, chez un animal de boucherie, l'écourtage de la queue fait ressortir les gigots et l'animal présente beaucoup mieux.

On opère sur les agneaux de quatre ou cinq semaines, en sectionnant la queue à 2 ou 3 cm. de sa naissance ; on peut le faire au fer rouge, mais il est préférable d'utiliser un sécateur bien propre, ou mieux, la pince genre «Burdizzo» servant à la castration ; on serre entre deux vertèbres si possible, réalisant ainsi une très forte hémotase et on sectionne juste en arrière des mors de la pince. Il ne faut jamais ligaturer après la section, on risquerait d'amener le développement d'infections mortelles. On peut laver la plaie avec une solution de crésyl très concentré qui produit une véritable cautérisation, ou badigeonner avec de la teinture d'iode, de la glycérine iodée, ou encore du goudron.

Castration. — Lorsque on veut engraisser des animaux il ne faut pas seulement leur assurer une alimentation intensive, mais encore le repos sous toutes ses formes ; il faut « le repos au sein de l'abondance ». Et cela ne consistera pas seulement dans le maintien en bergeries silencieuses, peu éclairées ; il faut aussi à l'animal le repos sexuel.

« Les glandes génitales tourmentent autant et plus les « animaux que les insectes de toutes sortes pendant les « grandes chaleurs et sous la lumière crue » (Baron).

La castration sera évidemment indiquée pour les animaux qui ne devront être vendus qu'à 7 ou 8 mois ou même plus ; ils doivent être l'exception et l'éleveur doit toujours essayer de vendre ses agneaux à 4 mois ou 4 mois 1/2, comme agneaux blancs. Pour certains, il serait inutile de castrer les agneaux blancs et même on accuse parfois la castration de nuire à leur développement. Certaines expériences ont montré cependant que l'accroissement était plus grand chez les agneaux qui avaient été neutralisés.

Divers modes de castration peuvent être employés :

1° Le bistournage, pratiqué vers 2 mois 1/2 ou 3 mois ; ce serait pour beaucoup le meilleur procédé ; il évite les risques d'infections, toujours possibles lors d'une plaie et oblige aussi l'animal à marcher les jambes écartées ; la déviation des cuisses favoriserait le développement des gigots.

2° La ligature élastique amenant l'atrophie des testicules ; bien employé c'est un bon procédé ; mais il a le gros inconvénient de réaliser une plaie qui se souille facilement ; en outre, la ligature étant très souvent insuffisamment serrée, il est à l'origine de graves complications amenant l'amaigrissement et parfois même la mort du sujet.

3° Torsion limitée, après incision des bourses : c'est

un bon procédé mais il implique une asepsie rigoureuse, aussi n'est-il pas à conseiller à l'éleveur.

4° Pince italienne (système Burdizzo) consistant dans l'écrasement du cordon à travers la peau sans altérer celle-ci, il est préférable de faire un double écrasement limitant une portion de 1 cm. 5 environ.

Répartition des agneaux et marquage. — Sur le nombre total des animaux on distingue plusieurs catégories.

a. Agneaux castrés et engraissés, à quelque race qu'ils appartiennent, destinés à être engraissés et vendus à 4 mois 1/2 ou 5 mois si possible.

b. Agnelles de race commune, conservées pour être livrées à la reproduction, soit avec des mâles de même race, soit avec des Charmois ou des Southdown.

c. Béliers conservés pour le renouvellement du troupeau, tant en race locale qu'en race améliorée.

d. Béliers conservés jusqu'à 12 ou 15 mois et vendus alors comme reproducteurs.

d. Dans les troupeaux constitués uniquement d'animaux de race spécialisée, agnelles conservées pour la reproduction.

f. Brebis réformées vers l'âge de 5 ans et engraissées sur place, ou destinées à être vendues à des engraisseurs ou encore à de petits éleveurs qui se procurent ainsi, pour un prix assez faible, des bêtes de race pure, susceptibles de donner encore quelque agneau ; elles sont alors vendues pleines.

Pour reconnaître les divers sujets, il est indispensable de les marquer. De très nombreux procédés ont été employés, depuis les chiffres à la peinture sur le dos, jusqu'au tatouage de l'oreille, à l'utilisation de boutons de modèles variés qui souvent font déchirer l'oreille et même au bertillonage, qui, très compliqué, doit être réservé seulement aux reproducteurs d'élite atteignant une très grande valeur.

Une méthode très simple et très pratique est celle employée par le Flock-Boock de la race Charmoise :

Quelques temps avant la mise-bas, les mères sont marquées sur le dos avec des chiffres de 10 cm. de hauteur préalablement trempés dans un mélange composé de :

Ocre	650 gr.
Huile de lin	250 gr.
Essence de térébenthine	100 gr.

On emploie souvent pour cette opération des vignettes. Avant chaque agnelage on retrace les chiffres qui ont pu s'effacer légèrement afin d'éviter les erreurs.

Après l'agnelage, chaque nouveau-né est marqué sur les côtés du numéro de sa mère au moyen de chiffres de 5 cm. de hauteur. Par la suite, un peu avant le sevrage, lors qu'ils sont encore faciles à identifier, les agneaux sont tatoués à l'oreille de leur numéro matricule et de la marque spéciale de la bergerie, numéro qui ainsi tracé d'une façon indélébile pourra être reproduit au moment voulu sur le dos à la peinture, afin de permettre une identification rapide de l'animal, sans qu'il soit besoin de l'attraper.

Le choix des numéros se fait de la façon suivante : on adopte comme chiffre des centaines celui du millésime de l'année de la naissance.

Exemple : les agneaux nés en 1935 auront les numéros 501, 502, 503, etc., ceux nés en 1936, recevront les numéros 601, 602, 603, etc.

On peut même faire si on le désire deux séries chaque année suivant le sexe et on aura l'agneau 501 et l'agnelle 501.

Pour suivre la descendance des animaux, il suffit au moment du marquage de noter sur le carnet de bergerie que l'agneau 501 est fils du bélier n° ... et de la brebis n° ....

Quant au tatouage, c'est une méthode qui consiste à

inclure sous le derme, à une profondeur variable, un pointillé de fines particules coloriées donnant des caractères : chiffres, lettres, signes variés. On le pratique le plus souvent à l'oreille ; on le réalise à l'aide de pinces spéciales, une des branches du mors reçoit un composteur qui porte les lettres ou signes dont une des faces présente des pointes effilées, l'autre branche porte une semelle en substance très dure. En fermant, les pointes pénètrent dans la peau ; on frotte ensuite la partie blessée avec de l'encre de couleur dont les particules pénètrent dans le derme et réalisent le tatouage.

Les pinces ordinaires sont souvent fort volumineuses et gênent la pénétration dans la conque auriculaire ; un modèle a été établi par MM. Bary et Pons, qui, utilisé depuis plusieurs années a donné toute satisfaction aux éleveurs.

VI. Spécialisation des éleveurs

Si l'éleveur obtient des sujets dont la destination est très variée, il lui sera difficile d'appliquer toute son attention à chacune de ces spéculations ; c'est pourquoi il semble nécessaire d'appliquer à l'élevage le principe qui domine l'industrie moderne : la spécialisation.

Il faut que certains éleveurs ne produisent que des sujets de race pure tandis que d'autres se livreront uniquement au croisement industriel. Si les premiers obtiennent des animaux moins nombreux, ayant nécessité de grandes dépenses, le prix en sera plus élevé à cause de leur rôle de « géniteurs ». Ils seront payés plus cher par les seconds.

La division du travail ainsi réalisée répondra aux diverses ressources de nos régions et, établissant une véritable solidarité entre les éleveurs, concourra à la réalisation d'une production à la fois plus intense et plus économique.

CHAPITRE V

AMÉLIORATION DE L'HYGIÈNE

Si l'hygiène s'entend d'une façon générale de tous les moyens « propres à assurer la conservation de la santé », ce mot prend, en vétérinaire, un sens spécial qui comporte en plus les méthodes destinées à assurer un rendement économique maximun. Autrement dit, l'éleveur prend soin de ses animaux, non pas tant pour eux-mêmes, que parce que c'est là son intérêt.

Les animaux sont des capitaux et en tant que tels, ils doivent rapporter des bénéfices, d'où l'importance de l'hygiène vétérinaire qui oriente d'une façon spéciale ses moyens d'action. On comprendra donc sous ce terme tous les soins permettant d'obtenir des produits plus abondants et de meilleure qualité, et, pour que le rendement soit maximum, on s'attachera à réduire les dépenses, d'où importance spéciale de la prophylaxie : « Mieux vaut prévenir que guérir ».

L'éleveur qui, important à grands frais des sujets sélectionnés, précoces, ne tiendra aucun compte des règles d'hygiène, facilitera par là même l'éclosion de maladies dans son troupeau. Car, si le vétérinaire a pour rôle essentiel la guérison des malades, il importe qu'il trouve dans le propriétaire lui-même un aide prêt à suivre ses conseils, autant prophylactiques que curatifs; le

bon moutonnier doit donner les premiers soins, savoir ce qu'il ne faut pas faire, mais savoir aussi, le cas échéant, qu'il y a quelque chose à faire, et après la visite du vétérinaire, tenir compte de ses observations, apporter les améliorations indiquées.

Dans l'élevage du mouton, l'hygiène comprendra des règles concernant les animaux, la bergerie, et aussi les pâturages.

Hygiène des animaux. — Nous ne rappellerons pas ici toutes les indications intéressant la lutte, la gestation, l'agnelage, l'allaitement, le sevrage, que nous avons examinées dans un chapitre précédent ainsi que l'alimentation rationnelle ; nous dirons seulement quelques mots des soins corporels.

Chez tous les animaux, les fonctions cutanées sont d'une grande importance, il en est certainement de même pour le mouton, chez lequel elles sont rendues plus difficiles par la présence d'une épaisse couche de laine enduite de suint. L'éleveur doit s'attacher à maintenir des toisons propres, à éviter que ne s'y accumulent les souillures de toutes sortes et il le fera d'autant mieux que, malgré le bas prix de la laine, il ne saurait négliger le revenu obtenu par les tontes de ses adultes.

Cependant, nous ne conseillerons pas à l'éleveur de pratiquer « le lavage à dos » ; c'est là une méthode qui tend heureusement à disparaître, car elle fait courir de gros risques de refroidissement à des animaux très longs à sécher. Il sera bien préférable de veiller à ce qu'une litière toujours propre évite la souillure des toisons.

Nous n'examinerons pas les indications applicables à chaque affection des ovins ; lorsque pendant plusieurs années on s'est plongé dans l'étude de la symptomatologie, du diagnostic, de toutes les maladies de cette espèce, on comprend mieux la vanité de nombreux ouvrages dits de « vulgarisation » établis dans le modeste but de

permettre à l'éleveur de soigner lui-même ses animaux.

Certes il ne doit pas être un ignorant ; pour être un bon moutonnier, il faut au contraire ne pas hésiter à meubler son esprit du maximum de connaissances spéciales ; c'est au vétérinaire lui-même à donner lors de ses visites tous les renseignements nécessaires. Les maladies du mouton peuvent différer suivant les régions et même la destination zootechnique des sujets ; c'est justement là que le vétérinaire interviendra pour aiguiller les recherches des éleveurs. Ce serait une erreur profonde de voir en lui un homme heureux d'avoir de nombreux malades ; de plus en plus, la médecine curative devrait céder le pas à la prophylaxie ; au lieu de consulter le praticien en vue d'un traitement, on devrait l'appeler pour lui demander conseil en vue de l'aménagement d'une bergerie, d'un pédiluve ..., le troupeau français en tirerait le plus grand profit.

Nous n'examinerons très brièvement que deux affections qui sévissent le plus souvent sur le cheptel ovin du département et encore semblent-elles en régression : c'est le piétin et la distomatose.

Le piétin. — C'est une inflammation pustuleuse, avec ulcères du tissu kévatogène, localisée à la face interne et supérieure de l'onglon ; elle est spécifique de l'espèce ovine et contagieuse. Chez les jeunes sujets atteints, on constate, en plus de la boiterie, un arrêt du développement et chez les brebis, une diminution très nette de la sécrétion lactée. La propagation, qui doit se faire par les litières, les pâturages, est très lente.

Nous n'insisterons pas sur les symptômes, mais ce que l'éleveur doit surtout savoir, c'est qu'un traitement précoce est toujours facile.

Le plus à recommander, consiste dans de simples pansements antiseptiques au sulfate de cuivre par exemple, succédant à l'ablation des parties de corne décollées.

Ce qui importe le plus au début, c'est d'isoler le sujet atteint, de bien surveiller les pieds des sujets sains et si possible d'installer à l'entrée de la bergerie un pédiluve facilement réalisable et qu'on remplira d'une solution antiseptique. Si on ne soigne pas, on peut avoir de graves complications entraînant un grand amaigrissement du sujet.

La distomatose ou cachexie aqueuse est une anémie pernicieuse progressive, d'origine parasitaire, elle est due à un trématode appartenant à la famille des distomidés *Fasciola hépatica.* C'est un ver de 2 cm. environ ressemblant à une petite feuille, aplati, plus large en avant qu'en arrière, muni de piquants et de deux ventouses, une orale et une ventrale, grâce auxquelles il peut se fixer dans les canaux biliaires du foie, produisant une angiocholite qui se traduit par des symptômes graves.

Son évolution s'accomplit en de nombreux stades, tant à l'extérieur que dans les organes des animaux, moutons et bovins surtout. Pour s'accomplir, elle nécessite : 1° la présence des parasites rencontrés en abondance dans certaines régions où il a été apporté par des malades ou par des porteurs de germes (animaux cliniquement guéris), au cours de transactions commerciales ;

2° présence de l'hôte intermédiaire chez lequel s'accomplit une partie de l'évolution qui est indispensable, c'est un gastéropode *limnéa trunchulata,* fréquent dans l'eau, sur le bord des fossés, des flaques d'eau ;

3° présence de l'eau indispensable au développement du parasite, à son éclosion, indispensable aussi à la vie de la *limnéa.*

C'est donc dans les régions humides qu'elle sévira, dans les prairies voisines des étangs ou dans celles fréquemment arrosées par des inondations.

Les symptômes sont bien connus des moutonniers : au début, à l'automne, les animaux semblent noncha-

lants, faibles ; leur appétit est conservé et souvent leur engraissement plus rapide (l'éleveur anglais Bakengell avait même utilisé cette propriété) ; parfois cependant, dès le début, les symptômes sont graves et on peut avoir une mort subite par embolie. Pendant la période d'état, l'appétit diminue, l'animal cherche constamment à boire, les symptômes de la cachexie aqueuse s'installent (muqueuse blanc jaunâtre, en particulier l'œil gras, mouvements mous, laine cassante) et cela au cours de l'hiver. A partir de février, l'anémie devient de plus en plus grave, toutes les grandes fonctions sont troublées, les brebis avortent souvent ou donnent des agneaux malingres ; les animaux prennent la « bouteille » surtout les jeunes, sont épuisés par une diarrhée abondante ; la cachexie augmente progressivement, amenant bientôt la mort. La guérison est exceptionnelle, les affections bactériennes venant souvent apporter des complications.

L'éleveur installé dans une région contaminée devra, dès la constatation des premiers symptômes, même douteux, faire traiter ou traiter lui-même les suspects. Le succès sera fonction de la rapidité de l'intervention. Les nombreux produits conseillés donnent alors de très bons résultats, mais l'éleveur doit d'abord chercher à prévenir la maladie et pour cela il évitera avant tout de faire pacager les moutons dans les prairies humides.

Le foin en sera récolté, desséché longtemps ; on considère que l'herbe restée au soleil 45 jours est sans danger ; elle ne donne que des infestations minimes, sans aucune gravité.

Pour débarrasser les prairies des parasites et de leurs hôtes intermédiaires, on ne saurait trop conseiller aux propriétaires d'accorder le plus de soins possible aux opérations de drainage associées au chaulage ; certes, c'est là une forte dépense, mais sans elle il faut se refuser à utiliser l'herbe de prairies souvent riches. Parfois,

on pourra se contenter de faire des chaulages partiels autour des flaques, le long des ruisseaux.

L'éleveur emploiera aussi avec succès les méthodes de prophylaxie médicale préconisées par le Professeur Marotel, consistant en l'administration de douvifuges trimestriels. Quant aux fumiers, la méthode biothermique détruira toutes leurs possibilités de répansion de la maladie.

Ces méthodes de prophylaxie seront d'ailleurs les mêmes pour toutes les maladies parasitaires pouvant atteindre l'espèce ovine (strongylose).

Il y a un accident assez fréquent, mais qui ne devrait pas se produire dans un troupeau bien conduit, c'est la météorisation encore appelée « gonfle ». Elle est due aux fermentations se produisant à l'intérieur des réservoirs digestifs à la suite de l'absorption de certains fourrages verts (luzerne, trèfle) en grande quantité.

On l'évitera en prenant soin de donner aux animaux avant le départ de la bergerie un peu de fourrage sec, ou encore en les menant d'abord dans un pâturage dépourvu de ces plantes. Comme moyen curatif, le meilleur est celui qui consiste dans l'application d'une sonde œsophagienne qui permet l'évacuation des gaz et qui peut être utilisée aussi pour l'administration de breuvages ; on évite ainsi la ponction du rumen au trocart qui, mal réalisée, entraîne souvent certains inconvénients.

Le mouton est d'autre part sujet à quelques maladies contagieuses soumises aux mesures de police sanitaires (gales, fièvre aphteuse, charbon, clavelée), aussi, on ne saurait trop conseiller aux propriétaires de réserver dans leur bergerie un lazareth d'isolement où ils mettront les suspects en observation. C'est là une indication d'autant plus impérieuse que le troupeau est plus nombreux, les risques étant alors au maximum. D'ailleurs cette

mesure devra s'appliquer aussi aux nouveaux sujets, qui tous subiront une « quarantaine » avant dêtre mélangés au reste du troupeau.

Hygiène des locaux. — Mais toutes ces règles d'hygiène générale ou spéciale ne suffisent pas, elles doivent être accompagnées d'une hygiène des locaux de la bergerie. Il ne s'agit pas de construire ou d'aménager une bergerie modèle, destinée à faire l'admiration des visiteurs, mais de réaliser une habitation saine, répondant aux exigences particulières de l'élevage ovin. Le cultivateur peut avoir à construire de toutes pièces un bâtiment ou avoir à aménager une grange ou un hangar ; dans chaque cas, il est des considérations particulières à envisager et c'est alors justement qu'il devra demander conseil au vétérinaire appelé spécialement ou à l'occasion d'un accident quelconque. Nous avons dit déjà que, dans nos régions, la bergerie nous semblait indispensable, les conditions atmosphériques sans être mauvaises ne convenant guère à l'élevage en plein air, étant donnée l'humidité pendant de longs mois de l'année. Mais s'il est nécessaire de créer des abris pour les animaux, ceux-ci doivent toujours, et c'est là la plus grande exigence à respecter en matière d'élevage ovin, être très largement aérés. Le moutonnier ne doit jamais oublier que les bêtes à laine craignent la chaleur et l'humidité bien plus que le froid ; c'est pour cela qu'un hangar désaffecté permettra de constituer une excellente bergerie, en l'entourant d'un mur en briques de 1 m. 10 de hauteur environ qu'on surmonte de planches à claire voie.

L'éleveur devra : 1° lutter contre l'humidité qui provient du choix de l'emplacement, du sol, des murs, d'un écoulement des eaux défectueux ; si les locaux sont humides, les animaux seront sujets à de nombreuses affections, les mauvaises odeurs s'accumuleront, le matériel rapidement détérioré entraînera une désinfec-

tion illusoire, le développement des jeunes sera troublé ;

2° lutter contre l'obscurité ; la lumière est un désinfectant de premier ordre ; dans l'obscurité et l'humidité, les microbes trouvent réunies toutes les conditions favorables à leur multiplication. En dehors de cela, la lumière solaire joue aussi, surtout par ses rayons ultra-violets, un rôle favorisant dans la croissance des jeunes. Mais elle ne doit pas être trop vive, sinon les animaux seront sans cesse excités par des dérangements continuels causés par les insectes de toutes sortes ;

3° lutter contre les altérations de l'air, afin d'éviter l'accumulation dans l'atmosphère de poisons volatils dus aux fonctions respiratoires de nombreux animaux, aux fermentations de leurs déjections amenant de mauvaises odeurs. La ventilation devra être régulière, toujours très ample, réalisée par de larges ouvertures (portes, fenêtres à tabatière, lanterneaux, cheminées d'appel) maintenant la température entre 12 et 15°. Lorsque les animaux sont au pacage, toutes les ouvertures doivent rester ouvertes ; on évitera aussi les altérations de l'air par l'entretien d'une bonne litière propre, sèche.

Les aménagements intérieurs comprendront des séparations à claire-voie, grâce auxquelles le troupeau sera réparti en diverses sections suivant l'âge, le sexe, la destination, et même les besoins alimentaires ; cette méthode aura aussi le grand avantage de limiter les dégâts au cas de maladies contagieuses. La surface sera de 1 m^2 environ par brebis, 1 m^2 50 pour une brebis avec agneau. Des boxes spéciaux seront réservés pour l'isolement des brebis nouvellement agnelées (2 à 3 m^2 environ). Quant aux béliers, nécessairement isolés aussi pendant certaines périodes, il y aura intérêt à les fermer dans des stalles spéciales communiquant avec des petits paddocks où ils prendront un exercice très salutaire.

Schéma de la Bergerie de M. Lachaud à Maisonneuve C^ne de Savignac-Lédrier (Dordogne) qui peut être citée comme un modèle d'habitat pour les ovins.

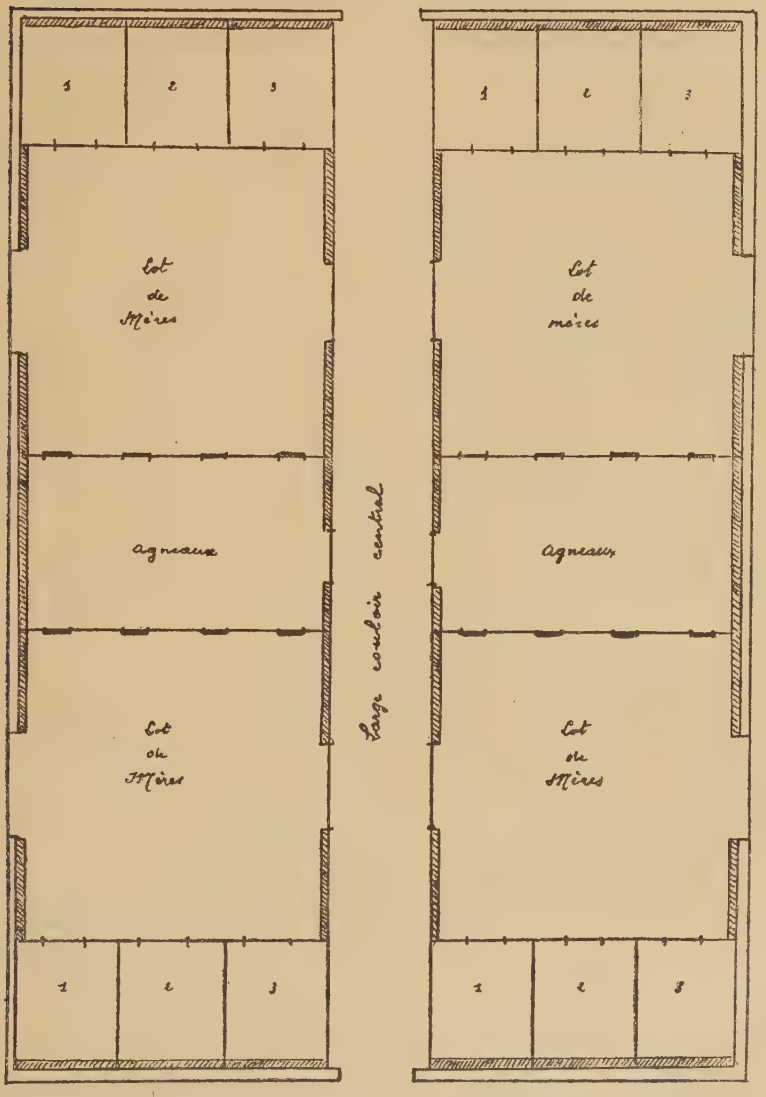

Légende :

1-2-3. Boxes séparés pour brebis pour mères avec agneaux.

Ratelier avec mangeoire

— — — portière pour le passage des agneaux de lait

Nous avons vu comment, par des moyens très simples, on permettait la séparation ou au contraire la réunion des agneaux avec leur mère avant le sevrage.

Les aliments (foin et fourrages variés) seront donnés dans des râteliers soit fixes, appliqués aux parois, soit mobiles, placés au milieu de la bergerie ; on aura souvent intérêt à utiliser les deux à la fois pour éviter le gaspillage. Pour les agneaux, on réalise des auges qui permettent de leur donner des aliments concentrés variés. On compte environ 0 m. 40 de râtelier par tête. Dans chaque parc ainsi constitué sera placé un abreuvoir lourd ou solidement fixé pour éviter que les animaux ne le renversent au cours de leurs bousculades ; mais il faudra veiller à la propreté de ces abreuvoirs qui devront être nettoyés périodiquement ; l'eau devra être constamment maintenue à une température voisine de celle de la bergerie ; un bon système consistera dans la présence dans un coin de la bergerie d'un grand bassin où l'eau se réchauffera ; il n'y aura plus ensuite qu'à la puiser et à remplir les différents abreuvoirs.

De larges couloirs permettront une circulation aisée du troupeau, au moment de la sortie ou de la rentrée, couloirs aboutissant à de larges portes ; par un jeu ingénieux des portes intérieures et des portes extérieures, on peut arriver à faire sortir directement les animaux en évitant des cavalcades plus ou moins nuisibles.

A la porte de la bergerie, l'éleveur consciencieux installera un pédiluve qui lui permettra, le cas échéant, de prévenir l'envahissement de son troupeau par le piétin. D'autre part, lorsqu'il s'adonnera à la vente de reproducteurs, il aura tout intérêt à aménager près de la bergerie un petit paddock, véritable « ring » d'exposition, dans lequel les sujets présentés mettront mieux en évidence leurs qualités.

Certes, ce sont là des dépenses souvent onéreuses, mais que l'éleveur réalisera petit à petit. Meilleur est le troupeau, plus il rapporte, plus il mérite d'égards et plus il en reçoit ; un équilibre automatique existe ainsi entre le troupeau et la bergerie.

CHAPITRE VI

AMÉLIORATIONS DES DÉBOUCHÉS FACTEURS SOCIOLOGIQUES

Nous venons de voir combien nombreuses sont les améliorations à réaliser ; l'éleveur périgourdin, trop longtemps retardé par la « routine » a laissé s'accumuler le travail. Toutes sont nécessaires pour amener la production de notre département sur le même plan que celle de beaucoup d'autres régions françaises ; mais toutes nécessitent des dépenses élevées que l'éleveur ne pourra consentir sans être assuré d'avoir des débouchés suffisants. Pour cela, il faut que ses produits agricoles ou d'élevage soit sélectionnés, standardisés, bien présentés. Les écarts entre la valeur des produits liquidés en vrac et celle des produits bien triés, « de qualité », augmentent chaque jour. L'agriculteur qui sélectionne, nourrit bien, arrive au bout de quelques temps à posséder un troupeau homogène, répondant bien aux demandes du commerce, mais il s'agit alors de l'écouler, de vendre à un prix rémunérateur.

Si la plupart des petits éleveurs se contentent d'écouler leurs produits dans le commerce local, à mesure que le troupeau augmente, la difficulté croît, la consommation régionale ne peut absorber toutes ces denrées et le petit cultivateur est obligé d'imiter les grands éleveurs, de

chercher à étendre ses transactions au delà du cadre restreint du département. Il a intérêt même à le faire, car situé dans une région qui est particulièrement bien partagée pour l'élevage du mouton, il peut, s'il consent à faire quelque effort d'amélioration, devenir un concurrent sérieux sur les grands marchés.

Mais pour que ses animaux soient demandés, l'éleveur est obligé de recourir aux procédés modernes du commerce et en particulier à la publicité.

I. *Publicité individuelle.* — Elle est difficilement applicable dans notre région de petit élevage ; les annonces, les ventes aux enchères ne sont possibles que pour les troupeaux où le nombre et la qualité des sujets justifient les frais de déplacement.

II. *Publicité collective.* — C'est vers elle surtout que devront tendre les efforts des éleveurs ; elle peut être réalisée chez nous par la création de Syndicats d'élevage analogues à ceux qui existent en Suisse et au Danemark.

Réalisés par exemple dans le plan commercial, ils viseraient un double but :

a. Technique, en favorisant l'amélioration des races locales, en facilitant l'achat et la répartition d'animaux de choix, en fixant les règles de leur utilisation en commun. Donnant des indications, des directives aux petits éleveurs, ils leur permettraient d'améliorer leur production, à un prix aussi peu coûteux que possible en supprimant les erreurs, et aussi de se spécialiser en leur garantissant des débouchés.

b. Commercial, groupant de nombreux éleveurs, ils rendraient possible l'achat en commun de béliers pris dans les meilleurs centres d'élevage, qui seraient ensuite loués aux adhérents ou revendus aux enchères.

C'est le seul moyen de mettre à la portée du petit éleveur les reproducteurs d'élite dont il a besoin.

Réalisant ainsi de véritables « mutuelles », ils vien-

draient en aide à l'éleveur malheureux, dont le troupeau a subi de grandes pertes.

Grâce à eux enfin, la publicité à large rayon est accessible à tous, car, ces Syndicats communaux, facilement groupés en fédérations départementales ou régionales sont à même de faire connaître et apprécier leurs produits, sans qu'il en résulte de grands frais pour chaque adhérent.

Un très bel exemple de ce que peuvent ces groupements a été fourni par la remarquable exposition réalisée cette année par le Syndicat départemental des Eleveurs de la Charmoise de la Dordogne. Groupant plus de 50 béliers, 250 brebis et agnelles de choix, ses membres ont pu montrer à tous les cultivateurs ce que pouvait produire notre région. Et, pour frapper l'esprit de l'éleveur bien mieux que par des conférences, ils avaient exposé côte à côte, dans une chambre froide vitrée, les carcasses de deux animaux communs et celles de deux Charmois, véritable leçon de choses dont les éleveurs de la Dordogne devraient avoir profité.

Grâce à ces Syndicats, des Comices pourraient être organisés pendant lesquels des concours récompenseraient les meilleurs sujets et les efforts des éleveurs, en établissant entre eux une saine émulation.

Il est une méthode aussi qu'ils devraient s'attacher à employer, car elle permet de juger non quelques animaux choisis avec soin, mais l'ensemble du troupeau, des bâtiments, de l'alimentation, de l'hygiène, en un mot toute l'exploitation ; c'est celle des « concours itinérants des bergeries ». Les animaux primés alors par le jury seraient marqués, inscrits sur un registre et un concours du deuxième degré leur serait ouvert annuellement au chef-lieu du département, à l'issue duquel pourrait être organisée une vente aux enchères publiques. Ce concours s'ouvrirait non seulement aux reproducteurs de toutes races, mais encore aux animaux de boucherie,

agneaux en particulier, pour lesquels s'établirait une épreuve de rendement par catégorie, suivant la race, l'âge.

Quels sont les débouchés ainsi offerts aux éleveurs ?

a. Vente pour la boucherie sur pied qui peut s'effectuer soit en bergerie, soit en foire, soit encore sur les grands marchés de province ou de la capitale, directement ou par des intermédiaires ; d'après un vieux dicton, il faut « acheter en foire et vendre sur son fumier », c'est assez vrai, mais pas toujours possible. Le cultivateur vend au poids vif ou à la tête après s'être renseigné soit dans les foires, soit par les mercuriales des journaux locaux ou spéciaux. Lors de la pesée, le vendeur doit opérer sur des animaux à jeun depuis la veille, sinon il risque fort que l'acheteur, trompé une fois, ne revienne pas. Dans la vente en foire, le cultivateur est obligé de transporter ses animaux souvent assez loin, d'où perte de poids. Les grands marchés sont Bordeaux et surtout Paris (La Villette) ; la vente y subit des variations assez importantes communiquées par les journaux ; mais pour être avantageux ce marché doit être pratiqué d'une façon continue.

Il sera ouvert aux petits éleveurs si, grâce à leur Syndicat régional ou départemental, ils peuvent disposer d'un commissionnaire chargé de la vente de leurs produits aux « chevillards ». Dans ce système de vente interviennent les frais de transport que nous étudierons à part.

Les animaux y sont classés en « sortes » en vue de leur cotation. Parmi les « extra » nous trouvons les Charmois ; dans la première qualité (15 à 20 kgr. net) les Berrichons, Southdown et Charmois ; dans la deuxième qualité les moutons de plus de 25 kgr., les jeunes brebis ; dans la troisième qualité : les Caussenards.

b. Vente de la viande abattue sur place ; cette méthode doit être développée de plus en plus ; on ne transporte ainsi que le poids utile, les déchets devant être employés

sur place peuvent servir de point de départ à quelques industries. Déjà M. de Behague, le créateur du croisement industriel, abattait ses animaux dans sa ferme de Dampierre. Mais l'abatage à la ferme pour les éleveurs isolés est assez difficile à réaliser ; il nécessite une installation assez coûteuse, du personnel, la recherche de débouchés pour les peaux et les déchets. Bien entendu il faut l'autorisation du maire et un certificat sanitaire délivré par le vétérinaire après examen de la viande.

En outre, trop souvent, ces tueries particulières, installées sans mesures d'hygiène, dépourvues du matériel convenable, constitueraient un danger.

C'est alors que, grâce une fois encore aux Syndicats d'élevage communaux ou intercommunaux, pourraient se créer des abattoirs intercommunaux, disposant d'une réserve frigorifique.

L'abattoir régional ainsi conçu, débarrassé de tous les mythes de « l'abattoir industriel », mis à la disposition de tous les éleveurs, permettrait la suppression de nombreux intermédiaires entre le producteur et le consommateur et une amélioration du prix de revient. Grâce à un service de transport aménagé, ces viandes pourraient être écoulées, au fur et à mesure des besoins, vers les grands marchés, loin des régions d'élevage ; les cours seraient abaissés, régularisés. Mais pour que ces établissements ne subissent pas de « morte-saison », il est nécessaire que les Syndicats d'élevage s'efforcent de produire des animaux à toutes les périodes de l'année ; le problème est donc assez délicat.

c. Vente des reproducteurs ; sera facilitée par le désir accru chez tous les éleveurs de produire des animaux de choix. Des concours, des expositions feront connaître aux agriculteurs les fermes où ils trouveront d'excellents sujets. Grâce à l'association, l'amélioration des races pourra se produire, tous les efforts étant coordonnés,

dirigés dans le même sens. Chaque éleveur aura intérêt à fournir au Syndicat un état de son troupeau, mis à jour, grâce auquel les demandes pourront être transmises. Une bonne méthode consiste à délivrer lors de la vente d'un reproducteur une carte portant son numéro d'inscription au Flock Boock de la race considérée, ainsi que ceux de ses parents et enfin la « marque » de l'élevage. Le vendeur devra toujours s'attacher à fournir des produits exempts de défauts, ce sera sa meilleure réclame ; la renommée qu'il se sera vite acquise, sera pour lui une juste récompense à son honnêteté, aux sacrifices qu'il aura faits en rejetant délibérément les sujets défectueux.

1° *Béliers et agnelles d'élevage.* — Dans les deux cas, en plus des améliorations précédentes, l'éleveur avisé, voulant accroître dans de fortes proportions le prix de vente de ses reproducteurs, devra les présenter aux commissions d'inscription au Flock Boock de la race envisagée. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces opérations qui peuvent varier avec les cas.

Si l'animal est accepté définitivement, il reçoit un certificat d'inscription grâce auquel il atteint une valeur beaucoup plus grande.

2° *Brebis de réforme vendues à l'âge de* 5 *ans par les éleveurs, en état de gestation.* — Elles lui permettent de renouveler plus vite son troupeau et donnent à l'acheteur, généralement un petit cultivateur, le bénéfice d'un agneau, avant d'être livrées à la boucherie.

d. Location. — Certains éleveurs, et même au début surtout, les Syndicats d'élevage, pourront, au lieu de vendre leurs béliers, les louer à des propriétaires ne pouvant acheter des reproducteurs destinés à ne fournir de travail utile que deux mois par an tout au plus. Bien conduite cette spéculation peut être avantageuse, mais elle nécessite de la part des éleveurs de grands soins et une observation stricte de l'hygiène.

Un bélier, bien entretenu, peut faire trois années de monte, effectuer chaque année plusieurs périodes de lutte chez différents agriculteurs (printemps, été, automne) ; mais en pratique l'animal n'étant pas toujours suffisamment nourri, ces chiffres devront être réduits. Cependant, ne ferait-il que quatre luttes de deux mois par exemple, chacune d'elles est payée environ 250 à 300 francs (soit approximativement le tiers du prix de la vente) ; l'animal est ensuite vendu un bon prix à la boucherie après avoir été engraissé.

Cette spéculation implique un choix parmi les éleveurs consciencieux, soigneux, sinon on risque de voir rentrer un animal amaigri, fatigué, qu'on devra soumettre pendant un assez long temps à un régime spécial. Autre grave question, c'est celle des maladies contagieuses. Il est bon de mettre l'animal en quarantaine à son arrivée pour l'observer avant de le mélanger au troupeau.

e. Vente de la laine. — L'éleveur ne devra pas négliger cette ressource qui viendra s'ajouter aux autres. Il sélectionnera ses animaux en tenant compte aussi de l'étendue, du tassé, de la longueur des laines. En un mot, ne pouvant fournir la « quantité » ses animaux devront donner la « qualité ».

Il est des facteurs qui sont directement liés aux soins de l'éleveur : la propreté par exemple. Le lavage à dos est rarement employé chez nous à cause des risques de refroidissement ; le désuintage est opéré par l'industrie. Pendant la tonte on évitera de déchirer la toison, on la roulera ensuite de la queue à la tête, les laines de couleur ne seront pas mélangées à la blanche. La vente se fait à la ferme ou aux foires locales.

Transports. — Une des améliorations les plus nécessaires à l'abaissemnt du prix de revient, par conséquent à la facilité de la vente, est sans contredit la diminution

des tarifs applicables aux transports des animaux, tant sur pied qu'abattus.

D'assez grandes modifications ont été apportées dans ce sens par les grandes Compagnies de Chemins de fer, notamment en janvier 1935 ; la diminution atteint parfois le tiers du prix payable avant cette date.

On envisage même une tarification limite des animaux, c'est-à-dire que les expéditions se feraient en grande vitesse mais à un prix inférieur à celui payé actuellement pour ce mode de transport. Une amélioration très importante est celle comportant une utilisation beaucoup plus grande du froid, grâce à des wagons frigorifiques, des cadres isothermes par trains de messageries de plus en plus rapides.

Des essais ont été faits par certains réseaux, celui de l'Etat en particulier, relatifs à la création de frigos-consignes dans les gares expéditrices ; les résultats enregistrés semblent encourageants. Ces resserres frigorifiques mises à la disposition des éleveurs, des bouchers, faciliteraient le commerce local, permettraient une régularité plus grande des marchés, diminueraient les frais, en les répartissant sur un grand nombre d'intéressés et en évitant le transport des parties non utilisées par la suite.

Conclusion

I. La crise agricole oblige le cultivateur à tirer parti de toutes les ressources offertes par son exploitation. Seul le mouton lui permet d'atteindre ce résultat et pourtant on constate une dépécoration sensible. L'élevage actuel est en effet mal conduit et nécessite de nombreuses améliorations.

II. La Dordogne, grâce à la diversité de ses régions, à son climat, offre des ressources nombreuses permettant d'entretenir un troupeau important.

III. La population ovine actuelle est inférieure à celle de l'avant-guerre ; elle comprend à la fois des animaux dits du « pays » et des sujets appartenant à des races précoces : Southdown et surtout Charmoise.

Les méthodes actuelles d'exploitation sont nettement insuffisantes, aussi les animaux ne trouvent-ils que des débouchés trop faibles. Seules quelques rares exploitations sont en très bonne voie.

IV. De nombreuses améliorations sont nécessaires, mais l'éleveur doit savoir orienter sa production vers les besoins actuels : production de la viande par des animaux précoces, diminution de l'âge d'abatage.

Ceci nécessite :

A. L'amélioration des productions culturales, base essentielle de celle des animaux.

B. L'amélioration des méthodes d'alimentation, le rationnement des animaux.

C. Le choix d'une méthode de reproduction adaptée aux conditions de la race précoce et des reproducteurs, ainsi qu'une bonne technique pour les diverses opérations d'élevage.

D. L'amélioration des conditions d'hygiène.

E. La recherche des débouchés et l'extension des Syndicats d'élevage.

Telles sont les différentes questions que nous nous sommes efforcé de résoudre dans cette étude. Nous avons insisté tout particulièrement sur celles qui ont trait à l'alimentation et à la reproduction, parce qu'elles sont les plus importantes et aussi parce qu'elles sont le plus souvent fort mal connues de nos éleveurs.

Nous n'ignorons pas combien leur application, leur mise en pratique est difficile ; les réduisant au minimum nous les croyons indispensables. Il ne s'agit plus pour l'éleveur de réaliser de gros bénéfices, il lui faut gagner l'argent nécessaire à sa vie et à celle de sa famille, à l'entretien de son exploitation en attendant des temps meilleurs. Le marché se fait de plus en plus difficile, point ne sert de produire la quantité, ce qui est indispensable c'est la qualité. La « crise », tout en réduisant la puissance d'achat du consommateur, l'a rendu beaucoup plus exigeant.

C'est pour cela que l'agriculture doit, comme l'industrie et toutes les branches de l'activité humaine, être « dirigée », la production « standardisée ». L'éleveur ne peut évoluer seul, isolé dans sa ferme, il ne réussirait point ; il a besoin de s'unir à ses voisins, d'étudier avec eux l'état des demandes, d'acquérir l'esprit de groupe qui lui manque totalement.

Mais il ne progressera que s'il est conseillé ; c'est auprès des Syndicats agricoles, de la Chambre d'agriculture, de la Société d'encouragement à l'agriculture qu'il trouvera les organismes prêts à le défendre, les techniciens prêts à l'aider.

« Il faut, disait le Professeur Dechambre, qu'il s'habi-
« tue à voir dans le Directeur des Services agricoles et le
« Directeur des Services vétérinaires, non point des
« contrôleurs intervenant dans ses affaires privées,
« mais des aides, sans les conseils desquels il lui serait
« difficile de faire faire à son élevage des progrès sensi-
« bles et dont il puisse retirer le bénéfice en espèces
« sonnantes ».

Ces conseils, l'éleveur doit les appliquer lui-même ; il n'est pas besoin, dans la plupart de nos troupeaux, de bergers méritant ce nom. C'est au propriétaire lui-même qu'il appartient d'observer ses animaux à la bergerie, au pâturage, dans les différents stades de leur vie : allaitement, sevrage, gestation, mise-bas, lactation.

Il devra connaître leur habitus normal, afin de dépister dès le début les maladies contagieuses qui auraient si vite fait de décimer son élevage. Directement intéressé, il y apportera beaucoup plus de soins qu'un salarié quelconque et surtout qu'un enfant auquel il est bien imprudent de confier un troupeau sans le surveiller.

Nous apercevons combien cet exposé est incomplet, imparfait aussi, et nous ne craignons pas d'avouer qu'au fur et à mesure de son élaboration nous avons senti la difficulté pour nous de donner des indications plus précises, plus pratiques, et cela à cause de notre inexpérience.

Nous espérons cependant avoir rappelé à nos éleveurs périgourdins la nécessité de ces grands principes d'élevage ; là se borne pour le moment notre ambition.

Si plus tard, notre profession nous laisse quelques loisirs, nous nous ferons un devoir de reprendre ce travail, en le complétant, heureux d'apporter notre modeste contribution au perfectionnement de l'élevage en Dordogne.

Vu : le Professeur de l'Ecole Vétérinaire, rapporteur,
P. PONS.

Vu : le Directeur de l'Ecole Vétérinaire,
J. CUILLÉ.

Vu : le Président de la thèse,
CLERMONT.

Vu : le Doyen,
E. BARDIER.

Vu et permis d'imprimer :
Toulouse, le 16 janvier 1936.
Le Recteur, Président du Conseil de l'Université :
J. GHEUSI.

Bibliographie

Agriculture en Dordogne (L'). — *Annales de l'Office agricole régional du Sud-Ouest*, Fascicule 19, Année 1932 (p. 36 et p. 353).

AUBRY. — *Les concours et l'amélioration des races.*

BAILLET. — *Sur les croisements dits au premier sang chez les animaux domestiques.*

— *Sur le métissage dans les races d'animaux domestiques.*

— *De la sélection et de la consanguinité.*

BARON. — *Méthodes zootechniques.*

BARY et PONS. — « Pince à tatouer modifiée pour grands et petits animaux », *Revue vétérinaire et Journal de médecine vétérinaire et de zootechnie réunies*, mai 1935).

BOUCHER. — « Perfectionnement du bétail », *Journal de l'Ecole vétérinaire de Lyon*, 1907.

Bulletins de la Société d'encouragement à l'agriculture de la Dordogne.

Congrès de l'élevage (*Rapports sur le*), 1932.

Congrès du mouton (*Rapports sur le*), 1929.

CORNEVIN. — *Traité de zootechnie générale.*

DECHAMBRE. — *Traité de zootechnie générale.*

— « Situation de l'élevage ovin en France (*Recueil de médecine* vétérinaire, avril, 1932).

— « Hygiène vétérinaire », *Revue de zootechnie.*

DIFFLOTH. — *Traité de zootechnie.*

— « Elevage actuel du mouton », *Vie agricole et rurale*, janvier 1932.

DUPONT. — *De l'amélioration des races dans le Sud-Ouest.*

GIRARD. — *Les meilleurs moyens de gagner de l'argent avec les moutons.*

GIRARD et JEANNIN. — *Le mouton de rapport* (Librairie agricole et horticole de la Maison rustique. 5e édition).

LAFON et PONS. — « Considérations physiologiques sur la croissance et le rendement chez les veaux pendant l'allaitement maternel », *Revue vétérinaire et Journal de médecine vétérinaire et de zootechnie réunies*, avril 1935.

LECONTE. — *La spécialisation ovine dans une ferme de la Vienne.*

LEROY. — *Elevage rationnel des animaux domestiques.*

LOURDEL. — *La race ovine « La Charmoise ».*

MAGNE. — *Hygiène vétérinaire appliquée.*

MAHIRGIÉ et NOUEL. — *Considérations sur les bêtes à laine du XIX^e siècle et notices sur la race de la Charmoise.*

MOLL et GAYOT. — *La connaissance générale du mouton.*

PONS. — *Cours de zootechnie générale.*

— *Cours de zootechnie spéciale.*

SANSON. — *Economie du bétail.*

— *Traité de zootechnie.*

Union ovine.

VELU et BIGOT. — *L'élevage au Maroc.*

VICARD. — *Elevage ovin au point de vue économique.*

Vie à la campagne (La). — *Les races de moutons* (1926).

— *Les moutons qui paient* (1927).

ZUNDEL. — *La dépécoration.*

Table des Matières

AVANT-PROPOS 7

INTRODUCTION 11

PREMIÈRE PARTIE : LE MILIEU 17

I. *Situation et limites* 17

II. *Hydrographie.* 18

III. *Régions naturelles* 20

IV. *Climat* 29

V. *Ressources* 32

VI. *Mode de tenue* 37

VII. *Population* 40

DEUXIÈME PARTIE : ETAT ACTUEL DE L'ÉLEVAGE OVIN 43

I. *Population ovine* 43

II. *Mode d'exploitation* 49

III. *Débouchés* 52

TROISIÈME PARTIE : LES AMÉLIORATIONS 55

Chapitre I. — Orientation de l'élevage 57

Chapitre II. — Amélioration du sol et des productions culturales. Fumure 63

Chapitre III. — Alimentation rationnelle 69

I. *La ration* 70

II. *Pratique de l'engraissement* 76

III. *Exemples de rations* 82

Chapitre IV. — Amélioration des méthodes de reproduction 86

I. *Quelle méthode préférer* 87

II. *Choix d'une race précoce* 93

III. *Centres d'élevage. Pépinières animales* .. 97

IV. *Choix des reproducteurs* 99
V. *Conduite du troupeau* 101
VI. *Spécialisation des éleveurs* 112
Chapitre V. — Amélioration de l'hygiène 113
Chapitre VI.— Recherche et extension des débouchés et des transports. Facteurs sociologiques 124

Conclusion 133

Bibliographie 137

Imprimerie F. BOISSEAU, 34, rue du Taur. — TOULOUSE